



**HAL**  
open science

# Étude du bilinguisme gréco-latin dans le corpus épistolaire de Cicéron

Cécile Jullion

► **To cite this version:**

Cécile Jullion. Étude du bilinguisme gréco-latin dans le corpus épistolaire de Cicéron. Littératures. 2020. dumas-02895452

**HAL Id: dumas-02895452**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02895452v1>**

Submitted on 9 Jul 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Étude du bilinguisme gréco-latin dans le corpus épistolaire de Cicéron

**JULLION**  
Cécile

Sous la direction de

Mesdames Julie SORBA et Sophie AUBERT-BAILLOT

Laboratoires LIDILEM et LITT&ARTS

UFR Langage, Lettres et Arts du Spectacle, Information et Communication  
Département Lettres

---

Mémoire de master 1 mention Arts, Lettres et Civilisations

Parcours : Sciences de l'Antiquité, orientation recherche

Année universitaire 2019-2020





# Étude du bilinguisme gréco-latin dans le corpus épistolaire de Cicéron

**JULLION**  
Cécile

Sous la direction de

Mesdames Julie SORBA et Sophie AUBERT-BAILLOT

Laboratoires LIDILEM et LITT&ARTS

UFR Langage, Lettres et Arts du Spectacle, Information et Communication  
Département Lettres

---

Mémoire de master 1 mention Arts, Lettres et Civilisations

Parcours : Sciences de l'Antiquité, orientation recherche

Année universitaire 2019-2020



## **Remerciements**

Je remercie Mesdames SORBA et AUBERT-BAILLOT, mes deux directrices de mémoire, qui m'ont donné la possibilité de réaliser ce travail. Leurs remarques très constructives sur mon travail m'ont permis de progresser dans mes recherches, et leurs suggestions de correction d'appréhender le style propre à l'écriture scientifique.

Leur grande disponibilité, leur écoute et leur attention particulière pour ce premier travail de recherche en Sciences de l'Antiquité m'incitent à poursuivre dans cette voie. Aussi j'espère pouvoir envisager une collaboration tout aussi fructueuse pour des travaux ultérieurs.



### DÉCLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : JULLION

PRENOM : Cécile

DATE : 14 juin 2020

# Sommaire



## UNIVERSITÉ Grenoble Alpes

.....	1
Remerciements.....	3
Sommaire.....	5
Introduction.....	7
<b>PARTIE 1 - ÉTAT DE L'ART.....</b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE 1. LE MULTILINGUISME DU MONDE GRÉCO-ROMAIN.....</b>	<b>12</b>
1. LE MULTILINGUISME DANS LA PÉNINSULE ITALIQUE JUSQU'À L'ÉPOQUE DE CICÉRON.....	12
2. UN CAS PARTICULIER DE MULTILINGUISME : LES CONTACTS LATIN/GREC.....	18
3. LE BILINGUISME : DÉFINITION DU CONCEPT ET DE SON APPLICATION À L'ANTIQUITÉ.....	22
<b>CHAPITRE 2. L'ÉDUCATION À ROME : PRINCIPES ET FONCTIONS.....</b>	<b>27</b>
1. LA CONCEPTION GRÉCO-ROMAINE DE L'ÉDUCATION.....	27
2. L'ENSEIGNEMENT GRÉCO-ROMAIN : LE TÉMOIGNAGE D'UNE CULTURE PARTAGÉE ?.....	29
3. L'APPRENTISSAGE DE LA GRAMMAIRE LATINE ET DE LA GRAMMAIRE GRECQUE : UN EXEMPLE QUI ATTESTE DU BILINGUISME DE LA SOCIÉTÉ GRÉCO-ROMAINE ?.....	32
<b>CHAPITRE 3. CICÉRON ET LE MONDE GRÉCO-ROMAIN.....</b>	<b>38</b>
1. LE « STYLE » CICÉRONIEN.....	39
2. CICÉRON TRADUCTEUR.....	45
3. CICÉRON ET LA NÉOLOGIE.....	52
<b>PARTIE 2 - MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>56</b>
<b>CHAPITRE 4. LA CORRESPONDANCE DE CICÉRON.....</b>	<b>57</b>
1. LES ÉDITIONS MODERNES DE LA CORRESPONDANCE.....	57
2. DÉLIMITATION ET DÉFINITION DU CORPUS D'ÉTUDE.....	59
3. LA <i>CORRESPONDANCE</i> , UN GENRE TEXTUEL PARTICULIER.....	62
<b>CHAPITRE 5. RECUEIL ET PRÉSENTATION DES DONNÉES.....</b>	<b>67</b>
1. LE RECUEIL DES DONNÉES.....	67
2. PRÉSENTATION DES OUTILS LEXICOGRAPHIQUES.....	68
3. PRÉSENTATION QUANTITATIVE DES DONNÉES.....	71
<b>PARTIE 3 - ANALYSE DES DONNÉES.....</b>	<b>82</b>
<b>CHAPITRE 6. TYPOLOGIE MORPHO-SYNTAXIQUE DES SÉQUENCES GRECQUES.....</b>	<b>83</b>
1. UNITÉS GRAMMATICALES ISOLÉES.....	83
2. DEUX TYPES D'UNITÉS GRAMMATICALES PARTICULIÈRES.....	105
<b>CHAPITRE 7. TYPOLOGIE PRAGMATICO-SÉMANTIQUE DES SÉQUENCES GRECQUES.....</b>	<b>118</b>
1. CLASSEMENT SÉMANTIQUE DES SÉQUENCES GRECQUES DU CORPUS.....	118
2. ÉTUDE DES TERMES QUALIFIÉS DE « TECHNIQUES ».....	135
3. ÉTUDE DU CONTEXTE ET DE LA SITUATION D'ÉNONCIATION DE L'EMPLOI DU GREC.....	138

Conclusion .....	143
Bibliographie.....	145
Sitographie .....	150
Sigles et abréviations utilisés.....	151
Table des illustrations .....	152
Table des annexes .....	153
Table des matières.....	158

## Introduction

« Longtemps, dans la linguistique, en tant qu'elle se distingue de la philologie il n'a guère été question de Cicéron : elle se bornait à étudier les lois phonétiques, à comparer la morphologie des diverses langues, indo-européennes et autres. Mais son objet s'est étendu au XX<sup>e</sup> siècle. (...) la linguistique constate aujourd'hui que Cicéron a joué un rôle considérable dans l'histoire du latin<sup>1</sup> ».

En effet, Cicéron<sup>2</sup> est encore pris comme exemple aujourd'hui, non seulement par les professeurs de langue latine pour enseigner les règles de la langue latine mais aussi dans le domaine de la politique pour lequel il est un modèle d'éloquence. Par ailleurs, son grand intérêt pour les langues – aussi bien latine que grecque – ainsi que sa pratique accrue de la traduction – Cicéron a traduit plusieurs œuvres philosophiques grecques, telles que le *Timée* de Platon – témoignent d'une réflexion métalinguistique, en particulier sur les interactions entre les langues latine et grecque.

Ainsi, une grande partie des écrits de l'orateur comportent à la fois des passages écrits en latin et en grec (du simple terme au paragraphe entier), ce qui témoigne d'une connaissance approfondie des deux langues<sup>3</sup>. Ce phénomène, qui peut d'abord surprendre le lecteur non initié aux réalités de l'Antiquité gréco-romaine, est toutefois courant pour cette époque. En effet, Dubuisson (1992, p. 199) précise que « le représentant de la classe supérieure romaine a, en général, appris le grec dès son plus jeune âge et reste durant toute sa vie au contact avec lui de multiples façons ». Aussi la société romaine de la République et de l'Empire se caractérise par des interactions permanentes entre les deux cultures latine et grecque.

L'un des intérêts linguistiques du corpus cicéronien est de fournir un répertoire foisonnant d'occurrences grecques au sein d'un texte composé initialement en latin. Ce corpus est toutefois restreint. En effet, selon Valette-Cagnac (2005), Cicéron aurait eu recours au grec dans ses lettres alors qu'il évite de l'utiliser dans ses discours oratoires : la mention de termes grecs à l'oral aurait en effet fortement déplu à son auditoire, en majorité de langue latine, et Cicéron aurait alors dû en donner une traduction. De plus, à l'intérieur même du genre

---

<sup>1</sup> Laurand, 1935, p. 217-218.

<sup>2</sup> Pour une présentation détaillée de Cicéron, voir annexe 1.

<sup>3</sup> Rochette, 1996, p. 12 : « Cicéron apparaît comme un véritable maître en matière de langue grecque. Il traduit en latin des textes grecs difficiles, comme le *Timée* de Platon ou l'*Economique* de Xénophon ».

épistolaire, une distinction semble poindre : l'usage du grec serait fonction du contenu de la lettre, de son destinataire ou encore de son lieu d'émission.

Pour ce premier travail de recherche, nous proposons d'étudier les séquences en grec dans les livres I et II des lettres *Ad Atticum* (soit trente-trois lettres). Tout d'abord, nous définirons le phénomène linguistique induisant l'usage de deux langues dans un même texte ou bilinguisme (notion complexe que nous définirons dans l'état de l'art) puis nous en déterminerons les principaux enjeux.

L'apprentissage du grec avant le latin est bien attesté chez les Romains de l'époque républicaine. Or, le contexte scolaire dans lequel Cicéron a évolué lui a permis de maîtriser parfaitement ces deux langues, ce dont témoignent ses nombreuses lettres comportant à la fois des termes latins et grecs. Ainsi, il nous paraît alors intéressant de nous interroger sur ce phénomène, en commençant par le définir afin d'en saisir les caractéristiques essentielles.

Nombreuses sont les études et les publications scientifiques qui étudient le concept de bilinguisme de nos jours<sup>4</sup> mais nombreux sont également les professeurs qui dénoncent par exemple une acceptation abusive de termes anglais dans la langue française. En outre, l'Académie française s'inquiète de la prolifération du « franglais » dans le langage des jeunes d'aujourd'hui, comme le rappelle Valette-Cagnac (2005) dans l'introduction de l'ouvrage *Façons de parler grec à Rome : texte de loi à l'appui*<sup>5</sup>, elle milite pour « éliminer le franglais à la télévision et sur les ondes en se focalisant médiatiquement sur quelques mots d'usage courant, comme *walkman*, remplacé par 'baladeur' ». Pourtant, nous pourrions penser que l'inclusion de termes d'une langue A au sein d'une langue B est source d'enrichissement et d'innovation.

Dans certains pays en effet, une personne doit savoir plus de deux langues pour être considérée comme « instruite ». Nous avons choisi de traiter le cas du bilinguisme dans l'Antiquité gréco-romaine à la lumière des recherches actuelles. En effet, l'étude des interactions entre les langues ainsi que leurs liens de parenté intéressent nos sociétés, comme en témoignent les deux exemples suivants qui traitent de l'enseignement des langues.

---

<sup>4</sup> Voir en particulier Adams (2003) ; Dubuisson (1981, 1983 et 2005) ; Jackson (2014) ; Rochette (1996) ; Swain (2002) et Valette-Cagnac (2005).

<sup>5</sup> La loi Toubon du 4 août 1994 sur l'emploi de la langue française.

L'initiative ELAN-Afrique<sup>6</sup> qui réfléchit à la problématique de l'introduction des langues africaines dans l'enseignement de base et leur articulation avec le français en est un premier exemple. Il s'agit d'un programme visant à améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement primaire en Afrique subsaharienne francophone. Avec 300 millions de locuteurs (4% de la population mondiale), le français est en effet la cinquième langue la plus parlée au monde : 235 millions d'individus (3,2% de la population mondiale) le parlent quotidiennement<sup>7</sup>.

Un second exemple se réfère au système colonial de Macao (Chine). À l'époque coloniale, il existait des « écoles sino-portugaises » (« escolas luso-chinesas ») destinées aux enfants chinois ou portugais, à la condition que ces derniers choisissent l'enseignement chinois. L'enseignement primaire sino-portugais était offert gratuitement dans les écoles, avec la séparation des sexes, sur une période de sept ans, comprenant une année de pré-primaire et six années de primaire. D'après l'article 1<sup>er</sup> du décret de loi n°22/77<sup>8</sup>, les objectifs de cet enseignement étaient les suivants :

*« L'enseignement primaire sino-portugais vise à fournir aux enfants chinois une formation équivalente à l'enseignement primaire chinois et une connaissance de base de la langue portugaise qui permet une plus grande approche et une plus grande compréhension entre les deux principales communautés de Macao. Il vise également à faciliter l'entrée des enfants dans la vie sociale du territoire, sans barrières linguistiques, et la poursuite des études dans l'enseignement secondaire public portugais s'ils le souhaitent ».*

L'apprentissage d'une langue (dans le cas présent, le portugais) est un des vecteurs permettant à l'individu de s'élever dans la société. L'apprenant agit selon une motivation instrumentale ou extrinsèque<sup>9</sup> : son désir est d'obtenir une reconnaissance sociale ou des avantages économiques. Par l'étude de la langue cible, il souhaite réussir ses examens à l'Université, accroître ses chances de trouver un emploi ou encore traduire divers travaux.

Ces deux exemples qui traitent de l'enseignement de plusieurs langues et des motivations de l'apprenant sont un exemple parmi d'autres du bilinguisme de nos sociétés. Aujourd'hui, l'individu choisit d'enrichir sa culture langagière avant tout pour échanger et communiquer

---

<sup>6</sup> ELAN : École et Langues Nationales en Afrique.

<sup>7</sup> Selon les données de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) pour l'année 2018.

<sup>8</sup> Décret de loi n°22/77 du 24 juin 1977 sur l'enseignement primaire sino-portugais.

<sup>9</sup> Selon la terminologie adoptée par Gardner et Lambert (1972).

principalement à l'oral. Or, les témoignages de l'Antiquité concernant la pratique du bilinguisme nous ont été transmis par l'intermédiaire de l'écrit : ainsi nous pouvons étudier à la fois le degré de connaissance des langues de l'auteur et son style d'écriture.

### ***Objectif de recherche***

À partir de l'étude de l'usage, de la caractérisation et des particularités du bilinguisme gréco-latin dans notre corpus, notre recherche esquissera un premier aperçu des caractéristiques stylistiques de l'écriture de Cicéron.

En effet, nous voulons prouver que l'insertion de séquences grecques au sein d'un texte composé initialement en latin traduit la motivation linguistique du locuteur qui cherche à conférer un style particulier à son écriture, en usant de toutes les ressources grammaticales et sémantiques des deux langues. Nous faisons ainsi l'hypothèse que les termes grecs utilisés par Cicéron, considérés dans l'ensemble de la lettre, sont autant de facteurs permettant de caractériser spécifiquement l'écriture de Cicéron et au-delà, d'avoir accès au bilinguisme de l'époque.

### ***Plan du mémoire***

Nous nous intéresserons d'abord au bilinguisme dans la société romaine de l'Antiquité afin d'en cerner les principaux enjeux (partie 1). Notre recherche nous conduira ensuite à présenter notre corpus et à établir des critères de classement des syntagmes grecs présents dans celui-ci (partie 2). À partir des données recueillies, nous pourrions enfin identifier certaines particularités du style cicéronien et valider ou non notre hypothèse initiale (partie 3).

**PARTIE 1**

-

**ÉTAT DE L'ART**

Dans ce premier chapitre, nous poserons le cadre linguistique et historique de notre travail en nous intéressant aux pratiques langagières du monde gréco-romain jusqu'à l'époque de Cicéron. Notre étude portera en particulier sur les échanges linguistiques entre les deux grandes puissances de l'Antiquité, Rome et Athènes, c'est-à-dire sur les liens qui unissent le latin et le grec.

## **Chapitre 1. Le multilinguisme du monde gréco-romain**

Nous commencerons par présenter les langues de la péninsule italique en général. Nous centrerons ensuite notre analyse sur les contacts entre la langue latine et la langue grecque, ce qui nous conduira à définir le concept de bilinguisme.

Rome et Athènes, les deux grandes puissances de l'Antiquité, sont profondément liées. Le littoral méditerranéen abritait des comptoirs commerciaux comme Agde (*Agatha*), Marseille (*Massalia*), Antibes (*Antipolis*) et Nice (*Nikaia*), fondés par les Grecs aux alentours du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., bien avant la création de la province de la Narbonnaise (*Narbo Martius*, Narbonne obtint le statut de colonie romaine en 118 avant J.-C.). Comme le rappelle Valette-Cagnac (2005), « Rome eut, dès les débuts de son histoire, des contacts étroits et privilégiés avec le monde grec » à tel point que l'on « ne peut isoler un moment de [son] histoire où l'hellénisme ne soit présent<sup>10</sup> ». Ainsi, « si les Romains ont réussi le tour de force de se créer une identité ethnique, linguistique et culturelle propre, ce fut toujours au prix d'un compromis avec le monde grec<sup>11</sup> ». Quelles sont les interactions entre ces deux mondes ? Quels domaines concernent-elles ?

### ***1. Le multilinguisme dans la péninsule italique jusqu'à l'époque de Cicéron***

Le 1<sup>er</sup> septembre 338 avant J.-C., à la bataille de Chéronée (Béotie), Athènes et Thèbes sont vaincues par l'armée macédonienne. Les cités grecques perdent leur indépendance et doivent se soumettre à un roi demi-barbare, Philippe II de Macédoine et plus tard à son fils, Alexandre.

Vers 270 avant J.-C., les Romains dominaient déjà tous les autres peuples de l'Italie centrale et méridionale. Ils furent victorieux dès le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. lors de leur victoire sur les cités grecques. En outre, la fondation de l'Empire par Auguste en 27 avant J.-C. marque le

---

<sup>10</sup> Grimal, 1975, p. 42 cité par Valette-Cagnac, 2005.

<sup>11</sup> Rochette, 1995, p. 83 cité par Valette-Cagnac, 2005.

début d'une période où la conquête romaine atteint les limites du monde connu à l'époque. Les Romains, en partie influencés par les Grecs, gouvernent durablement les régions conquises. La Grèce, réorganisée par l'empereur Auguste en 22 avant J.-C. est alors en grande partie intégrée dans la province d'Achaïe administrée par le proconsul de Corinthe, elle est séparée de la Macédoine à laquelle est rattachée la Thessalie, tandis que l'Épire est gouvernée par un procurateur.

C'est ainsi que lors des déplacements militaires, les armées romaines, de même que les colons et les marchands, apportaient avec eux leur langue, « de telle sorte que partout où les Romains exercèrent le pouvoir, ce fut par l'entremise du latin<sup>12</sup> ».

### 1.1. Naissance de la Grande Grèce

Il est probable que l'appellation de « Grande Grèce<sup>13</sup> » fut donnée par les Grecs eux-mêmes à l'ensemble des territoires colonisés en Italie du Sud et en Sicile. À partir du VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. les Chalcidiens, les Mégariens et les Corinthiens partent fonder des colonies. À cette époque, la Sicile est peuplée à l'est par les Sicules, peuple indo-européen voisin des Latins ; à l'ouest par les Sicanes et les Élymes, descendants de peuple anciennement installés. Les colons grecs exportent progressivement leur culture, leur langue, leur religion aux populations indigènes. C'est ainsi que s'explique l'appellation de « Grande Grèce » : une Grèce plus grande et plus riche que l'ensemble des cités grecques où tout paraît plus vaste et plus beau. Qu'en est-il de l'usage des langues dans cette partie de l'Empire ?

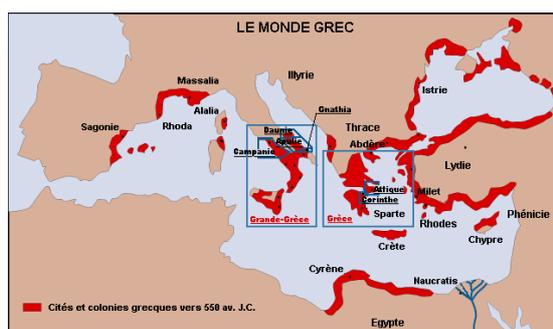


Figure 1 Expansion territoriale de la Grèce et développement de la Grande Grèce

<sup>12</sup> Lodge, 1997, p. 49.

<sup>13</sup> Le nom de « Grande Grèce » apparaît pour la première fois sous la plume de l'historien Polybe : καθ' οὓς γὰρ καιροὺς ἐν τοῖς κατὰ τὴν Ἰταλίαν τόποις κατὰ τὴν Μεγάλην Ἑλλάδα τότε προσαγορευομένην ἐνεπρήσθη τὰ συνέδρια τῶν Πυθαγορείων (« À l'époque où, dans la région de l'Italie qu'on appelait alors la Grande-Grèce, furent incendiés les collèges des Pythagoriciens »), Polybe, *Histoires*, II, 39.

## 1.2. « La » langue latine

La question de l'origine des langues, et en particulier de « la » langue latine, a toujours suscité de nombreuses hypothèses et a mis à contribution de nombreux spécialistes : des anthropologues, des archéologues mais aussi des linguistes et même des généticiens. La recherche autour d'une langue mère unique s'est longuement poursuivie et a suscité de vifs débats entre linguistes, comme en témoigne Claude Hagège qui réfute le mythe d'une langue commune unique :

« Contrairement à l'idée courante, il est très probable que l'immense diversité des idiomes aujourd'hui attestés ne se ramène pas à une langue originelle unique pour toute l'humanité. S'il y a unicité, c'est celle de la faculté de langage propre aux hominiens et non celle de la langue elle-même. À l'origine donc, **une seule espèce** (monogénétisme de la lignée), mais **non un seul idiome** (polygénisme des langues)<sup>14</sup> ».

Ce que nous nommons « le latin » n'est qu'une abstraction, une construction des Modernes et non une réalité historique.

Sur le plan linguistique la coexistence de différents dialectes latins ne fait aucun doute. Banniard<sup>15</sup>, qui étudie l'histoire du passage de la latinité à la romanité, avance plusieurs postulats pour le démontrer :

- la parole latine forme un continuum et il n'y a pas de continuité entre les registres et les niveaux de langue ;
- les monuments écrits sont une source ininterrompue sur l'histoire de la langue qui doit être la base de l'étude de ce continuum ;
- l'évolution langagière n'est pas forcément linéaire et continue : des tournures latines attestées par écrit peuvent avoir été réellement employées à l'oral, et n'auraient plus été usitées par la suite.

Le modèle qu'il propose distingue le latin parlé (qui comprend le latin parlé cultivé et le latin parlé populaire) d'une part et le latin écrit ou le latin cultivé d'autre part. Grâce à cette distinction, il montre que le continuum de la langue latine est constitué « d'une infinité de

---

<sup>14</sup> Hagège, 1996.

<sup>15</sup> Banniard, 2005.

points où les locuteurs mettent en jeu leur langue dans une construction énonciative à la fois propre et collective<sup>16</sup> ».

Ce n'est donc que progressivement que le latin acquiert une forme écrite et fait l'objet d'une standardisation, devenant alors la seule langue écrite de la partie occidentale de l'Empire. En effet, environ deux siècles avant l'ère chrétienne, une variété littéraire du latin se développa qui, gardant les règles initiales de sa syntaxe, fut tout de même fortement influencée par le grec, principalement sur le plan lexical. En témoignent les œuvres d'auteurs aussi prestigieux que Cicéron, César, Ovide ou Virgile qui illustrent cette variété littéraire que nous appelons aujourd'hui « latin classique<sup>17</sup> ».

Le latin fait partie d'un petit groupe de langues qui, à un moment de l'histoire, a atteint une dimension universelle : comme jadis l'araméen ou le grec ou de nos jours l'anglais, il a été parlé, écrit et lu par des populations nombreuses et éloignées les unes des autres dans le temps et dans l'espace, parce qu'il était devenu pour ces individus l'outil linguistique le plus approprié pour s'exprimer et communiquer avec autrui.

Le latin parlé classique aurait été le premier stade de la latinité. Il s'étend de la fin des guerres puniques à la fin du règne de Commode, c'est-à-dire du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au II<sup>e</sup> siècle. C'est le modèle que présente Banniard. Or, avec le développement du christianisme à partir du III<sup>e</sup> siècle, la situation change : une révolution langagière se produit en Occident. C'est ainsi qu'émergent la latinité tardive et le latin parlé tardif.

### ***1.3. La diffusion du latin dans la péninsule italique***

Au sein de l'Empire, le latin était la langue de l'administration et de la conduite des affaires. Toutefois, ses usages étaient soumis à de fortes variations d'une province à l'autre. En outre, dans la partie orientale de l'Empire, le latin ne réussit jamais à supplanter le grec comme langue principale de gouvernement, d'enseignement et de commerce. Dans les provinces occidentales, la situation, bien que complexe, était tout autre : « la position sociolinguistique du latin fut très variable selon la date de l'annexion et l'intensité de la romanisation<sup>18</sup> ». C'est pour cette raison que Lodge (1997) précise qu'il convient de penser plutôt l'Empire comme

---

<sup>16</sup> Banniard, 2005, p. 20-21.

<sup>17</sup> Banniard distingue « latin classique » (*high level* : niveau éduqué / langue savante) et « latin vulgaire » (*low level* : niveau spontané / langue populaire). Banniard, 2005, p. 19.

<sup>18</sup> Lodge, 1997, p. 52.

une communauté multilingue et multiculturelle que comme une entité linguistique monolithique construite autour d'un latin lui-même exempt de toute variation.

La latinisation<sup>19</sup> de la Gaule se fit progressivement, à mesure que les populations étrangères franchissaient divers stades de bilinguisme. Le processus se déroula en plusieurs étapes, liées à la diffusion du latin selon trois axes<sup>20</sup> :

- par l'intermédiaire de différentes fonctions sociolinguistiques : les divers domaines dans lesquels le latin était employé comme le commerce, l'administration, l'écrit, la langue quotidienne ;

- par l'intermédiaire de certaines couches sociales ;

- à travers l'espace géographique.

Le latin se diffusa ainsi dans toute la Gaule, devenant la langue de l'écrit, de l'administration, de la politique et du droit. Quant au grec, il perdura dans quelques noms de lieu (*Antipolis* – Antibes ; *Nikaia* – Nice) et continua apparemment à être parlé à Marseille, mais n'a guère laissé plus de traces dans les parlers de cette région. Toutefois, l'alphabet grec a aussi servi à noter du gaulois.

Au sein de la société romaine coexistaient donc plusieurs langues faisant de l'Italie l'un des foyers multilingues le plus foisonnant de la péninsule italique. S'il est attesté que les contacts entre le latin et le grec n'ont jamais cessé – non seulement dans la future Narbonnaise mais aussi de manière plus ancienne en Grande Grèce – ces deux langues ne sont pas les seules de la péninsule italique : d'autres langues sont également présentes, telles que le groupe osco-ombrien, l'étrusque ou le vénète.

Mallory (1997, p. 105 sqq) dresse un tableau global de la situation linguistique en Italie à la date arbitraire de 500 avant J.-C.. Deux groupes de langues coexistent à cette époque : les langues non-indo-européennes – l'étrusque et probablement le ligurien et le rhète – d'une part ; les langues indo-européennes – le latin, le falisque (Nord de l'Italie), le sicile (Est de la Sicile), le groupe osco-ombrien (comprenant l'osque et l'ombrien) mais également le messapien, le picénien (appelé aussi l'italique oriental) et le vénète. Grâce à l'analyse des indices archéologiques et des données linguistiques, Mallory conclut ainsi que l'Italie a sans

---

<sup>19</sup> La latinisation est 1. la pénétration massive d'emprunts latins dans une langue. Ces emprunts directs au latin se font parallèlement à l'évolution populaire des mots latins. 2. le fait d'adopter l'alphabet latin pour transcrire une langue. Dubois, Giacomo-Marcellesi, Gespin (2001, p. 274).

<sup>20</sup> Lodge, 1997, p. 65.

doute été « indo-européanisée » entre 3000 et 800 avant J.-C. Pour lui, une des explications de la coexistence d'une telle diversité linguistique en Italie serait les migrations de différents peuples allogènes et leur installation de façon durable sur le territoire italien : vers l'Ouest pour les idiomes non indo-européens ; vers le Nord et l'Est pour les migrations indo-européennes. La carte ci-dessous illustre ces faits.



Figure 2 Distribution géographique des principales langues de l'Italie de l'Âge du Bronze (Mallory, 1997, p. 105)

Parmi les nombreuses langues en contact en Italie à cette époque, deux d'entre elles se sont distinguées : le latin et le grec. L'expansion du latin a coïncidé avec celle de la puissance romaine. La pérennité des effets de la conquête est surprenante puisque selon Mallory (1997, p. 107) 550 millions de personnes s'expriment aujourd'hui dans des langues issues de l'idiome parlé dans le monde romain à l'apogée de l'empire : le français, l'espagnol, l'italien, le portugais et le roumain qui font de l'ensemble roman le second en nombre parmi les groupes linguistiques indo-européens.

L'origine du grec en Italie est plus complexe à expliquer : une des hypothèses de Mallory (1997, p. 82) est que des Indo-européens venus d'ailleurs – et qui devraient plus tard devenir les Grecs – ont envahi l'Italie et se sont mêlés à une population non indo-européenne<sup>21</sup>. Une

---

<sup>21</sup> Selon Davies qui a effectué une analyse cursive du vocabulaire grec, moins de 40% des mots de cette langue seraient manifestement indo-européens ; 8% auraient une origine non indo-européenne et environ 52% n'auraient pas d'étymologie assurée. Ces chiffres prouveraient que les Grecs auraient fait un nombre

autre explication précise que les Grecs étaient déjà présents dans la péninsule à l'époque des plus anciens textes, soit vers 1300 avant J.-C. Si nous ne pouvons pas choisir entre ces deux options, nous pouvons toutefois affirmer que, dans la perspective du multilinguisme de l'espace romain, deux langues – le latin et le grec – ont eu des contacts privilégiés.

## 2. *Un cas particulier de multilinguisme : les contacts latin/grec*

Horace, poète romain du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., fait l'éloge de la culture grecque et de son apport au monde latin dans ses *Épîtres*. Voici quelques vers qui illustrent l'idée selon laquelle la société romaine s'est enrichie grâce à l'hellénisation, en particulier sur le plan littéraire :

*Graecia capta ferum uictorem cepit et artes  
intulit agresti Latio ; sic horridus ille  
defluxit numerus Saturnius, et graue uirus  
munditiae pepulere ; sed in longum tamen aeuum  
mansuerunt hodieque manent uestigia ruris*<sup>22</sup>.

Ces quelques vers révèlent l'influence de la langue grecque sur la langue latine, témoignant ainsi de l'interpénétration de deux mondes, comme le précise Rochette (1996, p.18) : « il n'y a pas d'un côté une civilisation grecque et une langue grecque et d'un autre une civilisation latine et une langue latine, mais bien un monde gréco-romain, où deux langues coexistent en un équilibre instable, formant une sorte de κοινή gréco-latine ».

Qu'est-ce qui justifie alors que le monde romain, pourtant si attaché au *mos maiorum*<sup>23</sup>, ait adopté en partie la culture de ces colonies grecques présentes depuis environ 1300 avant J.-C. sur les territoires de la péninsule italique ?

---

considérable d'emprunts à une langue non grecque. Davies A.M., « The Linguistic Evidence », in G. Cadogan (éd.), *The End of the Early Bronze Age in the Aegean*, Leyde, 1986, p. 93-123, cité par Mallory, 1997, p. 81.

<sup>22</sup> « La Grèce conquise a conquis son farouche vainqueur et porté les arts dans le rustique Latium. Ainsi s'en est allé peu à peu le rugueux mètre saturnien, ainsi l'élégance a banni l'âcreté d'un goût sauvage. Toutefois il est resté longtemps et il reste aujourd'hui encore des traces de notre rusticité », Horace, *Épîtres*, II, 1.

<sup>23</sup> Le *mos maiorum* signifiant « mœurs des anciens », « coutume des ancêtres » désigne dans la Rome antique les sept vertus cardinales de l'homme romain : la *fides* (la fidélité), la *pietas* (la piété), la *maiestas* (le sentiment d'être élu), la *virtus* (la vertu), la *grauitas* (le sens du devoir), la *constantia* (l'humeur égale) et la *frugalitas* (la simplicité).

### ***2.1. Les spécificités des échanges linguistiques entre le latin et le grec***

Pour étudier les interactions entre les langues, Biville précise qu'il convient de prendre en considération de nombreux critères tels que « les paramètres énonciatifs que constituent la diversité sociolinguistique et culturelle des locuteurs/scripteurs, leur degré de compétence dans la maîtrise de la langue qu'ils utilisent, la nature des situations d'interlocution et de la communication (...) le contenu de l'information et le statut des destinataires visés, qui entraînent des niveaux de langue très divers et le recours à des formulations spécifiques (...) » (2008, p. 35-53).

Aussi plusieurs études ont mis en évidence les spécificités du bilinguisme dans le monde antique<sup>24</sup> et en particulier le bilinguisme gréco-latin. Ces travaux ont permis de définir des typologies qui révèlent trois sortes de bilinguisme :

- le bilinguisme individuel, consistant dans la maîtrise et l'utilisation active par un individu d'une double compétence linguistique ;
- le bilinguisme social, impliquant l'usage de deux langues par un ensemble d'individus dans une aire géographique déterminée ;
- enfin le bilinguisme dit « stylistique », signifiant que deux formes de la même langue sont parlées dans un même groupe social.

C'est ainsi que, comme le rappelle Dubuisson<sup>25</sup>, « Au début du second siècle avant notre ère, Rome, cité des marches du monde grec et baignant depuis ses origines *dans un hellénisme dilué qu'elle ne ressent plus comme étranger*, s'engage en Orient dans une politique interventionniste, voire impérialiste. À l'entrée rapide des États grecs dans la zone d'influence romaine correspond chez le conquérant *un effort délibéré d'adaptation non moins rapide à la culture des pays conquis* ». Il en résulte une sorte de symbiose entre deux mondes – latin et grec – désormais unis par un même gouvernement.

---

<sup>24</sup> Voir en particulier : Dubuisson, 1992, Rochette, 1996 et Valette-Cagnac, 2005.

<sup>25</sup> Dubuisson, 1989, p. 315 cité par Valette-Cagnac, 2005.

## ***2.2. La langue grecque dans la société romaine***

### ***Quand le grec a-t-il été introduit à Rome ?***

Les études sont unanimes sur le sujet : impossible de donner une date précise, et encore moins de dire combien d'individus étaient concernés ni avec quelle rapidité le phénomène s'est étendu. Cependant, Kaimio<sup>26</sup>, essayant d'estimer le taux de population grecque établie à Rome, ne donne pas de chiffre exact, mais la juge « considérable » et ne rejette pas certains pourcentages extrêmes de l'ordre de 60%. Il précise en outre que d'un point de vue sociologique, ces étrangers appartenaient pour la plupart aux plus basses classes de la société : esclaves, affranchis, fils d'affranchis ou encore petits commerçants. Ce constat semble confirmé par Wolff (2015, p. 43) qui, dans son livre sur l'éducation dans le monde romain, rappelle que « la présence à Rome de nombreux professionnels de langue grecque, esclaves ou libres, chargés de l'éducation des enfants de l'élite, ne pouvait qu'encourager la pratique du grec ».

Ainsi, au I<sup>er</sup> siècle, de nombreux membres de l'élite étaient parfaitement bilingues : Atticus<sup>27</sup>, le destinataire des lettres de notre corpus mais aussi Lucullus – Lucius Licinius Lucullus, homme d'État et général romain proche de Sylla – et Crassus – Marcus Licinius Crassus, général et homme politique romain, membre du premier triumvirat (59 avant J.-C.) avec Pompée et César. Cependant, si Cicéron est reconnaissant envers les sources grecques qu'il cite abondamment dans ses œuvres, il précise également « combien sa façon de faire romaine est différente de sa façon de faire grecque<sup>28</sup> ». Le grec parlé par les Romains devrait donc être reconsidéré en regard de la langue parlée par les Grecs.

### ***Quel grec les Romains parlaient-ils ?***

Pour la plupart des Romains, le grec parlé correspond à la langue vivante de leur époque, la κοινή, et non pas de la langue attique, recrée artificiellement dans la volonté de paraître cultivé. Ce grec courant, utilisé encore au II<sup>e</sup> siècle par Marc-Aurèle se diffuse à Rome, dans toutes les couches de la population et sert particulièrement aux migrants arrivés à Rome de toutes les parties du monde méditerranéen.

Toutefois, le cas exceptionnel de Cicéron qui maîtrisait parfaitement le grec ne doit pas cacher la réalité : le bilinguisme des Romains ne leur permettait pas toujours de comprendre

---

<sup>26</sup> Valette-Cagnac, 2005, note de bas de page n°47.

<sup>27</sup> Cornélius Nepos, *Att.* IV, 1.

<sup>28</sup> Wolff, 2015, p. 33.

les textes littéraires grecs, difficiles d'accès d'ailleurs parfois pour les Grecs eux-mêmes. Les Romains appartenant à l'élite de la société éprouvaient également des difficultés avec les notions et le vocabulaire philosophiques comme le précise Cicéron lui-même : *Epicurei nostri Graece fere nesciunt nec Graeci Latine*<sup>29</sup>.

Même si les aristocrates avec lesquels s'entretenait Cicéron étaient en majorité bilingues, le bilinguisme gréco-romain comporte donc des limites qu'il nous faut prendre en compte. Aussi, comme le rappelle Valette-Cagnac (2005), les études théoriques ont permis de faire une distinction entre différents « types » de bilinguisme : à un « bilinguisme actif » volontaire et socialement valorisé est opposé un « bilinguisme passif ». Pour exemple, selon cette discrimination, le bilinguisme de Cicéron, membre de l'élite romaine, est « actif » alors que celui des spectateurs des comédies de Plaute, quant à lui, est « passif ».

### **2.3. Utraque lingua : les interactions entre la langue latine et la langue grecque**

L'expression *utraque lingua*, qui signifie « l'une et l'autre langue », « chacune des deux langues », est utilisée abondamment par les chercheurs en Sciences de l'Antiquité pour désigner la capacité d'un locuteur à maîtriser les deux langues latine et grecque. Quelle est son origine et quelle réalité linguistique désigne-t-elle ?

Pour les Romains, le latin et le grec formaient un couple dans lequel les deux langues étaient considérées comme semblables, mais pas identiques, comme le montre d'ailleurs l'expression qui emploie un hybride singulier/pluriel ou un duel. Selon Wolff, cette tournure était spécifiquement romaine et permettait aux Romains « d'opposer le couple formé par les deux langues et de lutter contre leur sentiment d'infériorité » (2015, p. 45). C'est également l'avis de Valette-Cagnac (2005) qui précise qu'aucun équivalent n'existe dans la langue grecque ou que les rares fois où des auteurs grecs l'emploient, elle renvoie exclusivement à des Romains. Nous pouvons donc affirmer que le tour offre une vision proprement romaine du bilinguisme : Dubuisson (1981, p. 276) relève en ce sens que dans tous les passages où l'expression apparaît pour reprendre deux langues citées précédemment, ces deux langues sont toujours le grec et le latin, et jamais, par exemple, le latin et l'étrusque ou le latin et le punique. Comment l'expliquer ? Faut-il percevoir, en filigrane, un point de vue purement ethnocentriste, comme le suppose Valette-Cagnac ? Cela expliquerait-il « le sentiment

---

<sup>29</sup> « Parmi nos Épicuriens, il y en a peu qui connaissent le grec, et peu de Grecs connaissent la langue latine », Cicéron, *Tusculanes*, V, XL, 116. Traduction personnelle.

d'infériorité » supposé des Romains qui perçoivent la pauvreté de leur langue (*egestas*) comme opposée à la richesse de la langue grecque ?

Plusieurs hypothèses ont été avancées par Dubuisson (1981). Pour lui, l'expression serait le résultat d'un ensemble de réactions des Romains face à « un intolérable sentiment d'infériorité<sup>30</sup> ». *Utraque lingua* opposerait alors le grec et le latin ensemble aux autres langues, les considérerait à égalité afin de mieux séparer le latin des langues barbares. À l'époque de Cicéron, le tour sert donc à exprimer l'équilibre linguistique entre les deux langues, le latin et le grec.

Ainsi, dans le monde romain du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., les Romains cultivés ont appris le grec dès leur plus jeune âge tandis que les Grecs les plus favorisés, c'est-à-dire ceux qui se sont intégrés au système, comprennent et parlent la langue latine. Aussi aujourd'hui le bilinguisme généralisé des classes supérieures de la société gréco-romaine occupe une place importante dans la recherche en sociologie, en anthropologie et en linguistique.

### ***3. Le bilinguisme : définition du concept et de son application à l'Antiquité***

Le bilinguisme apparaît fréquemment dans les textes classiques, par allusion directe ou de façon implicite : les Anciens étaient conscients de ce phénomène et leurs réactions ont été diverses. En effet, l'étude des données lexicologiques des langues grecque et latine montre que ces deux langues possèdent un certain nombre de termes et d'expressions désignant le bilinguisme lui-même ou l'une de ses manifestations, comme le tour *utraque lingua* dont nous venons de faire l'analyse. Pour comprendre et cerner ce phénomène linguistique dans la société gréco-romaine à l'époque de Cicéron, nous allons analyser le champ lexical relatif à cette notion afin de pouvoir en donner une définition.

#### ***3.1. Bilinguis et diglossos : quelles réalités ?***

Deux lexies en particulier font allusion au bilinguisme dans les textes antiques : *bilinguis* et *diglossos*.

Selon Dubuisson (1983), l'adjectif *bilinguis* prend trois sens à l'époque classique :

- un sens concret/physiologique : il désigne un être muni de deux langues ou d'une langue en deux parties, comme le serpent par exemple ;

---

<sup>30</sup> Dubuisson, 1981, p. 285.

- un sens poétique : il s'agit d'un individu fourbe et rusé ;
- et un sens technique (celui qui nous intéresse) : il désigne celui qui parle dans une langue « mixte » ; c'est-à-dire dans une langue empruntant certains traits à une langue et certains à d'autres. Dans le cas présent, il s'agit des emprunts de la langue latine à la langue grecque mais aussi des emprunts de la langue grecque à la langue latine (qui sont toutefois beaucoup moins nombreux).

Dans les textes, le terme *bilinguis* ne désigne jamais le locuteur de latin et de grec (les auteurs utilisent le tour *utraque lingua* pour cela) mais toujours le locuteur de l'une de ces deux langues (ou des deux) en compagnie d'une autre langue considérée comme « barbare » (par exemple, le punique).

*Diglossos* est le calque du terme grec correspondant au latin *bilinguis* : or, s'il a pu désigner la capacité à parler deux langues, il ne s'agit pas non plus de la langue grecque et la langue latine. Dans les textes, est *diglossos* le locuteur qui parle le grec et une autre langue « barbare ».

Il existe donc un flottement terminologique entre les deux termes apparemment synonymes *bilinguis* et *diglossos*, l'un (*diglossos*) étant calqué sur l'autre (*bilinguis*) mais ne désignant pourtant pas exactement la même réalité. De plus, il est difficile de dater les premiers emplois de ces deux termes et à partir de quand ceux-ci prennent un sens technique. Comment expliquer alors la coexistence des deux mots quasi-synonymes au même moment ?

L'analyse du terme *barbaros* tel qu'il était compris dans la société gréco-romaine à l'époque républicaine pourrait éclairer ce point.

### **3.2. Barbaros : un problème d'identité ?**

*Barbaros*, également calque latin d'un terme grec, désigne d'abord tout individu non civilisé qui ne possède pas de langage articulé. Le latin et le grec seraient ainsi pour les Romains – puisqu'il semble que nous n'ayons accès là encore qu'à une vision univoque, purement romaine – les deux seules langues dignes de ce nom. Mais l'hypothèse n'est pas convaincante, d'autres langues et dialectes étant également présents à Rome à cette époque comme nous l'avons vu plus haut.

Le problème qui se pose désormais est de savoir si les deux langues coexistent simplement au sein d'un même espace ou si elles se regroupent toutes deux pour s'opposer aux autres langues. Une des hypothèses proposées par Dubuisson (1981) nous amène à considérer la place occupée par les Grecs dans le monde gréco-romain. Ceux-ci englobaient tous les

peuples non grecs sous une seule appellation : βάρβαρος. Or les Romains, dans un tel découpage, faisaient aussi partie des peuples barbares : l'exemple de Plaute<sup>31</sup> qui, dans certains prologues, dit avoir traduit en « langue barbare » – c'est-à-dire en latin – des comédies grecques l'illustre bien.

Le monde gréco-romain de l'époque de Cicéron est bien un monde bilingue, mais les deux langues, le latin et le grec, ne sont pas sur un même pied d'égalité.

### **3.3. Le bilinguisme dans la société romaine à l'époque de Cicéron**

Le problème qui se pose alors pour caractériser le bilinguisme de l'époque romaine républicaine est de comprendre comment les deux langues, le latin et le grec, sont liées et comment elles interagissent entre elles. Deux hypothèses ont été proposées :

- d'une part, Biville (1993) et Valette-Cagnac (2005) considèrent que les deux langues sont si imbriquées dans la société qu'il est impossible de les percevoir comme deux entités autonomes.

Pour Biville (1993) en effet, l'association entre la langue grecque et la langue latine provoque un effet de « dilution » qui ne permet plus de parler des deux langues comme deux entités autonomes. Il semble donc légitime de s'interroger sur les liens unissant le grec et le latin, comme le suggère Valette-Cagnac (2005, p. 16) « quand on parle de Romain ou de Grec à l'époque de Cicéron ou sous l'Empire, que veut-on dire ? ». Selon le critère adopté – civique (l'individu est « romain » par la naissance ou par la *civitas*), géographique (est « romain » l'habitant de *l'Vrbs*) ou linguistique (est considéré comme « romain » tout individu qui associe le latin à la langue de ses pères ou *patrius sermo*) – le même individu sera alors tantôt Grec, tantôt Romain.

- d'autre part, Desbordes (citée par Valette-Cagnac, 2005) qui s'interroge sur les ressemblances de type grammatical entre le grec et le latin, montre que les règles de fonctionnement de la langue latine seraient fondées à partir de celles de la grammaire grecque.

La linguiste Desbordes rappelle que les Anciens eux-mêmes avaient remarqué une origine commune entre les deux langues, grâce notamment à l'observation de ressemblances de type

---

<sup>31</sup> Plaute, *Les trois deniers*, 18 : *Plautus uertit barbare*.

grammaticales entre la langue grecque et la langue latine. Pour étayer son argument, elle rappelle un passage de Varron<sup>32</sup> :

« Ne voit-on pas que les Grecs ont *tout comme nous* quatre catégories de mots, ceux qui ont des cas, ceux qui ont des temps, ceux qui n'ont ni cas ni temps et ceux qui ont cas et temps ? Ignore-t-on qu'ils ont des mots définis et des mots indéfinis *exactement comme nous* ? On aura aussi remarqué, je n'en doute pas, une foule d'autres ressemblances *entre nos deux langues*, comme les trois temps ou les trois personnes du verbe (...) ».

Cependant l'hypothèse de Desbordes nous paraît peu probable d'un point de vue linguistique. Aussi comme le pense Dubuisson (1981, p. 285), il s'agirait plutôt « d'un alibi psychologique » et non « d'une hypothèse d'ordre scientifique » : à l'exemple de Cicéron qui soutient que le latin est plus riche que le grec, Varron, en défendant la théorie de l'origine grecque du latin, « croit, en définitive, que ce qu'il veut croire ».

Ces deux points de vue nous amènent à considérer le phénomène de bilinguisme. Il faut rappeler qu'aujourd'hui il existe au sein de la communauté scientifique elle-même un certain flottement terminologique. En effet, pour certains, il désigne l'utilisation de deux langues (et distinguent donc les situations de bilinguisme, de trilinguisme, de quadrilinguisme et de plurilinguisme) ; d'autres (la majorité), considérant que toutes les questions relatives à la présence de deux langues dans la société et dans l'individu sont applicables à trois, quatre, cinq langues voire plus, font du terme « bilinguisme » un emploi générique<sup>33</sup>. Par ailleurs, le bilinguisme se mesure à l'échelle internationale : dans tous les pays, nous trouvons des individus qui utilisent deux ou plusieurs langues à diverses fins et dans divers contextes.

Selon Dubois, Giacomo-Marcellesi et Gespin (2001, p. 30-31), le bilinguisme désigne d'une manière générale « la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes ». À une échelle plus restreinte, « dans les pays où vivent ensemble des communautés de langues différentes », le bilinguisme est « l'ensemble des problèmes linguistiques, psychologiques et sociaux qui se posent aux locuteurs conduits à utiliser, dans une partie de leurs communications, une langue ou un parler qui n'est pas accepté à l'extérieur, et, dans une autre partie, la langue officielle ou la langue communément acceptée ». Enfin, sur le plan

---

<sup>32</sup> Varron, *De la langue latine*, IX, 31 cité par Valette-Cagnac, 2005.

<sup>33</sup> Dabène, 1994, p. 61 sqq.

individuel – ce qui nous concerne directement pour l'étude du bilinguisme dans les livres I et II *Ad Atticum* de Cicéron – le terme renvoie à « l'aptitude à s'exprimer facilement et correctement dans une langue étrangère apprise spécialement ». Ainsi, le concept de bilinguisme est complexe, ses acceptions sont multiples, selon que nous considérons la notion à l'échelle de la communauté ou à l'échelle de l'individu.

Par ailleurs, c'est un phénomène social qui possède des usages codifiés et qui, dans le cas des lettres *Ad Atticum*, crée des situations linguistiques où, selon les circonstances et les besoins de la communication, le locuteur peut être amené à s'exprimer « dans les deux langues à la fois, en passant d'une langue à l'autre, dans des fréquences et des proportions variables, au sein d'un même énoncé<sup>34</sup> ». Ce phénomène linguistique est appelé *code-switching* ou « alternance codique ». Gumperz, principal initiateur des études sur le concept, le définit comme « la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents<sup>35</sup> ». Le *code-switching* implique, pour chacun des locuteurs, de comprendre les deux langues et d'être capable de les employer.

Ainsi, le bilinguisme gréco-romain dans l'Antiquité, associé au phénomène de *code-switching*, témoigne d'un mélange subtil des identités – romaine et grecque – au sein d'une même communauté, ce qui révèle l'assimilation progressive de la langue grecque par les Romains. Une des explications de cette présence importante de la langue grecque dans la société romaine provient de l'éducation des classes aisées qui avaient appris le grec avant le latin et le parlaient donc couramment. Pour Dubuisson (1981, p. 43), les exemples sont nombreux, dans nos sources, de personnages dont on loue la pureté d'élocution ou de style dans cette langue<sup>36</sup> et beaucoup de Romains la préféreraient même au latin pour converser entre eux.

---

<sup>34</sup> Biville, 2008, pp. 35-43.

<sup>35</sup> Dabène, 1994, p. 32 sqq.

<sup>36</sup> **Crassus** : *intellextimus (...) illum Graece sic loqui, nullam ut nosse aliam linguam uideretur* (« nous avons remarqué (...) qu'il parlait la langue grecque comme s'il n'eût connu aucune autre langue », Cicéron, *De l'Orateur*, II, 1, 2) ; **Atticus** : *sic enim Graece loquebatur, ut Athenis natus uideretur* (« en effet, il parlait la langue grecque comme s'il était né à Athènes », Cornélius Nepos, *Att.*, 4,1). Traduction personnelle.

Dans ce chapitre 2, nous allons nous intéresser au fonctionnement du système éducatif à Rome afin de comprendre dans quelle mesure celui-ci est un des vecteurs de la diffusion de la langue grecque dans la société romaine au temps de la République.

## **Chapitre 2. L'éducation à Rome : principes et fonctions**

Partant du constat que l'Antiquité et notre société – bien que séparées par de nombreux siècles – ne sont pas si différentes qu'il n'y paraît, Chiron (2018) tente d'actualiser et de renouveler les fondements d'un monde gréco-romain pionnier en matière d'éducation. Il insiste particulièrement sur ce qui est peut-être la base de la société antique, le citoyen, et démontre que nous, Modernes, devrions prendre appui sur les *exempla* de l'Antiquité :

« (...) le citoyen se fabrique patiemment, sur des années, par la compétence langagière, par la transmission de valeurs humanistes au moyen d'ouvrages et de traditions repères, par l'enseignement de la capacité réflexive et délibérative, de la faculté de prendre en compte l'intérêt général en concurrence avec l'intérêt particulier, voire de préférence à lui ». (Chiron, 2018, p. 45).

Nous établirons tout d'abord un aperçu de la conception gréco-romaine de l'éducation afin de comprendre comment et jusqu'à quel point la culture grecque s'est intégrée à la société romaine. Nous terminerons par des constatations d'ordre linguistique en étudiant les liens entre grammaire grecque et grammaire latine à travers le prisme du concept de bilinguisme.

### ***1. La conception gréco-romaine de l'éducation***

Alors que Rome ressort victorieuse des guerres de conquête contre les Gaulois et les Grecs, elle adopte une conception de l'éducation et de la culture à la fois proche et lointaine de celle des vaincus. En effet, selon Rouche (2003, p. 69), l'identité romaine est double : d'une part, les Romains se considèrent comme « barbares<sup>37</sup> » par rapport à la Grèce classique et hellénistique quand ils n'acceptent pas toutes leurs idées ; d'autre part, ils reconnaissent volontiers que celui qui parle la langue grecque est un civilisé.

---

<sup>37</sup> Avec toutes les nuances que le terme implique, comme nous l'avons montré précédemment (chapitre 1, section 3.2.).

C'est ainsi que, pour Rouche (2003, p. 69), l'éducation gréco-romaine serait « un curieux amalgame d'une pédagogie pour des nobles associée à des préoccupations éducatives propres à des paysans ». Étudions les caractéristiques de cette double éducation.

### **1.1. Les origines de la conception romaine de l'éducation**

Pour établir leur propre système éducatif, les Romains se sont largement inspirés de « l'éducation grecque et hellénistique », autrement dit de l'héritage de l'Athènes de Périclès du V<sup>e</sup> siècle. Un terme résume cette mécanique : παιδεία qui désigne à la fois l'éducation et la culture. Formé sur le substantif παῖς (« l'enfant »), le nom du « pédagogue » (παιδαγωγός) désigne d'abord l'esclave qui accompagne l'enfant à l'école, le surveille et s'occupe de son éducation morale. Puis, oubliant les différences de hiérarchie sociale, le pédagogue devient alors le formateur du futur adulte : en ce sens, le terme παιδεία dénote l'ensemble des étapes qui permettent de transformer l'enfant en homme. Aussi, pour les Grecs et les Romains, l'enfant n'était pas perçu comme un être en soi mais comme un être en devenir, toujours susceptible de progresser et de renforcer ses références culturelles. C'est d'ailleurs pour cette raison que Cicéron, lorsqu'il voulut traduire le terme παιδεία en latin, préféra le mot *humanitas* au mot à mot *pueritia*. Marrou résume parfaitement cette vision gréco-romaine de la culture : elle se définit comme « l'état d'un esprit pleinement développé, ayant épanoui toutes ses virtualités, celui de l'homme devenu vraiment homme<sup>38</sup> ».

### **1.2. Des nuances à considérer**

Cependant, les Romains n'adoptèrent pas toutes les normes du système éducatif hellénistique. Ils ont, tout d'abord, retenu l'idée que l'éducation seule peut organiser la cité, puis celle de l'aspect éminemment littéraire que présente l'éducation hellénistique. Tout l'enseignement se fonde en effet sur l'étude des auteurs classiques, comme Homère, et de la rhétorique.

En ce sens, les Romains sont les élèves des Grecs. Très attachés au *mos maiorum* (« coutume des ancêtres »), les Romains ne sélectionnent des Grecs que ce qui leur paraît utile et pratique dans cette perspective : ainsi, les compétitions sportives, l'athlétisme ou encore la musique et la danse ne semblent présenter que peu d'intérêt pour eux ; seul compte le sport qui permet l'entraînement militaire. La géométrie et la médecine n'ont guère plus de succès. La rhétorique et la philosophie sont certainement de toute l'éducation grecque les disciplines

---

<sup>38</sup> Cité par Rouche, 2003, p. 71.

les plus intéressantes, la première étant un art politique en soi et la deuxième se référant à la vertu, la clé de voûte de la cité et du système social romains. Mais les Romains ne furent pas que des imitateurs du système éducatif grec, ils créèrent aussi leurs propres disciplines, telles que le droit.

### ***1.3. L'originalité du système éducatif romain***

Comme la rhétorique est la science de l'orateur politique, le droit est celle de l'avocat. Aussi, avant de devenir un des défenseurs les plus prisés des riches Romains de son époque, Cicéron a suivi un cursus de droit. En effet, originaire d'Arpinum (à 110 km environ au sud-est de Rome), il se rendit à Rome pour parfaire son éducation et notamment étudier le droit ; il eut pour professeurs les plus célèbres jurisconsultes d'alors, les *Scaeuola*.

La science juridique romaine est une création originale, à la fois théorique et pratique, qui confère une valeur universelle aux liens unissant les hommes. Cet enseignement fut fixé définitivement à l'époque de Cicéron et d'Auguste et c'était la seule discipline supérieure directement dispensée en latin. En effet, comme nous le verrons ci-après, pendant de nombreuses années, certains enseignements se firent exclusivement en grec. Malgré cette innovation éducative purement romaine, les Romains s'inspirèrent donc largement des écoles hellénistiques auxquelles ils empruntèrent d'ailleurs le schéma de l'enseignement en trois cycles : primaire, secondaire et supérieur.

## ***2. L'enseignement gréco-romain : le témoignage d'une culture partagée ?***

Griffin (2008, p. 691) explique l'interaction des deux langues – latine et grecque – par le prisme de l'éducation. En effet, selon elle, si le grec domine dans la société romaine de l'époque républicaine, c'est avant tout grâce à son enseignement précoce dans les écoles par des maîtres d'origine grecque :

« Greek-speaking captives, already educated, did much of the teaching and trained other slaves at their master's house to increase their value. Some, manumitted for their talents, opened schools. (...) Children would often learn to speak Greek first at home from Greek slaves, *paedagogi*, who could give elementary instruction and might accompany the child to primary school<sup>39</sup>. »

---

<sup>39</sup> « Les prisonniers parlant grec, déjà éduqués, contribuèrent beaucoup à l'apprentissage et à la formation des autres esclaves, dans la maison de leur maître pour augmenter leur réputation. Certains, affranchis grâce à leurs compétences, ouvrirent des écoles. (...) Les enfants apprenaient souvent à parler grec d'abord chez eux, avec

Le texte fondamental dans l'Antiquité en matière d'éducation et faisant le lien entre les deux sociétés – grecque et latine – se trouve au livre I de *l'Institution Oratoire* de Quintilien :

*A sermone Graeco puerum incipere malo, quia Latinum, qui pluribus in usu est, uel nobis nolentibus perbibet, simul quia disciplinis quoque Graecis prius instituendus est, unde et nostrae fluxerunt.*

*Non tamen hoc adeo superstitiose fieri uelim, ut diu tantum Graece loquatur aut discat, sicut plerisque moris est. Hoc enim accidunt et oris plurima uitia in peregrinum sonum corrupti et sermonis, cui cum Graecae figurae adsidua consuetudine haeserunt, in diuersa quoque loquendi ratione pertinacissime durant<sup>A0</sup>.*

Ce passage est pertinent pour comprendre l'imbrication des deux systèmes éducatifs et la prééminence, semble-t-il, de la langue grecque sur la langue latine. Quintilien, en conseillant un apprentissage précoce de la langue grecque pour les jeunes Romains tout en prévenant les éventuels dangers qu'il présente témoigne du bilinguisme de la société de son époque. Cet exemple révèle ainsi que l'interaction entre les langues, en particulier leurs liens de parenté, a toujours questionné ; c'est l'un des objectifs qui motive les chercheurs en Sciences de l'Antiquité à déterminer des similitudes grammaticales entre le grec et le latin pour affirmer leur parenté.

### **2.1. Un apprentissage tardif du latin**

Fait étonnant, les enfants romains du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C étaient d'abord initiés au grec. Il pouvait même s'écouler un certain temps avant que les pédagogues ne débutent l'enseignement du latin, langue qui était pourtant celle de leurs parents. À lire Quintilien, cet apprentissage précoce de la langue grecque présente des inconvénients évidents (tels que des défauts de prononciation ou l'introduction d'hellénismes dans la langue latine, à l'écrit ou à

---

des esclaves d'origine grecque, les pédagogues, qui leur dispensaient les enseignements élémentaires et les accompagnaient à l'école primaire ». Traduction personnelle.

<sup>40</sup> « *C'est par le grec que, selon mes préférences, l'enfant doit commencer, parce que le latin est plus vite usité, et que cet enfant en sera imprégné, même malgré nous ; en même temps, il doit être instruit d'abord aussi dans les disciplines helléniques, d'où même les nôtres dérivent. Toutefois, je ne voudrais pas que l'on ait la superstition d'imposer longtemps à l'enfant de parler et d'apprendre seulement en grec, comme c'est la mode aujourd'hui. Il arrive, en effet, que l'on contracte ainsi de très nombreux défauts dans la prononciation, qui prend une tonalité étrangère, et, dans le langage même, où se fixent, par suite d'une pratique assidue, des tours grecs, qui persistent de façon de tenace, même dans un système de langue différent* », Quintilien, *Institution Oratoire*, I, 1, 12-14.

l'oral), ce qui ne l'amène pas pour autant à déconseiller cette pratique : il prévient seulement d'un apprentissage trop tardif du latin.

Comme le remarque ailleurs Tacite<sup>41</sup>, les jeunes Romains apprenaient le grec auprès des esclaves, nourrices et pédagogues d'origine grecque. Ainsi, cette langue était donc bien, sinon la langue maternelle, du moins la langue première d'un grand nombre de Romains des familles aisées. Cette primauté de l'enseignement du grec avant celui du latin s'explique par une raison d'ordre théorique : « elle correspondait à la fois à l'histoire (les Grecs étaient venus d'abord...) et à la linguistique : la grammaire latine s'étant constituée à partir de la grammaire grecque, ou plus exactement la grammaire tout court ayant été élaborée par les Grecs travaillant sur la langue, il paraissait normal de commencer, en quelque sorte, par le commencement<sup>42</sup> ». Découvrons comment se déroulait la formation du jeune Romain aux lettres grecques.

## 2.2. À l'école avec les enfants romains

En réalité, comme le précise Dubuisson (1992, p. 197), les Romains n'ont pas seulement emprunté leur éducation aux Grecs mais « ils ont reçu d'eux (...) la conception même de l'éducation en tant que tâche spécialisée confiée à des professionnels et non plus laissée à la bonne volonté des parents ».

En effet, le système scolaire romain de l'époque républicaine était composé de trois cycles : primaire, secondaire et supérieur, pour lesquels correspondaient une école et un type de maître. De sept à douze ans, l'enfant est pris en charge par le maître d'école (*magister ludi*) ; de douze à quinze ans, il est sous la direction du grammairien (*grammaticus*) ; enfin, de quinze à vingt ans (et plus), il poursuit ses études supérieures chez le rhéteur (*rhetor*).

À l'école primaire, le programme est simple : apprendre à lire, à écrire et à compter. Fait notable, le jeune Romain commençait par apprendre l'alphabet de A à X, Y et Z étant appris en grec (ces deux lettres n'étant utilisées que dans des mots grecs). L'école secondaire, chez le grammairien, est similaire à l'école primaire dans ses principes, excepté une nouveauté relevant du domaine pédagogique : c'est une double grammaire qui est enseignée, à la fois

---

<sup>41</sup> *At nunc natus infans delegatur Graeculae alicui ancillae, cui adiungitur unus aut alter ex omnibus seruis, plerumque uilissimus nec cuiquam serio ministerio adcommodatus* (« Mais à présent le jeune enfant est confié à une misérable esclave grecque, à laquelle on associe un ou deux parmi tous les esclaves, souvent les plus vils et ceux qui ne s'adaptent à aucune fonction sérieuse »), Tacite, *Dialogue des orateurs*, 29. Traduction personnelle.

<sup>42</sup> Dubuisson, 1992, p. 196.

grecque et latine. Les leçons sont essentiellement fondées sur l'autorité et l'étude des auteurs classiques : des poètes (Virgile, puis Térence, Ovide et Horace) ; l'historien Salluste mais également Platon et Aristote pour la philosophie. Enfin, après l'enseignement chez le grammairien venait le cycle supérieur consacré à l'étude de la rhétorique. À partir des traités de Cicéron (*De Inventione*) et de Quintilien (*De Institutione Oratoria*) qui reprenaient les méthodes grecques, le rhéteur apprenait à ses élèves tous les exercices de style et leur faisait rédiger des discours fictifs. Deux types d'exercices étaient travaillés selon le modèle d'enseignement grec : la *suasoria*<sup>43</sup> et la *controversia*<sup>44</sup>. Toutefois, avant de pouvoir maîtriser parfaitement les théories qu'offraient les études de rhétorique – auxquelles tous les Romains prétendaient – les élèves devaient suivre des cours préparatoires, sorte de préambule à l'enseignement de la rhétorique : ce sont les *progymnasmata*.

### **2.3. Des exercices préparatoires à la maîtrise oratoire**

Ces exercices de préparation – *progymnasmata* en grec ou *exercitationes* en latin – sont connus par l'intermédiaire de traités techniques composés pour les élèves ou les professeurs comme celui d'Aelius Théon<sup>45</sup> (probablement du I<sup>er</sup> ou du II<sup>e</sup> siècle) ou d'Aphthonios<sup>46</sup> (IV<sup>e</sup> siècle). Les *progymnasmata* ne font pas partie à proprement parler de l'enseignement de la rhétorique : il s'agit d'habituer les étudiants aux différents modes de composition, du plus facile au plus difficile. Chez les Grecs, ils étaient pratiqués dans la classe du rhéteur ; à Rome, au contraire, ils étaient enseignés par les *grammatici*, depuis au moins 92 avant J.-C., date de l'apparition des premiers rhéteurs latins.

Jusqu'à la fin de l'Antiquité, chaque homme éduqué – à l'image de Cicéron<sup>47</sup> – avait suivi ce cursus et pratiquait quotidiennement l'art de la déclamation.

### **3. L'apprentissage de la grammaire latine et de la grammaire grecque : un exemple qui atteste du bilinguisme de la société gréco-romaine ?**

Le bilinguisme désigne d'une manière générale « la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes » (Dubois, Giacomo-Marcellesi & Gespin, 2001, p. 30-31).

---

<sup>43</sup> La *suasoria* consiste en une délibération en vue de l'action. Rouche, 2003, p. 84.

<sup>44</sup> La *controversia* est une discussion pour ou contre tel ou tel projet de loi. Rouche, 2003, p. 84.

<sup>45</sup> Aelius Théon, *Progymnasmata*.

<sup>46</sup> Aphthonios, *Corpus rhetoricum*.

<sup>47</sup> Griffin (2008, p. 692) : « Cicero himself ascribes the popularity of rhetorical training at Rome to its practical benefits, namely reputation, wealth and influence ».

La maîtrise de différentes langues est bien attestée chez les Romains et les Grecs de l'époque Républicaine. En rappelant les avantages, pour l'orateur, à exercer sa mémoire, Quintilien nous donne quelques exemples de ce plurilinguisme :

*Ceterum quantum natura studioque ualeat memoria uel Themistocles testis, quem unum intra annum optime locutum esse Persice constat, uel Mithridates, cui duas et uinginti linguas, quot nationibus imperabat, traditur notas fuisse, uel Crassus ille diues, qui cum Asiae praeeset quinque Graeci sermonis differentias sic tenuit ut qua quisque apud eum lingua postulasset eadem ius sibi redditum ferret, uel Cyrus, quem omnium militum tenuisse creditum est nomina*<sup>48</sup>.

Cette citation, qui semble impliquer le plurilinguisme de trois personnages (Thémistocle, Mithridate et Crassus le Riche) dans leur capacité de mémorisation témoigne également du mélange des langues et, de fait, du multiculturalisme du monde gréco-latin.

Parmi toutes les langues présentes, deux d'entre elles se distinguent : le latin et le grec. Or, comme nous l'avons vu plus haut, la place occupée par le grec est loin d'être inférieure à celle du latin : il ne s'agit pas d'une langue étrangère mais bien d'un idiome dans lequel les Romains s'expriment au moins aussi naturellement que dans le leur. La part grecque du monde romain d'alors se retrouvait-elle aussi dans le domaine des belles lettres ?

### ***3.1. L'influence de la littérature grecque sur la littérature latine***

Comme le précise Rochette (1996, p. 5) : « C'est la rencontre du monde grec et du monde latin qui donne naissance aux premières œuvres littéraires latines ». En effet, Livius Andronicus, considéré comme le premier poète latin, est un affranchi grec issu de Tarente, dont la langue maternelle est le grec. Il s'illustre entre autres dans la traduction de *l'Odyssee* en latin (ou plutôt, comme le souligne Rochette (1996, p. 5), « en donnant une version latine du poème grec »). Plusieurs auteurs – tels Plaute ou Térence – maîtrisent aussi parfaitement les deux langues comme en témoignent les emprunts grecs qui colorent leurs textes. Pour prendre conscience de l'ampleur du phénomène de bilinguisme dans le monde littéraire gréco-latin, nous pouvons citer, concernant la poésie Lucilius, Lucrèce, Catulle, Virgile,

---

<sup>48</sup> « Du reste, si l'on veut montrer ce que peuvent, en fait de mémoire la nature et l'étude, on a pour preuves *Thémistocle*, qui, en moins d'un an, parvint à parler parfaitement la langue des Perses, ou *Mithridate*, qui, dit-on, connaissait vingt-deux langues, autant que de peuplades auxquelles il commandait, ou *Crassus le Riche*, qui, gouvernant l'Asie, avait la maîtrise de cinq parlers grecs différents, au point qu'à chaque plaignant, nous dit-on, il rendait la justice dans la langue où la plainte avait été présentée », Quintilien, *Institution Oratoire*, VI, 11, 50.

Ovide, Martial ou Juvénal ainsi que Cicéron, Vitruve, Sénèque ou encore Caton pour les écrits en prose. Tous ces auteurs de langue latine utilisent les deux langues dans leur texte mais comment parviennent-ils à les imbriquer ?

### **3.2. L'influence de la grammaire grecque sur la grammaire latine**

Les maîtres chargés de l'enseignement de la grammaire à Rome sont des Grecs ou des *semigraeci*. Ce fait est essentiel pour comprendre la situation linguistique à Rome : en effet, même les maîtres chargés d'enseigner la langue et la littérature latines – les *grammatici Latini* – sont en majorité d'origine grecque. L'application mécanique à la langue latine de schémas grammaticaux issus de l'étude du grec ainsi que l'influence croissante du grec sur le latin littéraire ont largement contribué à imbriquer les deux grammaires latine et grecque.

Il faut rappeler que la grammaire est apparue après la philosophie, la rhétorique et la musique et ce n'est que progressivement qu'elle s'est distinguée de ces disciplines. L'ouvrage de grammaire le plus célèbre est attribué à Denys le Thrace, à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C : il s'agit de la première *Techné Grammatiké* de la tradition occidentale. Sans doute originaire d'Alexandrie et ayant vécu d'environ 170 à 90, Denys est le disciple d'Aristarque, le successeur d'Aristophane de Byzance considéré comme le plus grand grammairien.

Désignant au départ la science des lettres, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, elle devient rapidement l'enseignement de la « science du bien parler et du bien écrire<sup>49</sup> », mais aussi l'étude des textes, en particulier poétiques. L'exégèse des textes révèle que l'enseignement grammatical grec ne servait pas d'abord la maîtrise correcte de la langue courante mais surtout la compréhension d'une langue littéraire très différente de l'usage linguistique quotidien. En outre, Quintilien précise les exigences concernant les façons de parler et d'écrire : les deux principales fautes à éviter sont les barbarismes qui portent sur les mots et les solécismes qui concernent les groupes de mots. Les difficultés évoquées par Quintilien<sup>50</sup> qui témoignent de la réflexion des grammairiens sur l'imbrication des deux langues – latine et grecque – sont l'utilisation de mots étrangers en latin, la déclinaison des mots grecs en latin (choix fluctuant entre désinence grecque ou désinence latine), la formation des mots composés en latin, l'utilisation de mots au sens métaphorique mais aussi la création et l'utilisation de mots poétiques.

---

<sup>49</sup> Wolff, 2015, p. 54.

<sup>50</sup> Quintilien, *Institution oratoire*, I, 5, 1-4.

Nous constatons ainsi que les interactions entre les deux langues sur le plan grammatical en particulier sont complexes comme le révèlent les théories portant sur la genèse de la grammaire grecque et de la grammaire latine qui sont encore aujourd'hui obscures<sup>51</sup>. Toutefois, l'exercice de la traduction reste bénéfique pour maîtriser les deux langues et est vivement recommandé dans la classe par le grammairien.

### 3.3. *La question de la traduction du grec au latin*

La traduction du grec en latin nous intéresse directement pour notre étude. En effet, nos recherches portent sur les termes grecs des livres I et II *Ad Atticum* dans lesquels Cicéron mêle les deux langues, ce qui témoigne non seulement de sa capacité à maîtriser les deux langues mais aussi à développer un langage codifié, connu seulement d'Atticus et de lui-même. Notre travail consiste à classer ces termes et à déterminer ce qui motive leur emploi.

En outre, l'usage de termes grecs par un auteur latin est révélateur de sa capacité d'appropriation de la langue. En effet, lors du passage d'une langue à l'autre, deux phénomènes linguistiques se produisent : l'emprunt et l'interférence. Selon Dubuisson (1992), l'**emprunt** caractérise le terme d'origine étrangère passé dans l'usage mais peut apparaître sous la plume d'un auteur qui ne sait que peu ou pas du tout la langue d'origine. C'est par exemple le cas de ces deux emprunts français à des langues asiatiques :

- « tchin-tchin » / « je vous en prie » : selon le *Trésor de la Langue Française*, l'expression provient de « tsing tsing » qui signifie « salut » en pidgin anglo-chinois<sup>52</sup> de la région de Canton, en Chine. D'après le sinologue Pimpaneau<sup>53</sup>, « tchin-tchin » date de l'époque de Napoléon III. Les soldats qui avaient effectué la campagne de Chine sous les ordres de l'empereur, une fois revenus en France, expliquèrent que les Chinois buvaient en échangeant des « tchin-tchin ». Cependant, ces derniers ne disaient pas « tchin-tchin » mais « qing qing », qui signifie « je vous en prie ».

- le terme « ginseng », attesté dès le XVII<sup>e</sup> siècle selon le *Trésor de la Langue Française*, est issu de deux mots chinois : *jên* (homme) et *shên* (plante). « ginseng » est donc une métaphore

---

<sup>51</sup> Sur la théorie de l'origine grecque du latin, voir Clarke, *Higher education in the ancient world*, Bungay, 1971 et Gabba, « Il latino come dialetto greco », in *Mélanges Rostagni*, Turin, 1963, pp. 188-194, cités par Dubuisson, 1992, p. 205.

<sup>52</sup> Le pidgin est le nom donné au « système linguistique formé d'anglais modifié et d'éléments autochtones, servant de langue d'appoint en Extrême-Orient ».

<sup>53</sup> Jacques Pimpaneau, *Célébration de l'ivresse*, Arles, Éditions Philippe Picquier, 2000.

qui induit un rapprochement entre deux représentations : la racine de la plante et le corps humain.

Ces deux termes, tous deux empruntés au chinois et couramment utilisés aujourd'hui dans nos sociétés occidentales, sont des exemples d'autant plus pertinents que le taux d'exposition de la population française aux langues asiatiques est faible.

**L'interférence**, quant à elle, est la confusion entre les deux systèmes et le transfert involontaire au premier d'un élément du second. Elle se produit chez un locuteur nécessairement bilingue.

Ces deux notions permettent de caractériser les séquences de grec présentes dans la *Correspondance* de Cicéron : le relevé des mots et des tours employés indique que ce type de grec n'est pas issu d'une langue littéraire artificielle mais bien du grec vivant de son époque (ou κοινή) ; de plus, certains termes employés par l'orateur ne sont même connus que par lui. Rose (1921, p. 91-116) en a dressé une longue liste.

Par ailleurs selon Dubuisson (1992, p. 154), Cicéron, en ayant comparé les deux langues et réfléchi sur leur lexique, sait que certaines notions exprimées par un seul mot grec devraient être, en latin, longuement explicitées par une périphrase. L'exemple de Crassus – personnage qui occupe une place importante dans la carrière philosophique et littéraire de Cicéron<sup>54</sup> – qui s'est aussi intéressé aux exercices de traduction du grec vers le latin et qui a entre autres traduit en latin les discours des grands orateurs est pertinent. En effet, celui-ci fut amené, lorsque le basculement d'une langue à l'autre était complexe (voire impossible) – à cause, par exemple, de l'incapacité à rendre la même idée en latin telle qu'elle est exprimée en grec – à trouver de nouvelles expressions en latin<sup>55</sup>.

C'est avec les conquêtes, l'enrichissement de la culture et les contacts étroits avec le monde grec que l'éducation à Rome est devenue grecque : le jeune Romain se rend désormais chez

---

<sup>54</sup> En 55 avant J.-C., Cicéron compose le *Dialogi tres de Oratore* (*Les trois dialogues de l'orateur*) qu'il présente sous la forme d'un dialogue platonicien entre les grands orateurs de la génération précédente : Antoine, Crassus et Scaevola. Ces derniers s'entretiennent avec Sulpicius et Cotta, jeunes débutants qui s'instruisent auprès d'eux.

<sup>55</sup> *Postea mihi placuit, eoque sum usus adolescens, ut summorum oratorum Graecas orationes explicarem, quibus lectis hoc adsequerbar, ut, cum ea, quae legeram Graece, Latine redderem, non solum optimis uerbis uterer et tamen usitatis, sed etiam exprimerem quaedam uerba imitando, quae noua nostris essent, dum modo essent idonea* (« Plus tard, il m'a plu d'interpréter les discours des grands orateurs de la Grèce, eux que je comprenais après les avoir lus ; et, progressant, cela me fut utile en ce qu'en donnant une forme latine à ce que j'avais lu en grec, non seulement j'employais les meilleures expressions et du moins celles en usage, mais aussi je traduisais en imitant certaines expressions, qui étaient nouvelles dans notre langue mais qui étaient pour autant ni plus ni moins appropriées »), Cicéron, *De l'Orateur*, I, 34, 155. Traduction personnelle.

le grammairien, chez le rhéteur (même parfois chez le philosophe), c'est-à-dire qu'il s'instruit auprès de professionnels, sur un modèle emprunté aux Grecs.

Cependant, les Romains ont adapté ce système éducatif et n'ont pas adopté ce qui ne correspondait pas à leurs valeurs, au *mos maiorum*<sup>56</sup>. En effet, plus qu'une formation intellectuelle, le système d'enseignement romain comprenait une formation morale, l'apprentissage d'une façon de vivre et de se comporter. L'enfant devait être le continuateur de son père, et il apprenait à l'être en l'imitant.

Le système éducatif grec qui se développe alors est au contraire centré sur les matières enseignées et en particulier sur la pluridisciplinarité. Il s'agit avant tout d'accroître ses capacités intellectuelles et de raisonnement et d'exercer son esprit critique, ce que permet la rhétorique, considérée comme l'aboutissement du parcours scolaire du jeune Romain<sup>57</sup>.

Le prolongement naturel des études du jeune Romain se poursuivait avec un voyage en Grèce pour se perfectionner dans cette langue, être au plus près de la source. C'est une excellente occasion pour lui de rencontrer des maîtres éminents, experts dans le domaine des lettres ou de la philosophie. Ce fut d'ailleurs lors d'un voyage en Grèce que Cicéron fit la connaissance d'Antiochos d'Ascalon (philosophe académicien, dernier scolarque de l'Académie de Platon), de Ménippe (philosophe cynique, disciple de Diogène) ou encore d'Apollonios Molon (célèbre rhéteur grec qui eut comme disciple Cicéron et César). Plutarque nous livre un récit complet de la formation intellectuelle de Cicéron, dans le chapitre des *Vies Parallèles* qu'il lui dédie.

---

<sup>56</sup> Ainsi que le précise Wolff, 2015, p. 48 : « L'éducation que reçoit un enfant de l'élite à Rome n'est pas tout à fait l'éducation que reçoit un enfant de l'élite à Athènes ou à Smyrne, même s'il y a de nombreux points communs ».

<sup>57</sup> Wolff, 2015, p. 48.

Dans ce troisième chapitre, notre objectif est de déterminer la place du bilinguisme dans la vie et l'œuvre de Cicéron. Pour ce faire, nous étudierons entre autres ses méthodes d'écriture afin de mieux percevoir les spécificités de l'usage du *code-switching* dans la *Correspondance*.

### Chapitre 3. Cicéron et le monde gréco-romain

Dans une anecdote, Apollonius Molon souligne la contribution de Cicéron – dont il fut un temps le maître de rhétorique – pour l'art oratoire. Il lui demanda, de façon à juger l'état de sa voix, de présenter l'une des habituelles *μελέται*<sup>58</sup> (*declamationes* en latin) devant la classe. L'exercice accompli, il le complimenta et le félicita longuement : l'élève avait dépassé le maître.

« Toi, Cicéron, je te loue et je t'admire, mais je pleure le destin de la Grèce en voyant que la seule beauté qui nous restait encore de toutes les beautés que nous avons connues allait, elle aussi, échoir aux Romains par toi, *παιδεία καὶ λόγος*, la culture et le discours<sup>59</sup>. »

En effet, le « prophète de Rhodes » comme le surnomme Stroh (2010, p. 251), annonçait là ce qui allait effectivement se produire : ce fut en grande partie grâce à la contribution intellectuelle de Cicéron que le latin est devenu la langue qui, dans ses œuvres, a longtemps éclipsé tout ce qui était grec. Dans ce siècle, « il n'y avait plus un Grec qui pût rivaliser avec Cicéron, Salluste et Tite-Live en prose (...) c'est Cicéron également qui a créé les conditions pour que le latin devienne la véritable langue mondiale au siècle suivant ». C'est donc à l'époque républicaine que le latin semble atteindre son apogée.

En nous appuyant sur l'étude menée par Laurand (1907 et 1935), ancienne certes, mais qui nous paraît toujours utile, nous présenterons tout d'abord les caractéristiques générales du style cicéronien afin de pouvoir comprendre, ensuite, quels sont les mécanismes utilisés par Cicéron qui permettent le basculement d'une langue à l'autre (*code-switching*). Enfin, nous proposerons une première approche de l'usage du grec dans l'ensemble de la *Correspondance*.

---

<sup>58</sup> « Déclamations ». Un des sujets aurait pu être : « Ajax, mortellement outragé, a l'intention de se suicider. Que lui conseillez-vous ? ». Selon Stroh, 2010, p. 252.

<sup>59</sup> La traduction est empruntée à Stroh, 2010, p. 252.

## 1. Le « style » cicéronien

Dans l'ouvrage qu'il lui consacre, Laurand (1935) imagine quel est l'orateur idéal d'après Cicéron. C'est un homme doué, certes, mais qui a beaucoup travaillé. Dès sa jeunesse, il a été instruit par les rhéteurs et s'est exercé assidument non seulement à improviser mais aussi à écrire. Il imite ses prédécesseurs, les orateurs évidemment mais aussi les poètes et les prosateurs. La philosophie a élargi sa pensée ; l'histoire lui a fourni des exemples pour ses thèses alors que le droit lui est utile dans les procès. Encore mieux :

« (...) il a le mot qui fait rire les juges et déconcerte l'adversaire ; son style est rythmé, facile et varié ; il prend à son gré tous les tons, depuis le plus simple et le plus familier jusqu'aux grands mouvements d'indignation ou de pitié (...) » (Laurand, 1935, p. 117).

Cicéron a donc joué un rôle prépondérant dans la définition de l'art oratoire qu'il a en partie théorisé et qu'il maîtrise à la perfection.

### 1.1. Un style « simple » mais « rythmé »

Pour Laurand (1935, p.154), un des grands principes de Cicéron est d'éviter tout mot que le lecteur ou l'auditeur ne comprendrait pas immédiatement. Celui-ci préfère ce qui est simple, usuel et naturel : éviter les licences poétiques et ne pas user des libertés que prend la langue vulgaire. Aussi, il nous faudra être particulièrement attentif dans notre étude sur le bilinguisme dans la *Correspondance* au choix des mots, des formes, des registres de langue et de la syntaxe employés par l'orateur.

Laurand (1907, p. 25) et Lévy (1992, p. 91-106) ont montré que Cicéron ne se servait pas de certains mots qu'il « n'approuvait pas<sup>60</sup> », latins pour l'essentiel. Laurand en a dressé une liste en expliquant que l'orateur ne les utilisait pas pour plusieurs raisons :

- certains de ces termes sont des dérivés ou des composés qui ne se sont jamais acclimatés à la langue (par exemple, les composés rares tels que *aestifer*, *horrisonus* ou *uastificus*) ;
- d'autres ont un caractère archaïque ou ne subsistent que dans la langue familière ou la langue poétique : le cas de la lexie *aeuum* en est un bon exemple. Selon l'étude menée par Luciani (2006, p. 13), Cicéron aurait évité ce terme pour deux raisons : à cause de sa

---

<sup>60</sup> D'après Laurand, 1907, p. 25 : « Écrivant tout un traité sur la vieillesse, il l'appelle toujours *senectus*, jamais *senecta*. (...) *Cupido* ne remplace jamais *cupiditas*, et *sopor* n'est point mis pour *somnus*. Et cependant tous ces mots étaient connus de Cicéron, avaient été employés avant lui et devaient être repris par d'autres écrivains ».

connotation à la fois archaïque et poétique d'une part et pour des motifs sémantiques d'autre part. Luciani explique en effet que *aeuum* caractérise « la fraction de temps impartie à la vie humaine » ; or, Cicéron préféra donc *aetas* pour qualifier « la durée et les âges de la vie ainsi que les différentes époques de l'histoire humaine » à ce terme<sup>61</sup>.

S'il n'est pas toujours possible de justifier pourquoi tel mot fut préféré à tel autre par Cicéron, il est en revanche probable que l'ensemble des termes qu'il rejetait n'appartenait pas à la langue simple et courante – accessible directement aux lecteurs de son époque, c'est-à-dire à l'élite romaine – de la prose littéraire et oratoire. Pour autant, la simplicité et le naturel recherchés par Cicéron ne font pas de son style d'écriture un style dénué de rythme, et la tonalité des phrases qui s'enchaînent n'est pas monotone. Les échanges épistolaires en particulier peuvent aussi bien relever du genre « sérieux et grave » (*seuerum et graue*) que du genre « familier et plaisant » (*familiare et iocosum*), pour reprendre la terminologie employée par l'orateur lui-même<sup>62</sup>.

Ainsi, Cicéron traduit par les mots *numerus*, *numerosus* ce que les Grecs appelaient ῥυθμός, ῥυθμικός<sup>63</sup> ou « style nombreux<sup>64</sup> ». Le rythme de la phrase cicéronienne se remarque par une certaine proportion, une harmonie et une justesse dans la division des membres, « qui plaît à l'oreille et la charme<sup>65</sup> ». En effet, quand ils composaient un poème ou un texte en prose, les Grecs et les Romains étaient très attentifs à la dureté des syllabes ou à la sensibilité musicale des phrases. Pour eux, c'était un véritable art de combiner les syllabes longues et les syllabes brèves, art dans lequel Cicéron excellait<sup>66</sup>.

Pour Laurand, le rythme est surtout sensible lorsque les idées s'opposent les unes aux autres. Or Cicéron mentionne spécialement ce genre de πάρισα ou « d'antithèses » qui produisent le nombre<sup>67</sup>. Un exemple révélateur se trouve dans une des lettres à Atticus datée de mars

---

<sup>61</sup> Luciani (2006, p. 13) note que dans les *Tusculanes*, sur un total de vingt-trois occurrences, *aetas* renvoie trois fois à l'âge, six fois à une époque déterminée et quatorze fois à la vie humaine.

<sup>62</sup> *Reliqua sunt epistularum genera duo, quae me magno opere delectant, unum familiare et iocosum, alterum seuerum et graue* (« Il y a deux genres de lettres restant qui me plaisent beaucoup, l'un est familier et plaisant, l'autre est sérieux et grave »), Cicéron, *Ad Familiares*, II, 4, 1 (à Curion, vers le milieu de l'année 53). Traduction personnelle.

<sup>63</sup> *Quicquid est enim quod sub aurium mensuram aliquam cadit, etiam si abest uersu – nam id quidem orationis est uitium – numerus uocatur, qui Graece ῥυθμός dicitur* (« [Le nombre] se trouve en effet où que ce soit là où une certaine mesure parvient par hasard aux oreilles – or en vérité cela est un défaut des discours – nous appelons 'nombre', ce que les Grecs nomment 'rythme' »), Cicéron, *l'Orateur*, 20, 67. Traduction personnelle.

<sup>64</sup> Selon la traduction proposée par Laurand, 1935, p. 155.

<sup>65</sup> Laurand, 1935, p. 156.

<sup>66</sup> Laurand, 1907, p. 111.

<sup>67</sup> *Semper haec, quae Graeci antitheta nominant, cum contrariis opponuntur contraria, numerum oratorum necessitate ipsa efficiunt etiam sine industria* (« Toujours à propos de [ces formes de langage], que les Grecs

49 : Cicéron, reprenant le procédé dialectique d'origine aristotélicienne de la thèse (θέσις, *quaestio*) se livre à des délibérations sur le thème de la tyrannie et sur l'obligation pour un homme de bien de prendre parti dans un tel cas.

*Sed tamen, ne me totum aegritudini dedam, sumpsi mihi quasdam tamquam θέσεις, quae et πολιτικαὶ sunt et temporum horum, ut et abducam animum ab querelis et in eo ipso de quo agitur exercear. Eae sunt huius modi : Εἰ μενετέον ἐν τῇ πατρίδι τυραννομένης αὐτῆς. Εἰ παντὶ τρόπῳ τυραννίδος κατάλυσιν πραγματευτέον, κἂν μέλλῃ διὰ τοῦτο περὶ τῶν ὄλων ἢ πόλις κινδυνεύσειν. Εἰ εὐλαβητέον τὸν καταλύοντα μὴ αὐτὸς αἴρηται<sup>68</sup>.*

Les nombreuses questions oratoires présentes dans cette citation révèlent l'évolution et la progression de la pensée de Cicéron. Aussi pour Lévy (1992, p. 92) « indépendamment de l'utilité pratique du procédé, cette manière de poser un problème non pas en fonction de circonstances précises, mais en remontant au cas général, à la thèse, révèle combien l'esprit de [Cicéron] avait été marqué par ces exercices d'école ». C'est également l'interprétation de Griffin (2008, p. 727) qui insiste sur la capacité de Cicéron à s'exprimer en latin et en grec et sur les bénéfices de savoir les deux langues : « (...) debating in Greek and Latin a series of philosophical θέσεις on tyranny, we can see that philosophy had entered his marrow ».

### **1.2. Un style « varié » et « qui progresse »**

Le véritable orateur, pour Cicéron, doit être simple à l'occasion mais doit aussi pouvoir s'élever plus haut quand le sujet le requiert. Cicéron développa une théorie s'inspirant des règles de l'éloquence grecque.

La tradition rhétorique distingue trois genres de style<sup>69</sup> : le style simple ou ténu (*genus tenue/subtile*) qui sert pour enseigner (*docere*) et démontrer (*probare*) ; le style moyen ou

---

nomment 'antithèses', [c'est-à-dire] des contraires qui s'opposent à des contraires, produisent d'elles-mêmes et de fait sans application nécessaire, le nombre oratoire », Cicéron, *L'Orateur*, 50, 166. Traduction personnelle.

<sup>68</sup> « Mais pourtant, pour éviter de m'abandonner tout entier à l'inquiétude, je me suis emparé de sortes de thèses à la fois politiques et liées aux circonstances actuelles, afin de distraire mon esprit de ses plaintes et de l'exercer sur l'objet même dont il est question. En voici le genre : *Si l'on doit rester dans sa patrie tombée sous la puissance d'un tyran ? Si l'on doit par tous moyens poursuivre la destruction de la tyrannie au risque d'une ruine totale de la cité ? S'il faut prendre garde que le libérateur ne s'érige pas lui-même en tyran ?* », Cicéron, *Ad Atticum*, IX, 4. Ce passage, qui ne fait pas partie de notre corpus, illustre la maîtrise de la langue grecque par Cicéron qui se livre ici à un véritable exercice de rhétorique.

<sup>69</sup> Cicéron, *L'Orateur*, 6, 20.

intermédiaire (*genus medium/floridum*) qui a pour vocation de plaire (*placere*) et le style grand et grave (*genus grande*) dont l'enjeu est de susciter l'émotion (*mouere*).

Le genre d'écriture adopté par Cicéron dans la *Correspondance* mélange ces différents styles : c'est l'une des particularités remarquables de la prose cicéronienne. Ainsi, une seule lettre dresse, par des confidences toutes simples, le tableau d'un procès mouvementé ou d'une séance houleuse au Sénat romain<sup>70</sup>. L'orateur varie les styles en utilisant toutes les ressources de la syntaxe de la phrase simple à la phrase complexe<sup>71</sup> et en mêlant vocabulaire courant et vocabulaire spécialisé (termes techniques, rhétoriques et philosophiques). Par ailleurs, selon Laurand (1935, p. 158-159), d'un ouvrage à l'autre, le style est devenu plus facile, plus fluide, plus varié ; le choix des mots est plus rigoureux.

Cependant, tous les auteurs antiques n'étaient pas unanimes concernant l'éloquence de Cicéron : la critique, en particulier la critique stylistique des Atticistes lui reprochait en effet deux points<sup>72</sup> :

- Cicéron est ampoulé (*inflatus, tumidus*), il fait dans la démesure (*redundans, superfluens*), il a tendance à se répéter inutilement (*in repetitionibus nimius*).
- Cicéron manque de force dans la structure de son propos (*in compositione fractus*), il est mou, il y a du laisser-aller (*solutus, eneruis, elumbis*), c'est un tendre qui manquerait presque de virilité (*paene uiro mollior*).

Si ces critiques concernent en grande partie les écrits publics de Cicéron, c'est-à-dire ses discours, elles s'appliquent aussi à la *Correspondance* dans laquelle il se défend contre ses éventuels détracteurs et mène, en même temps, une réflexion sur les différents styles d'écriture. En atteste une lettre d'octobre 46 adressée à Servius Sulpicius Rufus :

(...) *illam partem excusationis, qua te scribis 'orationis paupertate' – sic enim appellas – isdem uerbis epistolas saepius mittere, nec nosco nec proba ; et ego ipse, quem tu per iocum – sic enim accipio – 'diuitias orationis' habere dicis, me non esse uerborum admodum inopem agnosco – εἰρωνεύεσθαι enim non necesse est –*

---

<sup>70</sup> Voir par exemple Cicéron, *Ad Atticum*, I, 16.

<sup>71</sup> Les « petites phrases » caractérisent des phrases simples (un seul verbe conjugué) et brèves ; les « grandes phrases » désignent des phrases complexes (plusieurs verbes conjugués) et longues, les différentes propositions étant soit coordonnées (polysyndète), soit juxtaposées (asyndète).

<sup>72</sup> Stroh, 2010, p. 323.

*sed tamen idem – nec hoc εἰρωνευόμενος – facile cedo tuorum scriptorum subtilitati et elegantiae*<sup>73</sup>.

Selon Aubert-Baillet (2019, p. 186), dans ce passage, « Le ton se veut badin, enjoué, même si la volonté d'analyser chaque expression employée par lui-même ou par son correspondant semble un peu appuyée, puisqu'elle inclut à la fois l'examen des intentions du scripteur et des sentiments du destinataire (*et ego ipse, quem tu per iocum – sic enim accipio (...)*) ».

Aussi s'il est attesté que Cicéron a fait l'objet de critiques sur son style de la part de ses correspondants, il nous faut nous méfier : est-ce un moyen de discréditer l'orateur en remettant en cause son style d'écriture (un moyen de moquer sa notoriété) ou est-ce véritablement une réflexion sur les différents genres de styles définis par la rhétorique grecque ? Il faut réfléchir à ces questions en prenant en compte deux points de vue : celui des correspondants de Cicéron et celui de l'auteur lui-même sur ses écrits.

Deux traités de Cicéron – l'un composé au début de sa carrière (*De Inventione*) et l'autre alors qu'il avait soixante ans (*l'Orator*) – permettent de constater les évolutions et les innovations de sa langue, les années passant.

Un passage de *l'Orator* précise le style de l'orateur idéal selon Cicéron :

*Latine scilicet dicendo, uerbis usitatis ac proprie demonstratibus ea, quae significari ac declarari uolemus, sine ambiguo uerbo aut sermone, non nimis longa continuatione uerborum, non ualde productis eis, quae similitudinis causa ex aliis rebus transferuntur, non discernis sententiis, non praeposteris temporibus, non confusis personis, non perturbato ordine*<sup>74</sup>.

Ces recommandations, qui s'inscrivent dans le cas présent à propos de la composition des discours, ne sont toutefois que partiellement applicables aux lettres, comme nous l'avons vu plus haut avec la lettre adressée à Servius Sulpicius Rufus. En effet, Cicéron adapte son style

---

<sup>73</sup> « (...) cette partie de ta justification, où tu écris que c'est en raison de la **'pauvreté de ton style'** – c'est comme cela que tu l'appelles en effet – que tu envoies assez souvent des lettres formulées dans les mêmes termes, je ne l'admets pas ni ne l'approuve ; et moi-même, à qui tu prêtes par plaisanterie – c'est ainsi en effet que je l'entends – la **'richesse du style'**, je reconnais que je ne suis pas tout à fait indigent en matière de mots – il n'est pas nécessaire en effet de dissimuler, – mais, en même temps néanmoins – ceci non plus n'est pas de la dissimulation – je m'incline facilement devant la sobriété et la pureté de tes écrits », Cicéron, *Ad Familiares*, IV, 4, 1.

<sup>74</sup> « Il est évident qu'ils [les moyens d'acquérir la clarté de style] consistent à parler un latin pur, avec des mots usités et qui expriment d'une façon précise ce qu'on veut énoncer et mettre en lumière, à ne pas employer des périodes trop longues, à ne pas prolonger les métaphores empruntées à la comparaison d'autres objets, à ne pas violer les rapports de temps, à ne pas confondre les personnes, à ne pas embrouiller le plan », Cicéron, *L'Orateur*, III, 13.

aux circonstances d'écriture : il faut distinguer le *sermo* épistolaire et le style rhétorique propre à l'orateur<sup>75</sup>.

### 1.3. Une langue en constante évolution, qui s'enrichit et qui innove

Les écrits que nous possédons de Cicéron s'échelonnent sur une période d'environ quarante-trois ans durant lesquels la langue de l'orateur s'est développée et étoffée sous diverses influences. Quelques-unes de ces évolutions, mentionnées par Laurand (1935, p. 160-161), intéressent notre étude de cas. Tout d'abord, les mots et les citations grecques sont beaucoup plus rares dans les discours que dans les lettres. En effet, dans la *Correspondance*, Steele (1900) en recense environ huit cent cinquante. Cicéron les emploie tantôt pour exprimer une idée qui n'a pas d'équivalent exact en latin, tantôt pour donner à son style plus de variété (*copiosus*) et de piquant. Au contraire, il y a très peu de citations grecques dans les discours : Laurand (1907, p. 61-62) en compte seulement trois issues des *Verrines*. Il note qu'au lieu d'être introduits sans explications comme dans les lettres, les mots grecs sont traduits en latin ou Cicéron les rapporte sans les prendre à son compte. L'usage du grec semble alors plutôt spécifique de la *Correspondance*. De plus, la lettre étant bien souvent pour Cicéron le lieu de la confiance, nous trouvons beaucoup de mots peu usuels, dont il n'existe ailleurs presque aucun exemple.

Dans le cadre de nos recherches sur le bilinguisme gréco-romain dans la *Correspondance*, il est alors intéressant d'étudier les innovations de la langue cicéronienne, aussi bien en latin qu'en grec. Laurand (1907, p. 59) cite les plus remarquables :

- les dérivés plaisants ou étranges : *sullaturio* (du verbe *sullaturire*, signifiant « imiter Sulla<sup>76</sup> ») ; *proscripturio* (« désirer proscrire ») ; *pseudocato* (« Pseudo-Caton<sup>77</sup> ») ; *appietas* (« descendance des Appius ») ; *lentulitas* (« la noblesse d'un Lentulus »<sup>78</sup>) ;

---

<sup>75</sup> « Les préceptes de l'éloquence (*contentio*) », dit Cicéron, « sont du domaine des rhéteurs, tandis qu'il n'est point de règles de la conversation (*sermo*) ; peut-être cependant celles-ci aussi pourraient-elles exister ! » », Ferreyrolles, 2010, p. 22. Par ailleurs, Ferreyrolles perçoit « l'univers épistolaire » selon deux pôles : « le pôle du *sermo*, qui relève (...) de la *uita contemplatiua* et de son *otium*, celui de l'*oratio* relevant de la *uita actiua* (les joutes du forum) », Ferreyrolles, 2010, p. 23.

<sup>76</sup> Publius Cornelius Sulla, homme politique de la fin de la République romaine, que Cicéron défendit dans son discours *Pro P. Sulla* (62 avant J.-C.). Il était accusé d'avoir participé à la conjuration de Catilina.

<sup>77</sup> Voir Cicéron, *Ad Atticum*, I, 14, 6 : *Bonis utimur tribunis pl., Cornuto uero Pseudocato.*

<sup>78</sup> Voir Cicéron, *Ad Familiares*, III, 7, 5 : *Ullam Appietatem aut Lentulitatem ualere apud me plus quam ornamenta uirtutis existimas ?*

- les mots hybrides *σησιωδέστερον*<sup>79</sup> (« qui sentit plus son Sextius ») à et *facteon*<sup>80</sup> (« il ne faut faire aucun cas de ») ;

- enfin, dans les lettres les particules *per* et *sub* qui s'ajoutent à n'importe quel adjectif ou verbe (ex. *subturpiculus*<sup>81</sup>, « confus ») et l'abondance des diminutifs tout à fait curieux tels que *putidiusculus*<sup>82</sup> (« ennuyeux », « pénible », « désagréable »).

La liste établie par Laurand (1935, p. 160-165), loin d'être exhaustive, ne serait toutefois pas utile pour nous si nous ne prenions pas en compte tous les termes que Cicéron a lui-même créés. Or, c'est presque uniquement pendant les trois dernières années de sa vie que l'orateur a introduit en latin des mots nouveaux, notamment empruntés au grec ou calqués sur le grec. Les années 45, 44 et 43 ont donc été les plus prolifiques en termes d'innovation et d'enrichissement de la langue cicéronienne d'abord mais aussi de la langue latine en général. Intéressons-nous désormais à la posture de Cicéron en tant que traducteur du grec en latin et en particulier aux mécanismes linguistiques qui l'ont incité, dans certains cas, à créer de nouveaux mots.

## 2. Cicéron traducteur

Cicéron s'est adonné à l'exercice de la traduction des grandes œuvres littéraires grecques (Eschyle, Sophocle, Euripide et Homère) mais aussi des œuvres philosophiques (le *Timée* de Platon par exemple). Dans cette discipline, pensée comme éminemment grecque, Cicéron s'efforçait dans son travail de traduction de rendre avec le plus d'exactitude possible la terminologie : « le cas le plus remarquable est sans doute celui de l'ἐποχή un concept central dans la Nouvelle Académie, dont la traduction s'élabore progressivement dans la correspondance<sup>83</sup> ». Ce concept spécifiquement philosophique, désignant « la suspension de l'assentiment » fait l'objet d'une réflexion entre Cicéron et Atticus sur la traduction la plus juste à adopter. Le choix se porte d'abord sur le terme latin *dubitatio* (« hésitation ») :

---

<sup>79</sup> Voir Cicéron, *Ad Atticum*, VII, 17, 2 : *Itaque nihil umquam legi scriptum σησιωδέστερον.*

<sup>80</sup> Voir Cicéron, *Ad Atticum*, I, 16, 13 : *Qua re, ut upinor, φιλοσοφητέον, id quod tu facis, et istos consulatus non flocci facteon.* *facteon* correspond ici à *faciendum*, c'est un terme forgé à l'imitation de *φιλοσοφητέον* employé dans la même phrase.

<sup>81</sup> Voir Cicéron, *Ad Atticum*, IV, 5, 1 : *Quid ? Etiam (dudum circumrodo quod deuorandum est) subturpicula mihi uidebatur esse παλιωδία.*

<sup>82</sup> Voir Cicéron, *Ad Familiares*, VII, 5, 3 : *Simus enim putidiusculi, quamquam per te uix licet ; uerum, ut uideo, licebit.*

<sup>83</sup> Aubert-Baillet, *Les langages de la philosophie en Grèce et à Rome, de la période classique au début de l'Empire*, « Le grec et la philosophie dans la correspondance de Cicéron », Mémoire inédit, 2019, p. 20-21.

*Intellexi ex tuis litteris te ex Turrano audisse a me prouinciam fratri traditam. Adeo ego non perspexeram litterarum tuarum ? Ἐπ<έχ>ειν te scribebas. Quid erat dubitatione dignum, si esset quicquam cur placeret fratrem et talem fratrem relinqui ? Ἀθέτησις ista mihi tua, non ἐποχή uidebatur. Monebas de Q. Cicerone puero ut eum quidem neutiquam relinquerem. Τοῦμὸν ὄνειρον ἐμοί. Eadem omnia quasi conlocuti essemus uidimus. Non fuit faciendum aliter meque ἐπιχρονία ἐποχή tua dubitatione liberauit<sup>84</sup>.*

Puis s'engage une véritable discussion entre les deux amis sur le meilleur terme à adopter, celui qui rendrait le mieux le concept philosophique grec en latin : le verbe latin *sustinere* ou le calque *inhibere* ?

*Nunc ad rem ut redeam, **inhibere** illud tuum, quod valde mihi adriserat, vehementer displicet. Est enim verbum totum nauticum. Quamquam id quidem sciebam sed arbitrabar **sustineri** remos cum **inhibere** essent remiges iussi. Id non est eius modi didici heri cum ad villam nostram nauis appelleretur. Non enim **sustinent** sed alio modo remigant. Id ab ἐποχή remotissimum est. Qua re facies ut ita sit in libro quem ad modum fuit. Dices hoc idem Varroni, si forte mutauit<sup>85</sup>.*

Ces deux passages révèlent l'extrême rigueur que Cicéron attache au choix des mots. C'est ainsi que parfois, préférant conserver le sens que le mot revêt en grec, il n'hésite pas – quand aucun équivalent latin existe – à créer de nouveaux termes.

Toutefois, malgré sa grande connaissance de la langue grecque et de l'admiration qu'il porte à la Grèce, « Cicéron n'est pas prêt à tout concéder à cette langue, au détriment du latin qu'il

---

<sup>84</sup> « J'ai compris à ta lettre que tu avais appris par Turranius que j'avais transmis la province à mon frère. Pour ma part, avais-je à ce point manqué de percevoir la clairvoyance dont témoignaient tes lettres ? Tu m'écrivais 'hésiter'. Qu'est-ce qui méritait une hésitation, s'il y avait quelque motif pour décider de laisser là-bas mon frère, et un frère tel que lui ? À mes yeux, cela semblait un rejet de ta part, non une hésitation. Tu m'avertissais de ne laisser en aucun cas du moins le jeune Quintus. C'est là mon rêve que tu me racontes. Nous en avons eu en tous points les mêmes visions, presque comme si nous avions échangé de vive voix. Il ne fallait pas agir autrement, et ton hésitation persistante m'a délivré de la mienne », Cicéron, *Ad Atticum*, VI, 9, 3. Ce passage, qui ne fait pas partie de notre corpus, illustre la méthode employée par Cicéron pour traduire un concept grec en latin. Il en est de même pour le passage traduit dans la note suivante.

<sup>85</sup> « À présent, pour en revenir à notre sujet, ce mot '*inhibere*' [i.e. suspendre] proposé par toi, qui m'avait beaucoup souri, me déplaît vivement. C'est en effet un terme purement nautique. Je le savais certes, mais je pensais que les rames étaient 'retenues' une fois que les rameurs avaient reçu l'ordre de les 'suspendre'. J'ai appris hier que ce n'était pas le cas alors qu'un navire accostait près de ma villa. Ils ne les 'retiennent' pas en effet, mais rament de façon différente. Ceci est extrêmement éloigné de ἐποχή. Aussi feras-tu en sorte que l'on revienne à la version précédente dans mon livre. Tu le diras également à Varron, si d'aventure il a effectué le changement », Cicéron, *Ad Atticum*, XIII, 21, 3.

défend de toutes ses forces<sup>86</sup> ». Ainsi, alors qu'il est l'éditeur du poème de Lucrèce, il ne partage pas avec le poète sa théorie de *l'egestas* de la langue latine. Les deux cultures (latine et grecque), intimement mêlées, possèdent de nombreuses similitudes, tant dans le domaine de l'éducation que sur le plan linguistique. Cependant, si l'appellation « Romains » et « Grecs » désigne bien deux peuples distincts, il n'en est pas de même pour l'identité culturelle. En effet, les deux langues – latine et grecque – coexistent en un équilibre instable au sein du même espace géographique, l'une cherchant toujours à dominer l'autre dans une recherche commune « d'équilinguisme » ou de « bilinguisme équilibré » (Rochette, 1996, p. 18).

### **2.1. Lutter contre la patrii sermonis egestas<sup>87</sup>**

Utilisée pour la première fois par Lucrèce, l'expression *patrii sermonis egestas* traverse toute la latinité. Dans l'Antiquité, cette formule apparaît comme un véritable τόπος qui souligne la difficulté éprouvée par les Latins pour forger des concepts pour lesquels le grec a des ressources plus variées. Plusieurs auteurs antiques latins – Lucrèce, Cicéron, Quintilien et Aulu-Gelle entre autres – se sont interrogés sur la relative pauvreté de leur langue<sup>88</sup>. Les jugements sur le latin ont pour origine la question de savoir dans quelle mesure le latin constitue un idiome qui puisse rivaliser avec le grec, en particulier pour l'expression de concepts techniques complexes. Or si la plupart des auteurs latins accepte *l'egestas* de leur langue, un seul parmi eux s'est opposé à la conviction de pauvreté du latin : Cicéron. En effet, celui-ci prend position contre *l'egestas* de sa langue en affirmant que le patrimoine lexical latin, loin d'être pauvre (*inopem*) est au contraire bien souvent plus riche que le grec (*locupletiozem*). Pour le démontrer, il s'appuie sur plusieurs exemples dont en voici trois tirés des *Tusculanes* : le terme grec πόνος qui peut se traduire par deux substantifs latins de sens différents : *labor* et *dolor* (II, 15, 35) ; le nom grec μανία, unique terme exprimant la « folie » en grec, correspond à quatre vocables latins, qui en désignent les différents degrés : *amentia* (« fou »), *dementia* (« folie »), *insanitas* (« mauvaise santé mentale ») et *insipientia* (« sottise ») (III, 5, 10) ; et son antonyme, σωφροσύνη, dont les termes latins correspondants : *temperantia* (« juste mesure »), *moderatio* (« modération ») et *modestia* (« tempérance ») sont plus précis sur le plan lexical (III, 8, 16).

---

<sup>86</sup> Rochette, 1996, p. 12.

<sup>87</sup> Terme forgé par les Romains pour désigner « la pauvreté de la langue latine » face à la langue grecque.

<sup>88</sup> Pour les références précises selon chaque auteur, voir le compte rendu de Rochette sur l'ouvrage de Thorsten Fögen, *Patrii sermonis egestas. Einstellungen lateinischer Autoren zu ihrer Muttersprache. Ein Beitrag zum Sprachbewußtsein in der römischen Antike*. In *L'Antiquité classique*, 70, 2001, pp. 286-288.

Ces exemples illustrent l'entreprise de Cicéron : traduire dans sa langue les textes philosophiques des Grecs, afin que Rome dispose d'un corpus de textes philosophiques. En effet, la philosophie à l'époque républicaine de Cicéron était sentie fondamentalement et intrinsèquement grecque, et les leçons ou les conférences de philosophie étaient toujours données en grec. Aussi, en traduisant en latin des concepts philosophiques cités en grec, Cicéron a voulu que sa langue dispose de toutes les ressources lexicales pour traiter de la philosophie. Pour ce faire, lorsque les termes manquaient en latin, il a dû en créer de nouveaux.

## 2.2. Cicéron créateur de nouveaux mots

Dans son étude, Laurand (1907, p. 68) a remarqué que les ouvrages philosophiques de Cicéron renfermaient de nombreux néologismes. Aussi Cicéron, notant la différence de la langue oratoire et de la langue philosophique, a remarqué que cette dernière ne pouvait se contenter des mots employés quotidiennement, dans le Forum :

*Atque ut omittam has artis elegantes et ingenuas, ne opifices quidem tueri artificia possent, nisi uocabulis uterentur nobis incognitis, usitatis sibi. Quin etiam agricultura, quae abhorret ab omni politiore elangantia, tamen eas res, in quibus uersatur, nominibus notauit nouis. Quo magis hoc philosopho faciendum est. Ars enim philosophia uitae, de qua disserens **arripere uerba de foro non potest**<sup>89</sup> ?*

Cependant, la philosophie n'a pas eu beaucoup de succès auprès de l'élite romaine et les Romains ont longtemps hésité à se tourner vers cette discipline, longtemps perçue comme incompatible avec l'enseignement de la rhétorique<sup>90</sup>. Chaque école de philosophie délivrait une règle de vie que les disciples devaient suivre. L'engagement était total ; or à Rome, le statut social et le *mos maiorum* sont essentiels ; un citoyen romain de classe sociale élevée, s'il veut jouer pleinement son rôle, ne peut se consacrer entièrement à la philosophie, c'est-à-dire adopter les valeurs et le mode de vie de l'école qu'il a choisie, incompatibles avec celui de ses ancêtres. Même Cicéron admet qu'elle reste pour lui une activité réservée à ceux

---

<sup>89</sup> « Et en admettant que je renonce à cet art distingué et naturel, les artisans pourraient-ils du moins préserver leurs arts, s'ils ne faisaient pas usage de mots inconnus pour nous, utilisés seulement par eux ? Bien plus : l'agriculture, qui répugne à toute correction raffinée, néanmoins ces faits dans lesquels elle s'est trouvée mêlée, elle les a désignés par de nouveaux noms. Il faut que le philosophe fasse davantage encore. En effet, la philosophie est l'art de la vie, et en matière de dissertation, on ne peut pas s'emparer des mots du Forum », Cicéron, *De Finibus*, III, 2, 4-5. Traduction personnelle.

<sup>90</sup> « Rhétorique et philosophie n'ont pas toujours fait bon ménage et se sont du reste longtemps affrontées, depuis Platon au moins, hostile à la prétention des sophistes à être des maîtres de sagesse », Wolff, 2015, p. 87.

qui sont retirés de la vie publique. Il ne rejette donc pas totalement l'idée que la philosophie possède son vocabulaire spécifique, mais son élaboration doit obéir à des règles qui sont essentielles ainsi que le précise Lévy (1992, p. 96) :

« La première est qu'une nouvelle expression corresponde à une réalité nouvelle (...) la seconde implique que l'on mette à contribution les ressources de la langue latine, plutôt que de produire de simples calques<sup>91</sup> ».

Le calque linguistique<sup>92</sup> se manifeste quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveaux, une langue A (le latin) traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B (le grec) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme formé de mots existant aussi dans la langue. Lorsqu'il s'agit d'un mot simple, le calque se produit par l'addition d'un « sens » emprunté à la langue B : par exemple, le verbe français *réaliser* dont le sens est « rendre réel, effectif » a pris aussi celui de « comprendre » par calque de l'anglais *to realize*. Lorsqu'il s'agit d'un mot composé, la langue A conserve le plus souvent l'ordre des éléments de la langue B, même lorsque cet ordre est contraire à celui observé ailleurs dans l'usage de la langue : par exemple, le nom composé français *quartier-maître* est formé des mots français *quartier* et *maître* mais c'est un calque de l'allemand *Quartiermeister* dont il conserve l'ordre (en effet, en français, le déterminant *quartier* devrait suivre le déterminé *maître*).

Dans un passage du *De Finibus*, Cicéron développe sa méthode<sup>93</sup> :

« Il ne sera cependant pas nécessaire de rendre le terme grec par un mot latin calqué sur lui, comme ont coutume de le faire les traducteurs à court d'expression, alors qu'il existe un mot plus usuel disant la même chose. On peut même faire ce que j'ai coutume de faire : là où les Grecs ont un mot, j'emploie, si je ne peux pas faire autrement, plusieurs mots : cela n'empêche pas qu'on doive nous accorder le droit

---

<sup>91</sup> Lévy, 1992, p. 96.

<sup>92</sup> J'emprunte cette définition à Dubois, Giacomo-Marcellesi, Gespin (2001, p. 73-74).

<sup>93</sup> *Nec tamen exprimi uerbum e uerbo necesse erit, ut interpretes indiserti solent, cum sit uerbum, quod idem declaret, magis usitatum. Equidem soleo etiam quod uno Graeci, si aliter non possum, idem pluribus uerbis exponere. Et tamen puto concedi nobis oportere ut Graeco uerbo utamur, si quando minus occurret Latinum (...)*, (« Cependant, il ne sera pas nécessaire de traduire mot pour mot, comme ont l'habitude de faire les interprètes peu éloquents, alors qu'il y aura un mot pour signifier la même chose, et en plus un mot usité. Certes, j'ai en effet l'habitude pour un seul mot en langue grecque, si je ne peux pas faire autrement, d'exposer la même idée par plusieurs mots. Et cependant je pense qu'il nous est accordé et allégué que nous utilisions le mot grec, lorsque le cas échéant il ne s'en était pas présenté dans la langue latine (...) »), Cicéron, *De Finibus*, III, 4, 15. Traduction personnelle.

d'user un terme grec **toutes les fois que le latin ne nous offrira pas d'équivalent**<sup>94</sup> ».

Dans ce passage, Cicéron exprime sa confiance dans la langue latine en même temps qu'il réaffirme la nécessité de créer de nouveaux mots pour des concepts qui n'existent pas dans le monde romain. Ainsi pouvons-nous dire que Cicéron a largement contribué à enrichir la langue latine – principalement dans le domaine de la philosophie – en élaborant des méthodes de traduction et en acclimatant des concepts grecs à la langue latine. Le concept d'autonymie étudié par Nicolas (1999) explique en partie comment Cicéron procède dans la traduction du grec en latin.

### ***2.3. Le concept d'autonymie : une réflexion sur la manière de traduire***

L'autonymie<sup>95</sup> se produit quand un signe renvoie à lui-même en tant que signe et non à l'objet, au monde. L'usage autonymique d'un mot dans un énoncé est celui du mot-entrée dans le dictionnaire. Tout mot d'un énoncé peut être détaché – par le locuteur ou l'interlocuteur – de son environnement et considéré en situation autonome. Aussi l'autonymie se distingue des autres situations métalinguistiques de définition par le fait qu'elle concerne toujours l'énoncé rapporté par le locuteur (autocitation) ou par autrui (citation).

Dans son étude sur la syntaxe de la mention, Nicolas<sup>96</sup> prend l'exemple de Cicéron pour illustrer la différence entre emplois autonymiques et emplois usuels. Les résultats de son analyse que nous présentons brièvement ici sont pertinents pour notre recherche : nous nous concentrerons en particulier sur les énoncés contenant un autonyme grec afin de rendre compte de la façon dont Cicéron traite du grec.

Selon Nicolas, les autonymes grecs présents dans les œuvres cicéroniennes sont pour la plupart des substantifs dont la forme casuelle la plus fréquente est ce que le linguiste appelle « le nominatif-étiquette » qui consiste à insérer le mot grec au nominatif dans la phrase latine. Voici un exemple : (...) *mirabilia Stoicorum, quae παράδοξα nominantur* (...) <sup>97</sup>. Il s'agit

---

<sup>94</sup> Traduction empruntée à Lévy, 1992, p. 96-97.

<sup>95</sup> J'emprunte cette définition à Dubois, Giacomo-Marcellesi, Gespin (2001, p. 60).

<sup>96</sup> Nicolas, 1999. Nous précisons que les résultats de l'étude de Nicolas mentionnés ici en exemple ne sont pas toujours applicables à la *Correspondance*. En effet, si celui-ci a analysé le grec de l'ensemble du corpus cicéronien, il a exclu de son étude les échanges épistolaires. Le grec des lettres constitue donc un cas singulier de bilinguisme parmi toutes les œuvres de Cicéron.

<sup>97</sup> Cicéron, *Académiques*, II, 44, 136.

d'utiliser les facultés du nominatif à désigner la notion de la manière la plus pure<sup>98</sup>, notamment dans les emplois dits « nominatif dénominatif ».

En général, l'intégration des autonymes grecs ne pose pas davantage de problème que pour les substantifs latins : la seule vraie difficulté réside dans l'absence morphologique de l'ablatif en grec. Une solution serait d'utiliser un nominatif dénominatif ou un infinitif mais ce n'est pas le choix de Cicéron. En effet, celui-ci préfère des alternatives qu'il estime plus conforme à la grammaire, même si celles-ci obscurcissent parfois son propos :

- il peut helléniser l'entour de l'autonyme grec, en l'occurrence la préposition *de* devenant *περί* et casualiser le terme grec selon la syntaxe grecque.

Exemple : (...) *ad illam Diodori contentionem, quam περί δυνατῶν* (...) <sup>99</sup>.

- il peut se servir de la construction du verbe latin *interest* d'après l'analogie grecque de *διαφέρει* ce qui induit l'usage d'un infinitif substantivé au génitif.

Exemple : *Sed plane gaudeo quoniam τὸ νημεσῶν interest τοῦ φθονεῖν* <sup>100</sup>.

- enfin, il peut choisir de latiniser l'autonyme grec afin de produire un énoncé entièrement latin, « tout en prétendant écrire du grec » comme le remarque Nicolas (1999, p. 8).

Exemple : *Tum Velleius (...) tamquam modo ex deorum concilio et ex Epicuri intermundiis descendisset, 'Audite', inquit (...)* <sup>101</sup>. Le terme *intermundiis* est employé ici à la place de « l'ablatif » grec de *μετακόσμια*. Faute d'un ablatif grec et par refus d'utiliser un nominatif dénominatif (*ex Epicuri μετακόσμια*), Cicéron traduit en latin le terme grec tout en insistant sur son origine grecque (*Epicuri*) : « c'est du grec sans grec » précise Nicolas (1999, p. 8).

De ces divers exemples, Nicolas conclut donc que « la syntaxe d'accord prévaut chez Cicéron (...) puisqu'on le voit préférer la correction grammaticale à la clarté de l'énoncé » (1999, p. 9). Ainsi, lorsque nous analyserons les données de notre corpus dans la partie 3, nous pourrions déterminer si les catégories proposées par Nicolas pour le reste du corpus cicéronien sont opératoires pour la *Correspondance*.

---

<sup>98</sup> « (...) le nominatif, en effet, outre ses emplois syntaxiques fondamentaux, « est aussi le **cas du nom** (*nomen*) considéré en lui-même. (...) Le nominatif était ainsi **une sorte de cas-zéro**, auquel se mettait tout substantif qui se trouvait isolé dans la phrase par rupture de construction. (...) Le mot intéressé est en quelque sorte mis 'entre guillemets' » D'où l'emploi du nominatif qu'on appelle **dénomminatif**, susceptible de servir de dénomination indépendamment de toute apposition grammaticale », Nicolas, 2005.

<sup>99</sup> Cicéron, *Du Destin*, 9, 17.

<sup>100</sup> Cicéron, *Ad Atticum*, V, 19.

<sup>101</sup> Cicéron, *De la nature des dieux*, I, 8.

Outre ces palliatifs, il arrive que Cicéron opte pour la création lexicale, autrement dit qu'il recourt à la néologie. Voyons ce que le concept désigne en linguistique avant d'étudier un exemple précis de néologisme cicéronien.

### 3. *Cicéron et la néologie*

Si la création lexicale ou néologie est le dernier recours de Cicéron pour les traductions, elle est néanmoins un des moyens efficaces pour transposer des concepts grecs en latin. Dans cette section, nous allons d'abord définir le concept de néologie avant d'étudier un cas particulier extrait du corpus cicéronien afin de comprendre comment Cicéron utilise cette ressource linguistique.

#### 3.1. *Néologie, néologismes : définitions et implications grammaticales*

Selon Pruvost et Sablayrolles (2019, p. 52), un néologisme est « un **signe** linguistique comme les autres associant un **signifié** (sens) et un **signifiant** (forme) renvoyant globalement à un **référent**, extralinguistique ». Le néologisme peut prendre diverses formes qui modifient les rapports entre les trois pôles du triangle sémiotique et affectent le signe dans son ensemble. Il se manifeste selon différents critères :

- le néologisme se caractérise par une nouvelle forme et un nouveau sens. Par exemple, en français, le *pacs*, les *pacsés*, *se pacser*, créées pour rendre compte d'un nouveau statut juridique (le PActe Civil de Solidarité ou PACS) ;
- un nouveau sens est attribué à une forme préexistante : depuis le développement de l'informatique, *la souris*, en français comme en anglais (*a mouse*), ne désigne plus seulement le petit rongeur mais désormais aussi un boîtier de contrôle relié à l'ordinateur ;
- enfin, le néologisme est le résultat d'une forme nouvelle pour un sens ancien. Ce type de néologisme se développe sous l'effet des phénomènes de mode (l'anglais *coach* supplante désormais le français *entraîneur*) ; des mentalités qui changent (*femme de ménage* est remplacée par *technicienne de surface*) ou de l'apparition de nouvelles réalités (*lave-linge*, appelé anciennement *machine à laver*, est apparu par analogie à *lave-vaisselle*).

La variété des néologismes dans nos sociétés nous invite ainsi à reconsidérer ce concept, vecteur d'enrichissement de la langue, et en particulier les mécanismes de sa création. En effet, les néologismes sont d'abord des créations individuelles de locuteurs donnés, qui surgissent dans des situations d'énonciation spécifique, à des moments particuliers (Pruvost et Sablayrolles, 2019, p. 56).

De fait, la créativité lexicale ne s'exerce pas d'une façon uniforme selon les membres de la communauté linguistique. D'un point de vue sociolinguistique, tous les membres de l'échange langagier ne sont pas nécessairement sur un même pied d'égalité : par exemple, la position de supériorité du locuteur face à ses interlocuteurs peut le conduire à créer des néologismes pour le seul plaisir d'user de son pouvoir et de dévoiler sa culture (Pruvost et Sablayrolles, 2019, p. 71). Par ailleurs, la pratique d'autres langues est l'un des vecteurs qui permet la création lexicale : ainsi Cicéron qui emprunte à la langue grecque des tours impossibles à rendre en latin.

Les néologismes sont ainsi souvent le résultat de la stratégie du locuteur cherchant à exercer une influence sur ses récepteurs. Le terme nouvellement créé a plusieurs fonctions, en particulier une fonction relationnelle : certains néologismes contribuent à instituer une connivence entre les deux interlocuteurs qui partagent le même savoir ou apparaître sous la plume du locuteur désireux de jouer avec les codes du langage, dans une stratégie d'inventivité verbale (Pruvost et Sablayrolles, 2019, p. 81).

Les néologismes d'un énoncé donné sont donc toujours motivés ; ils sont porteurs du message que le locuteur veut transmettre à son destinataire. Mais la création lexicale peut aussi survenir par nécessité syntaxique : un néologisme permet parfois d'éviter une périphrase ou d'exprimer le « mot juste ». Dans la plupart des cas, il sert de marque identitaire au locuteur : c'est une manière pour lui d'affirmer son identité et celle du groupe auquel il appartient (Pruvost et Sablayrolles, 2019, p. 85).

Cicéron, dont la culture littéraire témoigne d'une éducation rigoureuse en est un exemple, non seulement dans la relation qu'il entretient avec les langues mais aussi avec la grammaire pour laquelle il pousse à l'extrême « la tendance intégrationniste du latin<sup>102</sup> ». L'étude de cas que nous allons présenter dans la section suivante a pour objectif de l'illustrer.

### **3.2. Cicéron, créateur du substantif latin *aeternitas* ?**

Dans son étude sur le transfert de la notion d'éternité chez Cicéron, Luciani (2006) fait l'hypothèse que Cicéron est l'inventeur du substantif latin *aeternitas*. Son analyse approfondie de l'étymologie du terme nous permet à la fois d'appréhender la relation entretenue par Cicéron à la langue et surtout de comprendre comment se forment les néologismes. Partant du postulat que Cicéron est non seulement le premier, mais aussi le

---

<sup>102</sup> Expression empruntée à Serbat 1996 et reprise par Nicolas, 1999.

seul auteur de son époque à employer le terme *aeternitas*, Luciani décide de lui attribuer ce néologisme. Cependant, après comparaison avec d'autres corpus antérieurs à Cicéron, Luciani constate que l'hypothèse d'une création lexicale cicéronienne ne peut être confirmée, dans la mesure où l'existence préalable du terme reste toujours possible. Par ailleurs, plusieurs indices, notamment d'ordre sémantique, la conduisent à réviser son postulat de départ selon lequel :

- Cicéron serait l'inventeur du terme *aeternitas* ;
- le terme *aeternitas* serait calqué sur un terme grec (lequel ?) ;
- le terme *aeternitas* aurait été privilégié à d'autres termes par Cicéron (pourquoi ?).

Pourquoi Cicéron a-t-il privilégié le terme *aeternitas* quand il avait également à sa disposition des termes tels que *aetas* et *aeuum*, davantage utilisés ? Luciani évoque le sens et la valeur que *aeternitas* prend sous la plume de l'auteur. Le terme le plus évident afin d'exprimer la notion de durée est *aeuum*, qui entretient un rapport d'ordre étymologique avec αἰών. Par ailleurs, du point de vue de sa formation, le substantif latin *aeternitas* est un dérivé de dérivé, et de fait ne correspond pas au grec αἰών mais à αἰωνιότης, un dérivé tardif de αἰώνιος. Or, Luciani (2006, p. 12) explique que ces divergences quant à la formation des deux termes – *aeuum* et *aeternitas* – confèrent au mot latin

« un **coefficient d'abstraction** élevé : si *aeuum* fait référence au temps vécu, le dérivé *aeternitas* désignera la qualité de ce qui est *aeternus*, c'est-à-dire le fait d'avoir une durée sans rapport ni avec la vie humaine ni avec les divisions temporelles ».

C'est ainsi que l'évolution ayant affecté le sémantisme de αἰών contribue à expliquer le choix de Cicéron. En effet, désireux de donner une définition concise du temps humain et qui corresponde à l'usage courant, il distingue la notion générale de temps (véhiculée par le terme *aeternitas*) de celle de l'expérience humaine (véhiculée par *aeuum* ou *aetas*). Aussi Luciani conclut que s'il n'en est pas le créateur, Cicéron a joué un rôle prépondérant dans la généralisation du terme *aeternitas* auquel il a conféré un nouveau sens. Conformément aux différentes manifestations des néologismes étudiées plus haut, nous sommes dans le cas où un nouveau sens est attribué à une forme préexistante.

Ces trois premiers chapitres ont été l'occasion de rappeler les liens qui unissent Cicéron au bilinguisme gréco-latin à l'époque de la République romaine. Partant de l'échelle géographique la plus large, nous avons d'abord présenté le multilinguisme dans le monde gréco-romain, en particulier les contacts entre les langues grecque et latine (chapitre 1). Puis, observant que le bilinguisme affectait les couches les plus aisées de la société, nous avons ensuite exposé comment les deux langues étaient enseignées, ce qui nous a conduit à considérer le système éducatif romain (chapitre 2). Enfin, nous nous sommes intéressée plus en détails à l'écrivain Cicéron dont nous avons dressé un aperçu du style en donnant ses principales caractéristiques, avant d'étudier les pratiques de traduction de l'orateur et sa relation à la langue, notamment à la grammaire et à la création néologique (chapitre 3).

Après cette première partie développant entre autres le concept théorique du bilinguisme gréco-latin et les particularités linguistiques propres à Cicéron, nous allons maintenant présenter notre corpus d'étude, en commençant par exposer la méthodologie selon laquelle nous fonderons notre classification des termes grecs dans la troisième partie de notre travail.

**PARTIE 2**

-

**MÉTHODOLOGIE**

Les deux chapitres qui suivent exposent les données de notre corpus et la méthodologie qui nous permettra de les exploiter. Le chapitre 4 présente la *Correspondance*, l'œuvre sur laquelle nous travaillons : les différentes éditions mais aussi le support de l'écrit, la lettre. Le chapitre suivant se focalise sur la méthodologie du recueil des données en précisant les outils lexicographiques utilisés et présente nos données, à savoir les séquences grecques.

## **Chapitre 4. La *Correspondance* de Cicéron**

Dans ce chapitre, nous commencerons par reconstituer les liens entre les diverses éditions de la *Correspondance* afin de situer nos textes au sein de l'œuvre. Puis, nous justifierons la délimitation de nos données en fonction de notre objet d'étude : l'emploi de séquences grecques par Cicéron. Enfin, nous verrons quelle a été la réception par Carcopino (1947) et De Giorgio (2011) des échanges épistolaires de Cicéron dans le but de mieux orienter la lecture et l'interprétation des lettres de notre corpus.

### **1. *Les éditions modernes de la Correspondance***

Le corpus cicéronien de la *Correspondance* constitue un ensemble très hétérogène, d'abord voulu par le genre textuel : en effet, il n'est pas toujours aisé de conserver<sup>103</sup> des lettres, sujettes à la fragmentation ; ensuite à cause du choix de classement adopté par les éditeurs : alors que l'édition de Constans choisit le critère chronologique, l'édition Classiques Garnier – dont la seule et unique édition date de 1937 – opte pour un classement en fonction des correspondants.

Telle qu'elle nous a été transmise, la *Correspondance* de Cicéron est constituée de trois grands ensembles :

- les lettres à son ami Atticus (*Ad Atticum*) ;
- les lettres adressées à des proches (*Ad Familiares*) ;
- les lettres à son frère Quintus, auxquelles s'ajoutent les lettres à Marcus Brutus.

---

<sup>103</sup> À titre d'exemple, si nous disposons des lettres de Cicéron envoyées à son ami Atticus, nous ne possédons pas les réponses de ce dernier. Ainsi, certains événements ou prises de positions d'un des locuteurs ne peuvent parfois pas être compris et interprétés. La biographie d'Atticus par Cornélius Nepos nous renseigne néanmoins sur quelques-unes des habitudes du personnage.

Pour constituer notre corpus, nous avons travaillé avec deux éditions en particulier que nous présentons dans le tableau ci-dessous.

<b>Édition</b>	Paris, Les Belles Lettres	Cambridge, Cambridge University Press
<b>Éditeur scientifique</b>	L.-A. Constans	W.S. Watt et D.R. Shackleton Bailey
<b>Date : première publication (pour les lettres <i>Ad Atticum</i>)</b>	1934	1965
<b>Traducteur</b>	L.-A. Constans	D.R. Shackleton Bailey
<b>Maison d'édition</b>	Paris, Les Belles Lettres	Oxford, Clarendon Press

**Tableau présentant les deux éditions utilisées**

L'édition française de Constans (1934) nous a servi de référence pour comprendre l'établissement du texte et sa traduction tandis que l'édition anglaise de Watt et Shackleton Bailey (1965) nous a permis d'adapter nos traductions des termes grecs par comparaison avec l'édition française.

Nous avons en effet besoin de consulter deux propositions de traduction puisque comme le remarque Dubuisson (2005, p. 70), d'une édition à l'autre, le corpus de lettres et de termes grecs recensés varie pour deux raisons :

- selon que certains textes sont considérés comme une seule lettre ou comme deux lettres distinctes : ainsi l'édition Tyrrell Purser comptabilise 931 lettres au total alors que l'édition de Constans en compte 944 ;

- selon que les traducteurs décident d'écrire en grec ou de transcrire : à titre d'exemple, dans certaines éditions, nous trouverons tantôt ἥρωες (Constans) et tantôt *heroes* (Tyrrell Purser) ou tantôt *tyrannoctoni* (Tyrrell Purser) et tantôt τυραννοκτόνοι (Constans).

La consultation de deux éditions différentes nous a permis d'établir notre édition de référence. En effet, par comparaison des deux traductions, nous avons pu déterminer les similitudes et les différences au niveau de l'établissement du texte notamment, et décidé alors de conserver l'édition française de Constans comme référence. Deux raisons justifient ce choix :

- la langue – le français – pour lequel nous avons évidemment plus d'affinités que l'anglais ; ainsi, nous évitons la difficulté d'être confrontés à deux langues étrangères et nous pouvons concentrer nos efforts d'analyse sur le texte original en latin ;

- la richesse de l'apparat critique et des notes complémentaires : l'établissement du texte de l'édition de Constans est plus complet et les notices présentes au début de chaque ensemble de lettres classées de façon chronologique sont plus éclairantes.

Par ailleurs, les deux éditions – l'édition française de Constans et l'édition anglaise de Watt et Shackleton Bailey – optent pour un classement par ordre chronologique des lettres, ce qui a l'avantage de permettre au lecteur non seulement de suivre l'évolution de la pensée de l'auteur à travers les années mais aussi d'appréhender son usage du grec en fonction des événements politiques. Le choix de l'édition de référence effectué, nous pouvons à présent définir notre corpus d'étude.

## ***2. Délimitation et définition du corpus d'étude***

Notre corpus d'étude se compose des livres I et II *Ad Atticum* de la *Correspondance* soit trente-trois lettres écrites entre 68 et 59 avant J.-C<sup>104</sup>.

Nous disposons ainsi de quatre ensembles de lettres, chacun déterminé en fonction d'événements clefs de la carrière politique de Cicéron. Le premier ensemble concerne les lettres antérieures au consulat (68-64 avant J.-C) ; le deuxième ensemble les lettres de l'année 61 avant J.-C ; le troisième ensemble les lettres de l'année 60 avant J.-C et enfin, le quatrième ensemble se réfère au Consulat de César (59 avant J.-C).

---

<sup>104</sup> Nous donnerons les dates selon le calendrier actuel (c'est-à-dire grégorien) et non selon le calendrier julien alors en usage à l'époque de Cicéron.

Le tableau ci-dessous récapitule ce découpage.

<b>Ensemble de lettres</b>	<b>Lieux de rédaction des lettres</b> (par ordre chronologique)	<b>Date</b>	<b>Nombre de lettres de l'ensemble</b>	<b>Liste des lettres</b>
Ensemble 1	Rome Tusculum	Lettres antérieures au consulat 68-64 avant J.-C.	4 lettres	I,1 ; I,6 ; I,9 ; I,10
Ensemble 2	Rome	61 avant J.-C.	5 lettres	I,12 ; I,13 ; I,14 ; I,15 ; I,16
Ensemble 3	Rome Antium	60 avant J.-C.	6 lettres	I,18 ; I,19 ; I,20 ; II,1 ; II,2 ; II,3
Ensemble 4	Antium Les Trois Tavernes <i>Forum Appii</i> Formies Rome	Consulat de César 59 avant J.-C.	18 lettres	II,5 ; II,6 ; II,7 ; II,9 ; II,10 ; II,11 ; II,12 ; II,13 ; II,14 ; II,15 ; II,16 ; II,17 ; II,18 ; II,19 ; II,20 ; II,22 ; II,25

### **Présentation du corpus d'étude**

L'ensemble du corpus s'échelonne sur une période de neuf ans, avec une interruption de trois ans entre 64 avant J.-C. et 61 avant J.-C. entre Cicéron et Atticus, due au fait que les deux amis se trouvaient tous les deux à Rome. Durant ces neuf années – ou plutôt ces six années – les préoccupations de Cicéron ont été riches et variées. Les lettres de notre corpus mentionnent des éléments de sa vie privée, de sa vie politique mais aussi des réflexions sur

ses occupations littéraires et philosophiques. Voici quelques éléments notables dans l'ensemble de lettres que nous étudions :

- sur le plan personnel, privé et intime : dans les années 68 avant J.-C. à 64 avant J.-C., Cicéron se consacre à l'aménagement et à la décoration de sa villa de Tusculum, dans laquelle il reçoit des invités de marque et discute avec eux de littérature et de philosophie.

- sur le plan littéraire : il rédige une histoire de son consulat en latin et en grec ainsi qu'un poème sur le même thème en 60 avant J.-C. Dans plusieurs lettres, Cicéron fait aussi allusion aux diverses bibliothèques que lui et son frère Quintus possèdent<sup>105</sup>, qu'elles soient fixes (dans ses villas de Rome, de Tusculum ou d'Antium) ou itinérantes (lorsqu'il déplace ses livres d'une villa à l'autre ou qu'il demande à Atticus de lui réserver quelques ouvrages de ses propres bibliothèques en Grèce). Il semble en effet que la bibliothèque soit à la fois un objet et un lieu essentiel pour Cicéron, pour sa culture personnelle et pour ses références littéraires et philosophiques<sup>106</sup>.

- enfin, sur le plan politique : c'est un domaine qui occupe une grande place dans les échanges entre Cicéron et Atticus. En effet, durant l'année 59 avant J.-C., Clodius – ennemi de l'orateur – est nommé tribun de la plèbe, ce qui désole profondément Cicéron, désormais directement menacé de représailles. Cet incident engendre de nombreux allers-retours entre Rome et ses différentes villas tout au long de l'année 58 avant J.-C. La situation s'aggrave l'année suivante durant laquelle il est condamné à l'exil par Clodius, selon la *lex Clodia de capite ciuis Romanis*<sup>107</sup> proposée par le tribun dans la deuxième quinzaine de mars 58 avant J.-C.

---

<sup>105</sup> Θεοφράστου περὶ φιλοτιμίας *affer mihi de libris Quinti fratris* (« Apporte-moi le « Traité de l'ambition » de Théophraste, que tu prendras dans la bibliothèque de mon frère Quintus »), Cicéron, *Ad Atticum*, II,3,4.

<sup>106</sup> Dix, 2013, p. 209-234

<sup>107</sup> *Per idem tempus P. Clodius, homo nobilis, disertus, audax, qui que neque dicendi neque faciendi ullum nisi quem uellet nosset modum, malorum propositorum executor acerrimus, infamis etiam sororis stupro et actus incesti reus ob initum inter religiosissima populi Romani sacra adulterium, cum graues inimicitias cum M. Cicerone exercebat (quid enim inter tam dissimiles amicum esse poterat ?) et a patribus ad plebem transisset, legem in tribunatu tulit, qui ciuem Romanum indemnatum interemisset, ei aqua et igni interdiceretur : cuius uerbis etsi non nominabatur Cicero : tamen solus petebatur* (« À cette époque, P. Clodius, un noble éloquent, audacieux, ne connaissant d'autre limite dans ses paroles comme dans ses actions que sa propre volonté, ardent exécuteur de ses méchant desseins, perdu de réputation comme amant de sa sœur et également accusé de sacrilège pour un adultère perpétré au milieu des cérémonies les plus sacrées du peuple romain, poursuivait M. Cicéron de la plus sourde haine – quelle amitié pouvait-il y avoir en effet entre deux hommes aussi différents ? Il passa du patriciat à la plèbe et, au cours de son tribunat, proposa une loi qui disposait que **quiconque aurait fait périr un citoyen romain qui n'aurait pas été condamné serait interdit d'eau et de feu** : par ces termes Cicéron n'était certes pas nommément désigné, mais il était seul visé »), Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, II, 2, 45.

Outre ces fâcheux événements politiques, il nous semble que les échanges avec Atticus de cette partie de la *Correspondance* restent assez légers : comme nous le verrons par la suite, certaines lettres prennent le ton de la plaisanterie et les mots utilisés, notamment en grec, sont bien souvent d'un registre familial.

Depuis qu'elle nous est parvenue, la *Correspondance* de Cicéron a fait l'objet de diverses lectures et interprétations. C'est en effet un témoignage précieux pour les chercheurs en Sciences de l'Antiquité pour mieux appréhender la société romaine, en particulier ses mœurs et son mode de fonctionnement (sur le plan politique, économique, civique entre autres). De plus, si elle fut si étudiée, c'est aussi grâce à sa forme originale et au genre textuel auquel elle se rattache : la lettre. Souvent lieu de la confidence et de l'expression des sentiments les plus profonds<sup>108</sup>, l'écrit épistolaire est souvent attrayant pour le passionné de littérature et, dans le cas qui nous intéresse, fait du lecteur – antique ou moderne – un confident de Cicéron<sup>109</sup>.

### **3. *La Correspondance, un genre textuel particulier***

Pour mieux comprendre la tonalité des missives de notre corpus, et en particulier pour expliquer l'emploi du grec par Cicéron, nous nous sommes intéressée au genre textuel de la lettre. Nous pensons en effet que la lettre, support de l'écrit personnel, lieu de l'expression des pensées intimes et des secrets partagés, est un des moyens de cerner les motivations qui induisent l'usage du grec par Cicéron. En outre, avant d'étudier le fond de notre corpus (c'est-à-dire d'analyser grammaticalement les séquences grecques), nous nous sommes attachée à définir sa forme (le genre textuel de la lettre et ses implications dans l'emploi du grec par Cicéron).

#### **3.1. *La forme de l'écrit : la lettre***

Les premières lettres publiées en langue latine dont nous avons connaissance se caractérisent par leur contenu idéologique et leur valeur formelle : ce sont, par exemple, les lettres de Caton qui traitent de problèmes d'éducation. Au dernier siècle de la République circulèrent un grand nombre de lettres prenant la forme de ce que nous appellerions aujourd'hui une

---

<sup>108</sup> Dubuisson, 2005, p. 79.

<sup>109</sup> « La forme épistolaire crée un pseudo-espace de confiance dans lequel le lecteur se trouve comme irrésistiblement attiré : il s'identifie aussi bien avec **le destinataire** dans la mesure où son intimité dévoilée coïncide avec l'intériorité du lecteur lui-même, qu'avec **le destinataire**, le lecteur ayant sa place marquée dans le texte par le *vous* (ou le *tu*) auquel s'adresse l'épistolier », Ferreyrolles, 2010, p. 26.

« lettre ouverte » et qui servaient de pamphlets politiques : Pompée ou César usaient de cette forme de l'écrit pour exposer leurs idées et justifier leur action envers l'opinion publique<sup>110</sup>.

### ***Ce qui définit une lettre selon Cicéron***

Dans son étude sur les lettres de soldats romains, Biville (Schneider, 2014, p. 84-85) reprend la terminologie de Cicéron pour définir le genre épistolaire selon deux critères : les types de lettres (*epistularum genera*) et les types de styles (élevé, simple ou bas). Pour Cicéron, les règles épistolaires et les devoirs de l'épistolier (*officia*) sont, entre autres<sup>111</sup> :

- le devoir d'information dont Cicéron précise les critères dans une lettre adressée à Curion :

*Epistularum genera multa esse non ignoras, sed unum illud certissimum, cuius causa inuenta res ipsa est, ut certiores faceremus absentis<sup>112</sup>, si quid esset, quod eos scire aut nostra aut ipsorum interesset<sup>113</sup>.*

- des normes langagières et stylistiques : Cicéron revendique un style simple, proche de la langue quotidienne (*sermone plebeio, cottidianis uerbis*). Il le définit précisément dans une lettre adressée à Paetus :

*Veruntamen quid tibi ego uideor in epistulis ? Nonne plebeio sermone agere tecum ? Nec enim semper eodem modo ; quid enim simile habet epistula aut iudicio aut concioni ? quin ipsa iudicia non solemus omnia tractare uno modo : priuatas causas, et eas tenues, agimus subtilius, capitis aut famae scilicet ornatius ; epistulas uero quotidianis uerbis texere solemus<sup>114</sup>.*

De plus, Hutchinson (1998) a longuement insisté sur la littérarité de l'écriture épistolaire dès la fin de la République. À cette époque en effet, ce type particulier d'écriture était pensé en

---

<sup>110</sup> Sur le genre épistolaire dans l'Antiquité, voir Bernard (2013) et Zenhacker et Fredouille (2013).

<sup>111</sup> D'autres *officia* sont assignés à l'épistolier romain tels que « la tâche de conseiller et d'exhorter », Aubert-Baillet, 2019, p. 257. Voir aussi Bernard, 2013.

<sup>112</sup> Ferreyrolles, 2010, p. 14 caractérise le phénomène épistolaire dans son ensemble comme une « oscillation entre dialogue et monologue ». En se référant à l'Antiquité et à des auteurs tels que Démétrios (*Du style*) et Cicéron (*Philippiques*, II, 4, 7), il définit la lettre comme « une conversation avec un absent ».

<sup>113</sup> « Tu n'ignores pas qu'il y a plus d'un type de lettres, mais une seule chose est certaine, cela même pourquoi elles ont été inventées, c'est pour que nous nous renseignions entre absents, pour quel motif que ce soit, que ceux-ci sachent ou ce qu'il nous importe ou ce qui leur importe », Cicéron, *Ad Familiares*, II, 4. Traduction personnelle.

<sup>114</sup> « Mais pourtant, comment moi je te semble à propos de lettres ? Est-ce que je ne parle pas avec toi avec un langage quotidien ? En réalité, on ne peut pas toujours utiliser le même ton ; en fait, quelle ressemblance peut-il y avoir entre une lettre, une action judiciaire ou un discours public ? Pourquoi n'avons-nous pas l'habitude de traiter toutes les actions judiciaires elles-mêmes d'un seul ton : s'agit-il de causes privées, et qui sont de peu d'importance, nous adoptons un style plus simple ; s'agit-il d'une question de vie ou de réputation, nous adoptons un style avec plus d'élégance. Mais quand il s'agit de lettre, nous avons l'habitude d'employer des mots du quotidien », Cicéron, *Ad Familiares*, IX, 21. Traduction personnelle.

termes rhétoriques, intégré à une réflexion sur la hiérarchie des styles : il existait ainsi une rhétorique et même une esthétique concertée de la correspondance familière qui s'explique par l'intérêt croissant porté par les rhéteurs pour l'art de la conversation<sup>115</sup>.

### ***La place de la Correspondance dans le corpus des œuvres de l'Antiquité***

Le code épistolaire, dans l'Antiquité, est aussi un code social. Les lettres constituent un texte écrit qui relève toujours d'une intention individuelle, et qui est porteur de la personnalité de l'auteur ainsi que de celui à qui il s'adresse. C'est pourquoi « les lettres de Cicéron ne sont pas des œuvres littéraires sous forme épistolaire [mais] (...) constituent une véritable correspondance » (Zehnacker et Fredouille, 2013, p. 70-71). En effet,

- ces lettres font l'objet d'une rédaction ponctuelle et reflètent la réflexion de leur auteur à un moment précis (celui de l'écriture) ;
- elles s'adressent d'abord et principalement à leur destinataire ;
- elles sont véritablement expédiées, immédiatement après leur rédaction ;
- elles couvrent une période assez longue et sont adressées à des destinataires variés.

Selon Zehnacker et Fredouille (2013, p. 71) ce qui fait le caractère exceptionnel de la *Correspondance* de Cicéron c'est que les lettres ont été rassemblées et qu'elles ont été publiées au même titre que ses autres écrits. C'est ainsi « l'impression d'absolue modernité que dégage la correspondance de Cicéron » (*ibidem*) qui justifie qu'elle est encore aujourd'hui étudiée<sup>116</sup>. Aussi, mis à part l'originalité qu'elle présente sur le plan linguistique en mêlant les deux langues – latine et grecque – la *Correspondance* de Cicéron intéresse les chercheurs en Sciences de l'Antiquité parce qu'elle permet de suivre la vie de son auteur avec une immédiateté et une précision qui ne nous sont données pour aucun autre écrivain de l'Antiquité.

L'une des causes de sa redécouverte fut la publication de l'ouvrage de Carcopino (1947) commenté par De Giorgio (2011, p. 395-408). Laissant de côté la polémique que suscita la publication du livre de Carcopino, De Giorgio présente sa lecture « moderne » de la *Correspondance* et propose des pistes d'interprétation qui peuvent orienter notre propre analyse.

---

<sup>115</sup> Voir le traité *Du Style* de Démétrios (Pseudo-Démétrios de Phalère).

<sup>116</sup> Voir en particulier White (2010).

### 3.2. *La redécouverte de la Correspondance*

Les études consacrées à la *Correspondance* de Cicéron, traitent le plus souvent de la chronologie cicéronienne (Grimal, 1967) ou de la linguistique en cherchant à expliquer l'emploi du grec par Cicéron (Dubuisson, 2005, p. 69-86 et Adams et Elder & Mullen, 2019). Certains chercheurs comme De Giorgio (2011, p. 395-408) et Morello & Morrison (2007), se sont également intéressés à l'implication du genre textuel quant à l'usage du grec par Cicéron : pourquoi la lettre est-elle le support de l'écrit privilégié par l'orateur pour s'exprimer en grec ? Pour répondre à cette question, De Giorgio s'intéresse à la fonction et à l'intérêt des lettres dans l'Antiquité.

La dimension politique et militaire des lettres de grands généraux, comme César ou Pompée, justifie leur publication et leur diffusion à grande échelle. Mais pourquoi éditer des correspondances privées et authentiques dont certaines, de l'aveu même de Cicéron<sup>117</sup>, ne présentaient aucun intérêt pour le grand public ? La lettre était-elle une simple forme de communication sociale dans l'Antiquité et un document à l'usage des historiens aujourd'hui ?

Si à Rome l'écriture épistolaire relève de *l'officium amicitiae*, la rédaction d'une lettre rejoint désormais les exigences formulées par les rhéteurs hellénistiques (et reprises par Cicéron<sup>118</sup>) :

« La lettre devait être écrite dans un style élégant, pour ainsi dire limpide ; à travers celui-ci devenait visible le 'portrait d'âme' du scripteur et son sentiment d'amitiés gratuite envers son correspondant<sup>119</sup> ».

Par ailleurs, une lettre devait aussi manifester la *παιδεία* de l'épistolier et sa *philantropia*, ce que la noblesse romaine nommait son *humanitas*. Or parmi les principaux marqueurs de cette écriture « littéraire » dans le corpus cicéronien, nous notons la présence de termes, d'expressions et de citations littéraires grecques qui témoignent chez Cicéron et ses correspondants d'une volonté de manifester leur érudition<sup>120</sup>. Ainsi l'épistolaire était le lieu de l'expression de *l'ingenium* des membres de l'élite romaine, c'est-à-dire de leur sens de l'invention.

---

<sup>117</sup> Cicéron, *Philippiques*, II, 4.

<sup>118</sup> Sur la spécificité du style épistolaire, voir Cicéron, *Ad Familiares*, IX, 21, 1 (à Paetus ; 46, 45 ou 44).

<sup>119</sup> De Giorgio, 2011, p. 404-405.

<sup>120</sup> « (...) il s'agit toujours pour le sujet écrivant de s'exhiber par le style et de se situer par rapport à une certaine élite sociale », Viala cité par Ferreyrolles, 2010, p. 10.

Pour De Giorgio (2011, p. 405) qui pense la *Correspondance* avec des concepts modernes, « *l'humanitas* des correspondants transparaisait dans les nombreux marqueurs de 'littérarité conditionnelle' (...) qui traduisait eux aussi l'excellence et la *παιδεία* des partenaires de l'échange ». Dans ces lettres privées, Cicéron use ainsi, pour décrire ou dire un événement lié à l'actualité politique, de modèles inspirés de la littérature (exemple des citations extraites des épopées homériques) en pariant sur les compétences littéraires de ses correspondants<sup>121</sup>. Ce constat révèle toutefois le caractère construit et rhétorique de l'écriture cicéronienne, hérité des normes du monde grec. Les échanges épistolaires entretenus entre Cicéron et ses correspondants sont alors un précieux outil pour comprendre quels étaient dans l'Antiquité (et quels peuvent être aujourd'hui) les attendus du lecteur.

Ainsi, après avoir présenté les éditions de la *Correspondance* et précisé l'implication du genre textuel de la lettre dans les motivations de Cicéron à privilégier le grec dans ce type d'écrit, nous pouvons désormais présenter les données et la méthodologie de leur recueil.

---

<sup>121</sup> « les épistoliers (...) écrivent néanmoins sur un fonds de connaissances qui leur sont communes. Leurs références, parce qu'elles sont partagées, peuvent demeurer implicites : inutile de répéter à l'autre ce qu'il sait déjà. C'est dire que l'écriture épistolaire fonctionne en grande partie sous le régime de *l'allusion* », Ferreyrolles, 2010, p. 20.

Dans ce chapitre 5, nous présentons la méthode qui nous a permis de recueillir nos données et les outils lexicographiques utilisés. Puis, nous exposons sous forme de tableaux les données quantitatives de notre corpus.

## **Chapitre 5. Recueil et présentation des données**

Pour classer et analyser les séquences grecques (partie 3), nous avons d’abord recueilli les données manuellement, par la lecture intégrale de notre corpus. Ensuite, nous avons utilisé des outils lexicographiques qui nous ont notamment aidé à déterminer le statut de nos données (lexie, syntagme prépositionnel, citation etc.). Nous présentons ci-après notre cheminement méthodologique.

### ***1. Le recueil des données***

L’étude de notre corpus a débuté par un recueil manuel des données. Nous avons d’abord lu l’ensemble des lettres des livres I et II *Ad Atticum* et relevé les séquences grecques. Nous avons ensuite établi un décompte des mots de notre corpus (tableau ci-dessous) qui nous servira pour la présentation de nos données.

**Tableau présentant le nombre de mots latins et grecs de notre corpus**

	Latin	Grec	Total
Livre I	6846	100	6946
Livre II	6678	212	6890
Total	13 524	312	<b>13 836</b>

Notre corpus se compose ainsi de trente-trois lettres et de 13 836 mots.

Après avoir quantifié ainsi nos données, nous avons utilisé des outils lexicographiques dans le but d’identifier, de classer et de traduire les séquences grecques. Ces outils sont de trois ordres : les dictionnaires, les grammaires ainsi que les outils informatiques. Chacun d’eux a joué un rôle précis dans notre étude, que nous détaillons ci-dessous.

## 2. *Présentation des outils lexicographiques*

Pour étudier les lettres de notre corpus, nous avons principalement utilisé les dictionnaires et les grammaires de latin et de grec ainsi que certains outils informatiques (librairie numérique, sites concernant le *code-switching*). Ces outils lexicographiques ont permis l'identification, le classement et enfin la traduction des séquences grecques. Ci-dessous, nous précisons la méthodologie suivie pour la présentation des données dans la section 3 de ce chapitre.

### 2.1. *Première étape : l'identification des séquences grecques*

Pour identifier les séquences grecques, nous avons utilisé plusieurs dictionnaires bilingues grec/français (*Bailly*) voire grec/anglais (le *Greek-English Lexicon*), pour certains termes – en particulier pour ceux qui semblaient être des hapax<sup>122</sup>. Le concept d'hapax est complexe à caractériser : en effet, il est difficile d'identifier un hapax de façon absolue, puisqu'un terme considéré comme tel peut en réalité être un mot rare ou une erreur. Or, les hapax occupent une place prépondérante dans notre analyse du bilinguisme gréco-latin chez Cicéron et son interprétation : le syntagme considéré comme un hapax en est-il véritablement un ? ou Cicéron l'emploie-t-il à défaut de trouver un terme plus approprié ? Ces questions nous ont conduite à consulter également un dictionnaire de latin, le *Gaffiot*, afin d'apprécier les différentes acceptions d'un terme donné. Nous avons également pu constater la polysémie plus ou moins grande de certains termes chez les auteurs contemporains de Cicéron et ainsi juger de la singularité de l'écriture de notre auteur. Ces recherches furent très enrichissantes pour nous : le mélange des deux langues nous a souvent amenée à comparer les deux dictionnaires – latin et grec – notamment pour identifier les calques. À titre d'exemple, le terme διβάφῳ (*Ad Atticum* II,9,2), calque de *dibaphus, i, f* : « robe de pourpre ». Par ailleurs, certains termes étant des créations originales de Cicéron, nous nous sommes reportée aux grammaires latine et grecque pour en déterminer le sens. Nous mènerons une étude approfondie de ces termes dans la partie 3 dédiée à l'analyse des données.

Par ailleurs, la base de données *Code-Switching in Roman Literature* (abrégé en *CSRL*), qui recense les occurrences de *code-switching* dans le corpus cicéronien fut très utile pour notre

---

<sup>122</sup> Nous donnons le nom d'hapax à une forme, un mot ou une expression dont il ne se rencontre qu'une occurrence dans un corpus donné ou dans une œuvre. Dubois, Giacomo-Marcellesi, Gespin (2001, p. 230). Nous considérons le terme comme hapax dans l'ensemble du corpus épistolaire de Cicéron.

analyse. À partir de la séquence grecque, nous pouvons accéder à plusieurs informations comme ses métadonnées (référence de la lettre, date, correspondant) mais aussi son environnement textuel et une explication de son emploi. Ces informations nous ont ainsi permis d'élaborer notre propre classement des séquences grecques.

## ***2.2. Deuxième étape : le classement des séquences grecques***

Pour classer nos données, nous nous sommes référée aux grammaires afin de comprendre la structure de certaines séquences grecques (lexie, syntagme prépositionnel, etc.). En effet, quand plusieurs termes n'apparaissent pas dans un dictionnaire grec, ce sont souvent des termes construits par Cicéron lui-même. Nous avons étudié leur dérivation en nous référant au sens des préfixes et des suffixes. Nous présentons ci-dessous deux exemples pour lesquels les grammaires nous ont permis d'identifier le statut grammatical de nos données et ainsi d'en proposer une traduction plus fidèle au texte grec.

(1) φιλοσοφητέον (I,16,3) et πολιτευτέον (II,6,2) : le suffixe – τέον indique une formation d'adjectif verbal en – τέος qui marque l'obligation. Nous proposons de traduire ainsi les deux termes, respectivement : « il **faut** philosopher » (de φιλοσοφῆω-ῶ) et « il **faut** participer aux affaires publiques » (de πολιτεύω).

(2) εὐανατρέπτους (II,14,1) : pour identifier le statut grammatical de cette lexie, nous avons procédé par étapes, en considérant isolément chaque morphème qui la compose :

a. εὐ- est un préfixe signifiant « bien », « prospérité », « abondance », « facilité » ;

b. ἀνά est une préposition dont le sens varie en fonction du cas de la lexie à laquelle elle se rapporte. Ainsi, avec l'accusatif : « sur », « de bas en haut », « en remontant » ; avec le génitif : « par », « à travers » et avec le datif : « au haut de », « sur » ;

c. enfin, la base τρέπτους est celle de l'adjectif τρεπτός, ἢ, ὄν : « tournant », « changeant », « variable » à l'accusatif masculin pluriel.

Nous proposons alors la traduction suivante : « faciles à changer » ou, peut-être mieux, « aptes au changement ». Notre analyse du terme nous a orienté vers l'adjectif τρεπτός, ἢ, ὄν pour comprendre la lexie τρέπτους ; cependant – et ce fut notre première intuition – nous aurions pu nous référer au verbe τρέπω qui, avec la préposition ἀνά et l'accusatif, signifie « être tourné vers ». εὐανατρέπτους aurait été dérivé de la base verbale τρέπω à l'aide du préfixe εὐ- et de la préposition -ἀνά. Toutefois, avec cette interprétation, nous ne justifions pas le « τ » de τρέπτους : nous aurions pu penser à un suffixe, mais ce

n'est pas le cas. Nous avons donc choisi la lexie τρέπτους pour expliquer la formation de la séquence grecque.

Le cas de la traduction de cette deuxième lexie (2) nous prouve ainsi l'importance de considérer chaque morphème du terme donné pour comprendre la dérivation de la séquence grecque analysée.

Ces exemples montrent donc la compositionnalité du sens de chaque séquence grecque. En effet, un même terme peut être compris de diverses façons selon le sens attribué à chacun des morphèmes qui le composent ; c'est le contexte de la phrase qui aide à désambiguïser le sens d'un terme polysémique. La traduction des séquences grecques de notre corpus, dernière étape de notre cheminement méthodologique, l'illustre assez bien.

### **2.3. Troisième étape : la traduction des séquences grecques**

Après avoir établi un premier classement de nos données que nous présentons dans la section 3 ci-dessous, nous avons traduit les lexies et les expressions grecques. Cette traduction nous servira pour le classement sémantique de nos données (chapitre 7). Nous précisons la méthodologie suivie ci-après.

Nous avons d'abord constitué une version numérique de notre corpus grâce au site *Perseus Digital Library* qui regroupe, entre autres, l'ensemble de la correspondance entre Cicéron et Atticus. Ensuite, à l'aide des dictionnaires – le *Bailly* pour le grec et le *Gaffiot* pour le latin – nous avons effectué une première traduction des séquences grecques. Si le *Bailly* nous a servi pour traduire les termes grecs, le *Gaffiot* nous a permis d'affiner notre première traduction en considérant l'entour de la séquence grecque. L'exemple ci-dessous illustre cette démarche de traduction.

(3) *non ἀφιλόδοξον* (II,17,2) : analysons d'abord le terme grec : ἀ- + φιλό- + -δοξον. ἀ- est un préfixe privatif ou négatif ; la base φιλό- est celle de l'adjectif φίλος,η/ος, ον : « ami », « aimé », « cher » et -δοξον est rattaché à la lexie ἡ δόξα,ης : « opinion », « jugement », « gloire ». En combinant les trois termes, nous parvenons à une première traduction : « indifférent à la gloire ». Voici un cas où nous devons prendre en compte l'entour de la séquence grecque, c'est-à-dire également le latin afin d'éviter le contre-sens : *Quin etiam quod est subinane in nobis et non ἀφιλόδοξον* (*bellum est enim sua uitia nosse*), *id adficitur quadam delectatione*. En considérant la négation devant le terme grec ἀφιλόδοξον et en conservant la litote suggérée par l'emploi de *non*, nous traduisons par « non indifférent à la gloire ».

Le recueil manuel des données puis l'utilisation des outils lexicographiques (dictionnaires, grammaires et outils informatiques) ont ainsi permis l'identification, l'analyse et la traduction des séquences grecques de notre corpus. Nos recherches se sont ensuite poursuivies par le traitement quantitatif des données recueillies : il s'agit de présenter l'ensemble des séquences grecques que nous analyserons de manière qualitative dans la partie 3.

### **3. *Présentation quantitative des données***

Les tableaux ci-dessous présentent les séquences grecques de notre corpus suivant une entrée linguistique formelle selon que la séquence grecque se compose d'un mot isolé, de plusieurs mots, ou représente un syntagme prépositionnel et une phrase (citations et proverbes, complets ou partiels). Ce premier classement vise à nous donner une vue d'ensemble des données de notre corpus afin d'établir dans la partie 3 de ce mémoire des classements quantitatifs : un classement morpho-syntaxique (chapitre 6) et un classement sémantico-pragmatique (chapitre 7).

Pour chacune des séquences grecques, nous précisons les références des lettres ainsi qu'une proposition de traduction personnelle (sauf pour les citations et les proverbes) et, pour les citations et les proverbes uniquement, leur source. Nous comptons 145 séquences grecques dans l'ensemble du corpus.

Le tableau 1 ci-dessous expose les lexies grecques isolées. Dans les trente-trois lettres de notre corpus et pour un total de 13 836 mots, nous comptons 87 lexies grecques isolées, soit 0,6% du corpus ou 28% de l'ensemble des séquences grecques.

**Tableau 1 : lexies grecques isolées**

<b>Référence des lettres</b>	<b>Séquences grecques</b>	<b>Proposition de traduction</b>
I,6,2	χρηστομαθῆ	un esprit cultivé
I,6,2 ; I,9,2	γυμνασιώδη	propres à l'ornement d'un gymnase
I,10,3	οικεῖον	approprié, convenable
I,1,2	ἀδύνατον	impossible
I,13,5	Τοποθεσίαν	le tableau idéal

I,13,5	Ἀττικώτερα	un style plus attique
I,13,5	φιλορήτορα	connaisseur en matière d'éloquence
I,14,1	πανήγυρις	une réunion du peuple
I,14,2	γενικῶς	d'une façon générale
I,14,3	ληκύθους	ces termes emphatiques
I,14,4	ἐνεπερπερευσάμην	je me suis préparé
I,14,4	περίοδοι	des périodes
I,14,4	καμπαῖ	des clausules
I,14,4	ἐνθυμήματα	des raisonnements
I,14,4	κατασκευαῖ	des ornements
I,14,4	ὑπόθεσις	la base du discours
I,14,6	ἀπρακτότατος	le plus inactif
I,14,6	καχέκτης	lâche
I,14,7	Τεῦκρίς	la Troyenne
I,15,1	φιλέλληνες	philhellènes
I,16,8	παρρησίαν	la franchise
I,16,8	ἀγῶνα	le combat
I,16,11	ἐπισημασίας	marques d'approbation
I,16,13	ἀποθέωσιν	apothéose
I,16,13	φιλοσοφητέον	il faut philosopher
I,16,18	Ἀμαλθεῖον	Amalthéon
I,16,18	τοποθεσία	tableau idéal
I,16,18	Ἀμαλθεία	Amalthée
I,18,1	ἀφελέστατος	le plus sincère
I,19,3	ἐπιφωνήματα	les acclamations
I,19,10	ἐγκωμιστικὰ	des éloges
I,19,10	ἱστορικὰ	des œuvres d'historien

I,20,3	Σπάρταν	Sparte
I,20,5	ὕπόπιον	une meurtrissure
II,1,2	ὕπόμνημα	un souvenir
II,1,3	ἀποσπασμάτια	des parties détachées
II,1,3	σῶμα	cette œuvre
II,1,4	φιλόπατρις	patriote
II,1,8	πολιτεία	la cité idéale
II,2,2	Πελληναίων	<i>la Constitution de Pelléne</i>
II,2,2	Ἡρώδης	Hérode
II,3,1	εὐαγγέλια	une bonne nouvelle
II,3,2	διαφάσεις	les vues
II,3,2	εἶδωλα	ces images
II,3,2	ἔκχυσις	l'émission [des rayons de la vue]
II,3,4	κατακρεσις	le trouble
II,3,4	ἀριστοκρατικῶς	à la manière des aristocrates
II,5,1	Θεοφάνης	Théophane
II,5,2	φιλοσοφεῖν	à philosopher
II,6,1	γεωγραφικὰ	la géographie
II,6,1	ὄμοειδεῖς	invariable
II,6,1	ἀνθηρογραφεῖσθαι	être rédigée avec ornements
II,6,2	πολιτευτέον	il faut participer aux affaires publiques
II,6,2	ἀνέκδοτα	des œuvres inédites
II,6,2	πολιτεύομαι	je suis citoyen
II,7,5	Ἄμαλθεια	Amalthée
II,9,1	βοῶπις	la déesse aux grands yeux
II,9,1	παλινωδῖαν	rétractation
II,9,2	διβάφω	robe de pourpre

Π,9,3	σοφιστεύειν	faire le sophiste
Π,9,3	ἐπαγγέλλομαι	je fais proclamer
Π,12,1	εὐαγγέλια	bonne nouvelle
Π,12,1	συγκύρημα	le hasard
Π,12,2	βοώπιδος	la déesse aux grands yeux
Π,12,2	ἀσελγοῦς	commentaire
Π,12,2	ὄξυπεινος	affamé
Π,12,2	συμπόσιον	banquet
Π,12,2	ἀδικαίαρχοι	aussi injustes qu'il [Dicéarque] est juste
Π,10,1	ὑποσόλοικον	un peu étrange
Π,10,1	ἀναφαίνεσθαι	me montrer
Π,13,1	αὐθωρεῖ	sur l'heure
Π,13,2	φιλοσοφῶμεν	philosophons
Π,14,1	βοώπιδος	la déesse aux grands yeux
Π,14,1	εὐανατρέπτους	aptés au changement
Π,14,1	ἐντυραννεῖσθαι	être sous la tyrannie
Π,16,2	ἐσοφίζετο	il [Gnéus, ami de Cicéron et Atticus] agissait en sophiste [il s'agit de Pompée]
Π,17,2	εὐελπιστία	le bon espoir
Π,17,2	ἀδιαφορία	l'indifférence
Π,17,2	non ἀφιλόδοξον	non indifférent à la gloire
Π,17,3	ὑποθήκας	règles
Π,18,2	σκοπὸς	le but
Π,19,1	τυφλώττω	je suis aveugle
Π,19,2	ὀρθά	conformes à la loi
Π,19,4	ἀσφάλειαν	sécurité

Π,19,5	ἀκκιζόμεθα	nous faisons l'ignorant
Π,20,3	ἀλληγορίας	les allégories

Le tableau 2 ci-dessous expose les séquences grecques formées de plusieurs lexies. Dans les trente-trois lettres de notre corpus et pour un total de 13 836 mots, nous comptons 35 séquences grecques formées de plusieurs lexies, soit 0,3% du corpus ou 11% de l'ensemble des séquences grecques.

**Tableau 2 : séquences grecques formées de plusieurs lexies**

Référence des lettres	Séquences grecques	Proposition de traduction
I,9,2	Εὐμολπιδῶν πάτρια	les cérémonies ancestrales des Eumolpides
I,12,1	Σκήψεις <i>atque</i> ἀναβολαί	des excuses et des ajournements
I,13,4	ἐν τοῖς πολιτικοῖς	dans les affaires publiques
I,14,2	μάλ' ἀριστοκρατικῶς	de façon très aristocratique
I,14,5	Ἄρειος πάγος	Aréopage
I,16,1	ὕστερον πρότερον, Ὀμηρικῶς	en commençant par la fin comme Homère
I,16,2	πρὸς τὸ πρότερον	à la première des deux [questions]
I,18,6	πολιτικὸς ἀνὴρ οὐδ' ὄναρ	un homme d'État réel et non une illusion
Π,1,3	σεμνότερός τις <i>et</i> πολιτικώτερος	d'une personne plus majestueuse et d'apparence plus politique
Π,1,8	ἄλις σπουδῆς	assez de choses sérieuses
Π,2,1	συννοσεῖν οἱ	être malade avec lui
Π,2,2	Κορινθίων <i>et</i> Ἀθηναίων	<i>Constitutions de Corinthe et d'Athènes</i>
Π,3,2	Κύρου παιδείαν	litt. « l'éducation de Cyrus » soit la <i>Cyropédie</i> [ouvrage de Xénophon]

Π,3,2	κατ' εἰδώλων ἐμπτώσεις	grâce à des impacts de simulacres
Π,3,3	<i>ad</i> ὑπόστασιν <i>nostram ac</i> πολιτείαν	vers le fond de notre action et notre politique
Π,3,3	Σωκρατικῶς εἰς ἑκάτερον	chacune des alternatives, à la façon de Socrate
Π,3,3	τὴν ἀρέσκουσαν	la thèse qui me satisfait
Π,3,4	Θεοφράστου περὶ φιλοτιμίας	le « Traité sur l'ambition » de Théophraste
Π,5,3	ἐπὶ σχολῆς	à loisir
Π,7,4	κατὰ τὸ πρακτικὸν	du point de vue de l'action
Π,12,2	ζώσης φωνῆς	de vive voix
Π,12,3	κατ' ὀπώρην τρύξ	la lie à l'époque du raisin
Π,13,2	Τηλέπυλον Λαιστρυγονίην	Télépyle des Lestrygons Référence à l' <i>Odyssee</i> , X, 81
Π,15,3	Κικέρων, ἀριστοκρατικώτατος παῖς	Cicéron, enfant le plus aristocrate
Π,16,3	τὸν πρακτικὸν βίον	la vie active
Π,16,3	τὸν θεωρητικόν	la vie contemplative
Π,16,4	εἰ δὲ μὴ	sinon
Π,17,2	κατὰ τὸ κηδεμονικόν	selon ta grande sollicitude
Π,17,3	περὶ τῶν ὅλων	sur les circonstances générales
Π,18,2	κατὰ λεπτόν	en détail
Π,19,1	<i>dignitatis</i> ἄλις <i>tamquam</i> δρυός	assez de la dignité comme du chêne
Π,19,1	τῷ καλῷ προσπέπονθα	j'ai été affecté par le beau
Π,19,5	ἐν αἰνιγμοῖς	en énigmes
Π,22,5	<i>per</i> βοῶπιν	par la déesse aux grands yeux

Le tableau 3 ci-dessous expose les séquences grecques formant des phrases. Dans les trente-trois lettres de notre corpus et pour un total de 13 836 mots, nous comptons 22 séquences

grecques formant des phrases, soit 0,2% du corpus ou 7% de l'ensemble des séquences grecques.

Par ailleurs, nous avons fait le choix de classer ces séquences en trois catégories (phrase, citation et proverbe) que nous définissons de la façon suivante :

- les phrases correspondent aux séquences grecques composées d'un sujet, d'un verbe et d'un complément et dont Cicéron est l'auteur ;
- nous qualifions de citation ou de proverbe les séquences grecques définies comme tel par Constans auquel nous avons emprunté la traduction. La mention « complet/plète » ou « incomplet/plète » pour les citations et les proverbes se réfère également à la traduction de Constans.

**Tableau 3 : séquences grecques formant des phrases**

Référence des lettres	Séquences grecques	Proposition de traduction et source	Catégorie
I,1,4	ἐπεὶ οὐχ ἱερῆιον οὐδὲ βοεΐην	« Car ce n'est pas pour un mouton de sacrifice, Ni même pour la peau d'un bœuf »  <i>Iliade</i> , XXII, 159	Citation
I,12,1	ταὐτόματον ἡμῶν...	« le hasard mieux que nous... »  Ménandre, cf. Meineke, IV, p. 361	Citation incomplète
I,15,1	παντοίης ἀρετῆς μιμνήσκειο	« ... rappelle toute ta force »  <i>Iliade</i> , XXII, 268	Citation
I,16,5	ἔσπετε νῦν μοι, Μοῦσαι... ὅπως δὴ πρῶτον πῦρ ἔμπεσε	« Et maintenant, ô Muses, dites-moi Comment éclata l'incendie... »  <i>Iliade</i> , XVI, 112-113	Citation

I,19,2	τὸ ἐπὶ τῇ φακῇ μύρον	« de l'huile parfumée sur un plat de lentilles »	Proverbe grec qui signifie littéralement « le parfum sur la lentille »
I,19,8	νᾶφε καὶ μέμνασ' ἀπιστεῖν : ἄρθρα ταῦτα τᾶν φρενῶν	« Sois sobre et méfiant : ces deux préceptes-là, Ce sont les nerfs de la sagesse » Épicharme ; voir Polybe, <i>Histoires</i> , XXXI, 21, 13,	Citation
I,19,10	τίς πατέρ' αἰνήσει ;	« Qui louera son propre père ? »	Proverbe grec incomplet
I,20,3	οἱ μὲν παρ' οὐδέν εἰσι, τοῖς δ' οὐδὲν μέλει	« Les uns sont des zéros, et les autres s'en moquent » Rhinton de Tarente, auteur de tragi-comédies dont les œuvres sont perdues	Citation
II,3,2	ἔστω ὄψις μὲν ἢ α, τὸ δὲ ὀρώμενον β, γ, ἀκτῖνες δὲ δ κ.τ.λ.	soit [le point de] vision α, ce qui est vu β, γ, les rayons du soleil δ et cetera	Phrase
II,3,4	εἷς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης	« Le meilleur augure, le seul, Est de lutter pour son pays » <i>Iliade</i> , XII, 243	Citation
II,5,1	αἰδέομαι Τρῶας καὶ Τρωάδας ἐλκεσιπέπλους	« ... je crains d'être blâmé Par les Troyens et les Troyennes aux longs voiles » <i>Iliade</i> , VI, 442	Citation
II,5,1	Πουλυδάμας μοι πρῶτος ἐλεγχείην ἀναθήσει	« Polydamas, tout le premier, Me couvrira d'opprobre » <i>Iliade</i> , XXII, 100	Citation

Π,7,4	κἄν ὑπὸ στέγῃ πυκνῆς ἀκούειν ψακάδος εὐδούσῃ φρενί	« Sous un toit, et le cœur en repos, écouter, Le ruissellement de la pluie »  Vers d'une tragédie perdue de Sophocle	Citation
Π,9,3	ἄνδρ' ἀπαμύνεσθαι ὅτε τις πρότερος χαλεπήνῃ	« Que je me défendrai contre tout agresseur »  <i>Iliade</i> , XXIV, 369	Citation
Π,9,4	καὶ Κικέρων ὁ μικρὸς ἀσπάζεται Τίτον τὸν Ἀθηναῖον	et le petit Cicéron salue Titus l'Athénien	Phrase
Π,12,4	καὶ Κικέρων ὁ φιλόσοφος τὸν πολιτικὸν Τίτον ἀσπάζεται	et Cicéron le philosophe salue Titus l'homme d'État	Phrase
Π,13,2	Τρηχεῖ', ἀλλ' ἀγαθὴ κουροτρόφος, οὐτ' ἄρ' ἔγωγε ἧς γαίης δύναμαι γλυκερώτερον ἄλλο ιδέσθαι	« Âpre terre, mais qui nourrit de rudes hommes, Et je n'en connais pas de plus douce à mon cœur »  <i>Odyssée</i> , IX, 27	Citation
Π,16,2	φυσῆ γὰρ οὐ σμικροῖσιν ἀλίσκοις ἔτι, ἀλλ' ἀγρίαις φύσαισι φορβειᾶς ἄτερ	« Il n'a plus à jouer de la petite flûte, Mais il souffle dans d'énormes tuyaux rustiques, Et sans user de la sourdine »  Vers d'une pièce perdue de Sophocle	Citation
Π,16,4	πρόσθε λέων, ὅπιθεν δὲ...	« Lion par devant, et par derrière ... »  <i>Iliade</i> , VI, 181	Citation incomplète

II,17,1	ὁμολογουμένως τυραννίδα συσκευάζεται	de l'aveu de tous, il prépare dans son intérêt la tyrannie	Phrase
II,25,1	έλικτὰ καὶ οὐδέν...	« esprit tortueux et qui... » Euripide, <i>Andromaque</i> , 448	Citation incomplète
II,25,1	τὰς τῶν κρατούντων...	« la sottise des puissants... » Euripide, <i>Phéniciennes</i> , 393	Citation incomplète

Pour les séquences grecques formant des phrases, nous obtenons la répartition suivante :

- 4 phrases de Cicéron ;
- 16 citations dont 12 complètes et 4 incomplètes ;
- 2 proverbes : l'un est incomplet, l'autre complet.

Parmi les citations, Cicéron cite 8 fois *l'Iliade* et seulement une fois *l'Odyssée*.

Par ailleurs, sur un total de 22 séquences grecques formant des phrases, nous comptons 141 mots grecs et une moyenne de 6 mots grecs par phrase.

Enfin, si nous comparons les données de chacun de ces trois tableaux, les lexies grecques isolées (tableau 1, 87 séquences grecques) sont davantage utilisées que les autres types de séquences grecques (tableau 2, 35 séquences grecques formées de plusieurs lexies et tableau 3, 22 séquences grecques formant des phrases).

Ces deux chapitres nous ont permis d'exposer la méthodologie du recueil des données et de présenter celles-ci d'un point de vue formel quantitatif. Nous avons tout d'abord présenté les différentes éditions des textes de notre corpus, la *Correspondance* (chapitre 4). Puis, nous avons expliqué comment les outils lexicographiques nous ont aidé pour comprendre nos données et les analyser (chapitre 5).

Aussi, après avoir défini et caractérisé notre corpus d'étude, nous pouvons désormais présenter nos analyses dans la partie 3. Les deux chapitres qui la composent regroupent l'analyse de nos données dans une perspective qualitative, tout d'abord morpho-syntaxique (chapitre 6) puis sémantico-pragmatique (chapitre 7).

## **PARTIE 3**

-

## **ANALYSE DES DONNÉES**

Dans ce chapitre 6, nous allons présenter l'analyse morpho-syntaxique des séquences grecques de notre corpus. Il s'agit d'une première typologie.

## **Chapitre 6. Typologie morpho-syntaxique des séquences grecques**

Pour analyser les séquences grecques de notre corpus, nous allons tout d'abord déterminer des critères de classement d'ordre morpho-syntaxiques. Nous étudierons dans un premier temps les unités grammaticales isolées en les classant en fonction des différentes parties du discours (substantifs, articles, adjectifs, pronoms, verbes, adverbes, prépositions, conjonctions et interjections) puis nous nous intéresserons à deux unités grammaticales particulières : les séquences grecques formées de plusieurs lexies (et en particulier les syntagmes prépositionnels) et les séquences grecques formant des phrases.

Dans les deux premières sections, nous classerons nos données sous forme de tableaux suivant différents critères grammaticaux puis nous commenterons les résultats obtenus, en précisant pour chaque partie du discours les données chiffrées (pourcentage de noms communs, de verbes etc.) obtenues par Jackson (2014) pour les comparer avec nos propres données. Puis, dans une troisième section, nous donnerons une interprétation possible de ce premier type de classement.

### ***1. Unités grammaticales isolées***

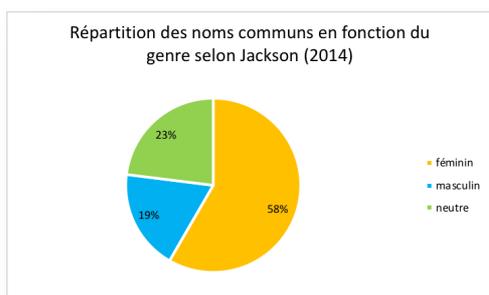
Nous définissons les neuf parties du discours par plusieurs critères : la **morphologique** (étude de la flexion) ; le **contexte** ou la **distribution** (une partie du discours donnée ne s'associe pas avec n'importe quelle autre partie du discours pour former un groupe ou participer à une phrase) et la **syntaxe** (la fonction d'un terme est une information essentielle pour caractériser sa nature ; en effet, seuls le groupe nominal, l'adjectif et l'adverbe assument des fonctions : respectivement nominales, adjectivales et adverbiales). Considérer les relations syntaxiques entre les différents composants de la phrase nous conduira à étudier leurs rôles sémantiques (chapitre 7) : à chacun des éléments du schéma actanciel d'un prédicat (verbe ou nom prédicatif) est attribué un rôle sémantique ainsi qu'un rôle thématique.

Pour chacune des quatre parties du discours que nous traitons ci-dessous (les substantifs, les adjectifs, les adverbes et les verbes), nous reprendrons ces critères de reconnaissance afin de proposer une première typologie.

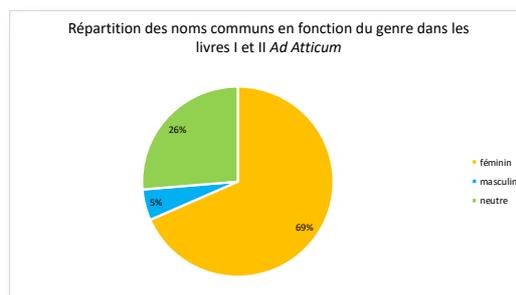
## 1.1. Les substantifs

### Les noms communs

Jackson (2014), qui a effectué une étude quantitative des séquences grecques de l'ensemble du corpus *Ad Atticum*, recense, sur un total de 251 noms communs, 147 noms communs féminins, 47 masculins et 58 neutres. Pour les livres I et II *Ad Atticum* que nous analysons, nous comptons, sur un total de 38 noms communs, 26 noms communs féminins, 2 masculins et 10 neutres.



Graphique 1.a.



Graphique 1.b.

Les deux graphiques ci-dessus (1.a. et 1.b.) qui présentent la répartition des noms communs en fonction du genre, respectivement dans l'ensemble de la correspondance avec Atticus (étude de Jackson, 2014) et dans les seuls livres I et II *Ad Atticum*, révèlent dans les deux cas une majorité de noms communs de genre féminin.

Jackson explique ces résultats en remarquant que la plupart des termes techniques issus de la rhétorique et de la philosophie sont de genre féminin. Or ce sont deux domaines que Cicéron mentionne fréquemment dans ses lettres à Atticus<sup>123</sup>. L'étude sémantique de ces termes techniques, réalisée dans le chapitre suivant. Jackson propose une seconde explication : les termes abstraits (relevant également de la rhétorique et de la philosophie, mais aussi des sciences et en particulier de la médecine), qui s'expriment principalement en grec<sup>124</sup>, sont majoritairement de genre féminin dans cette langue. Or ce sont là encore des domaines traités abondamment par Cicéron dans la *Correspondance*.

---

<sup>123</sup> « Approximately 15% of Greek nouns in Cicero's letters are technical rhetorical terms », Jackson, 2014, p. 19.

<sup>124</sup> En effet, selon Dubuisson (2005), la langue latine éviterait les mots abstraits : les affixes latins en *-tia*, en *-tas*, ou en *-tudo* ne permettraient pas d'explicitier le sens du terme alors que de nombreux noms communs et adjectifs grecs peuvent être dérivés en *-ía* ou en *-της* à partir d'une base nominale en conservant le sémantisme de celle-ci.

D'un point de morphologique, le nom est porteur d'un genre (masculin, féminin ou neutre) et est variable en nombre (singulier ou pluriel). Le nom varie parfois en genre ; dans notre corpus, le nom commun σκοπός (II, 18, 1) est épïcène. Cette variation en genre est due à une variation en sens : en effet, au masculin, σκοπός signifie « celui qui observe », « le gardien », « le surveillant » ou, comme c'est le cas ici, « le but » tandis qu'au féminin<sup>125</sup>, il signifie « celle qui observe », « la gardienne », « la surveillante ». Le tableau ci-dessous présente un classement des noms communs de notre corpus en fonction du genre et du nombre.

	Singulier	Pluriel
<b>Féminin</b>	Τοποθεσίαν « tableau idéal »	Σκήψεις « excuses »
	πανήγυρις « réunion du peuple »	ἀναβολαί « ajournements »
	ὑπόθεσις « base du discours »	ληκύθους « termes emphatiques »
	παρρησίαν « franchise »	περίοδοι « périodes »
	ἀποθέωσιν « apothéose »	καμπαί « clausules »
	τοποθεσία « tableau idéal »	κατασκευαί « ornements »
	εὐαγγέλια « bonne nouvelle »	ἐπισημασίας « marques d'approbation »
	ἔκχυσις « émission [des rayons de la vue] »	διαφάσεις « vues »
	ὑπόστασιν « le fond de notre action »	ὑποθήκας « règles »
	πολιτείαν « notre politique »	ἀλληγορίας « allégories »
	κατακρεσις « trouble »	
	παλινῳδίαν « rétractation »	
	εὐαγγέλια « bonne nouvelle »	
	εὐελπιστία « bon espoir »	
	ἀδιαφορία « indifférence »	
	ἀσφάλειαν « sécurité »	
Total	16	10
<b>Masculin</b>	ἀγῶνα « combat »	
	σκοπός « but »	
Total	2	0
<b>Neutre</b>	ὑπόπιον « meurtrissure »	ἐνθυμήματα « raisonnements »
	ὑπόμνημα « souvenir »	ἐπιφωνήματα « acclamations »
	σῶμα « œuvre »	ἀποσπασμάτια « parties détachées »
	συγκύρημα « hasard »	εἶδωλα « images »
	σμπόσιον « banquet »	ἀνέκδοτα « œuvres inédites »
Total	5	5

**Tableau 1** : Répartition des noms communs en fonction du genre et du nombre dans les livres I et II *Ad Atticum*

<sup>125</sup> Voir *Odyssée*, XXII, 396.

Une des propriétés syntaxiques du substantif en grec est d'être précédé d'un déterminant. En effet, à la différence du latin, le grec possède un article défini comparable à celui du français. Il est alors intéressant d'observer l'absence ou la présence du déterminant : devant un nom, l'article sert à désigner d'une manière précise un être (sens individuel) ou une catégorie d'êtres bien déterminés (sens générique). Dans certains cas cependant, l'article est omis : l'attribut ne prend pas d'article tout comme les noms propres de personne ou de peuple ; de plus, les maximes et les locutions adverbiales formées d'une préposition ne sont pas nécessairement précédées d'un article.

Dans notre corpus, les noms communs σκήψεις et ἀναβολαί (I, 12, 1) ne comportent pas d'article : au sein de la lettre, ils sont seulement coordonnés par la conjonction de coordination latine *atque* : σκήψεις *atque* ἀναβολαί. Nous remplaçons ci-dessous ces deux substantifs grecs dans le contexte de la phrase latine :

*Teucris illa lentum sane negotium. (...) nihil ego illa impudentius, astutius, lentius uidi. (...) Σκήψεις atque ἀναβολαί ; sed nescio an ταυτόματον ἡμῶν* (« Cette Troyenne-là est vraiment la lenteur en personne (...) je ne connais rien de plus effronté, de plus fourbe, de plus lent que cette femme : (...) ce ne sont que prétextes et ajournements. Mais peut-être le hasard mieux que nous... »).

Au sein de l'énoncé en latin, les deux substantifs grecs, σκήψεις et ἀναβολαί, sont attributs du sujet *Teucris* (dans la première phrase, repris par le pronom anaphorique *illa* dans la deuxième phrase). De fait, l'article est omis.

Le tableau suivant présente un classement des noms communs en fonction du cas.

Nominatif	Accusatif	Datif
Σκήψεις « excuses »	Τοποθεσίαν « tableau idéal »	τοποθεσίᾳ « tableau idéal »
ἀναβολαί « ajournements »	ληκύθους « termes emphatiques »	ἀλληγορίαις « allégories »
πανήγυρις « réunion du peuple »	παρρησίαν « franchise »	
περίοδοι « périodes »	ἄγωνα « combat »	
καμπαί « clausules »	ἐπισημασίας « marques d'approbation »	
ἐνθυμήματα « raisonnements »	ἀποθέωσιν « apothéose »	
κατασκευαί « ornements »	ἐπιφωνήματα « acclamations »	
ὑπόθεσις « base du discours »	ὑπόμνημα « souvenir »	
ὑπόπιον « meutrisse »	σῶμα « œuvre »	
ἀποσπασμάτια « parties détachées »	διαφάσεις « vues »	
εὐαγγέλια « bonne nouvelle »	ὑπόστασιν « le fond de notre action »	

εἶδωλα « images »	πολιτεῖαν « notre politique »	
ἔκχυσις « émission [des rayons de la vue] »	παλινῳδίαν « rétractation »	
κατακρεςις « trouble »	συγκύρημα « hasard »	
ἀνέκδοτα « œuvres inédites »	συμπόσιον « banquet »	
εὐαγγέλια « bonne nouvelle »	ὑποθήκας « règles »	
εὐελπιστία « bon espoir »	ἀσφάλειαν « sécurité »	
ἀδιαφορία « indifférence »		
σκοπὸς « but »		

**Tableau 2 : Répartition des noms communs en fonction du cas dans les livres I et II *Ad Atticum***

Sur un total de 147 noms communs, 19 sont au nominatif, 17 sont fléchis à l'accusatif et 2 au datif. Le cas employé majoritairement par Cicéron pour les noms communs est donc le nominatif.

D'un point de vue syntaxique, si un substantif est apte à former un syntagme nominal qui assure la quasi-totalité des fonctions existantes (sujet, attribut, complément ou apposition), il assume en priorité les fonctions qui lui sont propres : les fonctions nominales. Pour expliquer cet emploi majoritaire du nominatif, nous nous référons à l'étude de Nicolas (1999) sur l'autonymie (partie 1, chapitre 3, section 2.2.3) : Cicéron utilise le nominatif dénominatif qui permet non seulement de servir de dénomination indépendamment de toute fonction grammaticale mais aussi d'exprimer la notion de la façon la plus pure. Ainsi, la catégorie du nominatif-dénominatif proposée par Nicolas pour le reste du corpus cicéronien est également opératoire pour la *Correspondance*.

Un cas intéressant de notre corpus qui explique cet emploi fréquent du nominatif par Cicéron pour les substantifs est celui de la lettre I, 14, 4. Dans ce passage, nous observons quatre noms communs au nominatif pluriel, sans déterminant, qui s'enchaînent :

(1) *Si umquam mihi περίοδοι, si καμπαὶ, ἐνθυμήματα, si κατασκευαὶ suppeditaerunt, illo tempore ?* (« Si jamais je fus riche en périodes bien arrondies, en clausules habiles, en raisonnements serrés, en ornements savantes, ce fut bien ce jour-là », I, 14, 4).

Nous traduisons les séquences grecques respectivement : « en périodes, en clausules, en raisonnements, en ornements ». Cicéron utilise ici 4 substantifs grecs qui occupent la fonction sujet au sein de la même phrase. Cette concentration de séquences grecques peut s'expliquer par le concept de « triggering » développé par Wenskus (1995), selon lequel un

terme grec en appelle un autre ; ces séquences grecques étant souvent issues d'un même champ lexical (dans le cas présent, il s'agit du champ lexical de la rhétorique). Nous étudierons en détail un exemple de ce phénomène dans le chapitre suivant.

Si l'emploi du nominatif s'explique par l'autonymie (nominatif dénominatif), comment décrire l'usage des deux autres cas observés, l'accusatif et le datif ? Dans notre corpus, les substantifs à l'accusatif ont une fonction de complément d'objet direct (2) tandis que les substantifs au datif ont une fonction de complément d'objet indirect (3). Voici deux exemples tirés de notre corpus :

(2) : *Hoc totum σῶμα curabo ut habeas* (« Je veillerai à ce que tu possèdes toute cette œuvre », II, 1, 3).

(3) : *Itaque posthac, si erunt mihi plura ad te scribenda, ἀλληγορίαις obscurabo* (« Aussi, désormais, si j'ai un certain nombre de choses à t'écrire, je les envelopperai des voiles de l'allégorie », II, 20, 3).

Les substantifs de notre corpus sont soumis à trois flexions différentes : le nominatif, l'accusatif et le datif. Par sa forme même (par sa désinence), le substantif indique quel est son cas et donc quelles sont ses fonctions possibles. Le nominatif se situe à part des deux autres cas : il est employé de façon autonymique alors que les noms communs qui sont fléchis à l'accusatif et au datif sont syntaxiquement intégrés à la phrase.

### ***Les noms propres***

Jackson (2014) remarque qu'à 34 reprises (soit 14%) le *code-switching* s'effectuant sur un seul terme porte sur un nom propre. Il distingue deux emplois différents du *code-switching* sur les noms propres par Cicéron : le grec des lettres à Atticus d'une part, qui intervient dans un contexte de bilinguisme ; et le grec des traités formels (tels que *L'Orateur*) dont l'usage est purement rhétorique. Sur un total de 57 noms (communs et propres), nous comptons quant à nous 16 noms propres (soit 28%). Ceux-ci se réfèrent à différents champs lexicaux que nous analyserons en détail dans le chapitre suivant.

D'un point de vue morphologique, le nom propre est porteur d'un genre et d'un nombre. Dans notre corpus, pour un total de 16 noms propres, nous en comptons 9 de genre féminin, 6 de genre masculin et 1 de genre neutre. Par ailleurs, certains noms propres de notre corpus n'existent qu'au pluriel, par exemple Ἀθηναίων (II, 2, 2) désignant la ville d'Athènes. Le tableau ci-dessous présente nos résultats.

	<b>Singulier</b>	<b>Pluriel</b>
<b>Féminin</b>	Τεῦκρις « Troyenne »	
	Ἀμαλθεία « Amalthée »	
	Σπάρταν « Sparte »	
	πολιτεία « la cité idéale »	
	Ἀμαλθεία « Amalthée »	
	βοῶπις « la déesse aux grands yeux »	
	βοώπιδος « la déesse aux grands yeux »	
	βοώπιδος « la déesse aux grands yeux »	
	βοῶπιν « la déesse aux grands yeux »	
<b>Masculin</b>	Ἄρειος πάγος « Aréopage »	Πελληναίων « <i>Constitution de Pellène</i> »
	Ἡρώδης « Hérode »	Κορινθίων « <i>Constitution de Corinthe</i> »
	Θεοφάνης « Théophane »	Ἀθηναίων « <i>Constitution d'Athènes</i> »
<b>Neutre</b>	Ἀμαλθειῶν « Amalthéon »	

**Tableau 3 : Répartition des noms propres en fonction du genre et du nombre dans les livres I et II *Ad Atticum***

D'un point de vue de la distribution, la plupart des noms propres en grec ne sont pas précédés d'un déterminant (sauf s'ils sont utilisés comme des noms communs, par antonomase). Concernant les noms de personnes, l'usage semble être d'utiliser l'article lorsque la personne est bien connue ou qu'elle a été précédemment nommée. Or dans notre corpus, cette règle syntaxique grecque concernant l'emploi d'un déterminant devant un nom propre n'est pas respectée : à titre d'exemple, l'omission du déterminant défini masculin singulier devant le nom propre Θεοφάνης (II, 5, 1).

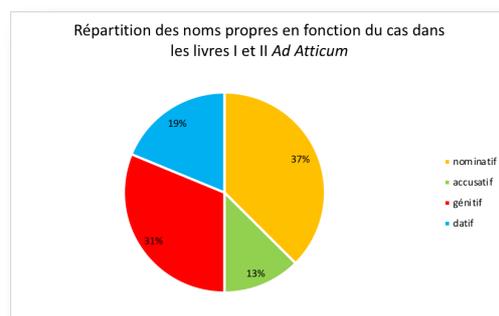
Enfin, d'un point de vue syntaxique, le nom propre peut assumer les mêmes fonctions que le syntagme nominal. Toutefois, certaines fonctions sont difficilement envisageables, telles que l'attribut ou l'épithète : en effet, le nom propre ne peut pas servir à qualifier ou à caractériser puisqu'il possède une référence absolue. Le tableau suivant expose les données de notre corpus, classées en fonction du cas.

Nominatif	Fonction	Accusatif	Fonction
Ἄρειος πάγος « Aréopage »	attribut du sujet	Σπάρταν « Sparte »	accusatif de relation
Τεϋκρίς « Troyenne »	sujet	βοῶπιν « la déesse aux grands yeux »	accusatif de relation
Ἀμαλθεῖον « Amaltheon »	attribut du sujet		
Ἡρώδης « Hérode »	sujet		
Θεοφάνης « Théophane »	sujet		
βοῶπις « la déesse aux grands yeux »	sujet		

Génitif	Fonction	Datif	Fonction
Πελληναίων « Constitution de Pellène »	complément du nom	Ἀμαλθεία « Amalthee »	complément d'objet indirect
Κορινθίων « Constitution de Corinthe »	complément du nom	πολιτεία « la cité idéale »	complément de lieu
Ἀθηναίων « Constitution d'Athènes »	complément du nom	Ἀμαλθεία « Amalthee »	complément d'objet indirect
βοῶπιδος « la déesse aux grands yeux »	complément du nom		
βοῶπιδος « la déesse aux grands yeux »	complément du nom		

**Tableau 4 : Répartition des noms propres en fonction du cas dans les livres I et II *Ad Atticum***

Parmi les 16 noms propres de notre corpus, nous obtenons la répartition suivante :



Graphique 2

4 nominatifs occupent la fonction de sujet (ex. 4) et 2 la fonction d'attribut du sujet (ex. 5). Les deux accusatifs de notre corpus sont des accusatifs de relation (ex. 6). Les 5 noms propres au génitif sont des compléments du nom (ex. 7) et 2 datifs sont des compléments d'objet indirect (ex. 8), le troisième est un complément de lieu (ex. 9). Ils sont donc intégrés à la syntaxe latine.

(4) *Nunc ut ad priuata redeam, Τεῦκρις promissa patrauit* (« Pour en revenir à mes affaires particulières, la Troyenne a tenu ses promesses », I, 14, 7).

(5) *Senatus Ἄρειος πάγος* (« Le Sénat [est] un véritable Aréopage », I, 14, 5).

(6) (...) *si tu aderis qui per βοῶπιν ex ipso intellegere possis qua fide ab illis agatur* (...) (« (...) si tu es là, toi qui as les moyens, par la déesse aux grands yeux, de savoir de l'intéressé lui-même quelle est la sincérité de ces gens-là (...) », II, 22, 5).

(7) *Πελληναίων in manibus tenebam* (...) (« J'ai entre les mains la *Constitution de Pellène* (...) », II, 2, 2).

(8) (...) *et quae poemata quasque historias de Ἀμαλθεία habes ad me mittas* (« (...) et que tu m'envoies les poèmes et les récits que tu possèdes sur Amalthée », I, 16, 18).

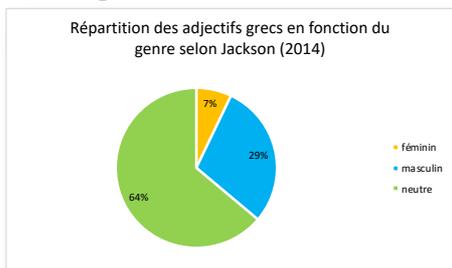
(9) (...) *dicit enim tanquam in Platonis πολιτεία* (...) (« (...) il opine comme si nous étions dans la cité idéale de Platon (...) », II, 1, 8).

La majorité des noms propres de notre corpus est de genre féminin et employée au nominatif. Par ailleurs, d'un point de vue général, les substantifs sont pour la plupart de genre féminin et leur emploi le plus fréquent est le nominatif. Nous expliquons ces observations grâce au concept de l'autonymie (Nicolas, 1999) et l'usage du nominatif-dénominateur par Cicéron.

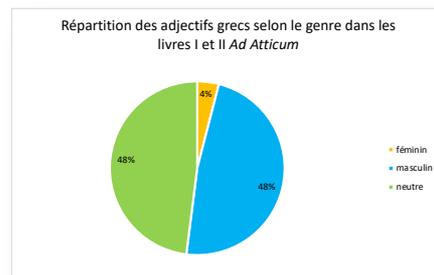
### 1.2. Les adjectifs

Sur un total de 141 adjectifs qualificatifs, Jackson (2014) obtient les résultats suivants en les classant selon leur genre : en grec, 63% de neutres (soit 90), 29% de masculins (soit 41) et 8% de féminins (soit 10) ; en latin, 43% de neutres, 26% de masculins et 30% de féminins. Dans les deux cas (aussi bien pour les adjectifs grecs que pour les adjectifs latins), il constate une majorité d'adjectifs neutres, avec une répartition toutefois plus égale entre les trois genres pour le latin. Quant à nous, pour les livres I et II *Ad Atticum*, soit pour un total de 25 adjectifs, nous obtenons la répartition suivante : 12 neutres, 12 masculins et 1 féminin. Nos résultats sont donc sensiblement similaires à ceux de Jackson, quoique la répartition entre

les neutres et les masculins soit égale. Les graphiques ci-dessous (3.a. et 3.b.) présentent cette répartition.



Graphique 3.a.



Graphique 3.b.

Le tableau suivant présente le classement des adjectifs grecs de notre corpus, en fonction du genre et du nombre. Il servira de support à l'analyse morphologique.

	Singulier	Pluriel
<b>Féminin</b>		εὐανατρέπτους « aptes au changement »
<b>Masculin</b>	χρηστομαθῆ « esprit cultivé »	φιλέλληνες « philhellènes »
	φιλορήτορα « connaisseur en matière d'éloquence »	
	ἀπρακτότατος « le plus inactif »	
	καχέκτης « lâche »	
	ἀφελέστατος « le plus sincère »	
	σεμνότερός « [d'une personne] plus majestueuse »	
	πολιτικώτερος « [d'une personne] d'apparence plus politique »	
	φιλόπατρις « patriote »	
	διβάφω « robe de pourpre »	
	ὄξυπεινος « affamé »	
ἀριστοκρατικώτατος « le plus aristocrate »		
<b>Neutre</b>	οἰκεῖον « approprié », « convenable »	γυμνασιώδη « propres à l'ornement d'un gymnase »
	ἀδύνατον « impossible »	γυμνασιώδη « propres à l'ornement d'un gymnase »
	ἀσελγοῦς « commentaire »	Ἀττικώτερα « style plus attique »
	ὑποσόλοικον « un peu étrange »	ἐγκωμιαστικά « éloges »
	ἀφιλόδοξον « indifférent à la gloire »	ἱστορικά « œuvres d'historien »
		γεωγραφικά « géographie »
	ὀρθά « conformes à la loi »	

**Tableau 5 : Répartition des adjectifs grecs en fonction du genre et du nombre dans les livres I et II Ad Atticum**

D'un point de vue morphologique, l'adjectif varie en genre et en nombre, en fonction du nom qu'il qualifie. Nous observons trois cas dans notre corpus : soit l'adjectif est employé de manière substantivée (1), soit il s'accorde avec un substantif latin (2), soit il s'accorde avec un substantif ou un pronom grec (3).

Adjectif substantivé (1)	Accord avec un substantif latin (2)	Accord avec un substantif ou un pronom grec (3)
οἰκεῖον « approprié », « convenable »	<i>hominem</i> χρηστομαθῆ « un homme d'esprit cultivé »	σεμνότερός τις « d'une personne plus majestueuse »
ἀδύνατον « impossible »	<i>ornamenta</i> γυμνασιώδη « propres à l'ornement d'un gymase »	πολιτικώτερος τις « d'une personne d'apparence plus politique »
Ἀττικώτερα « style plus attique »	<i>quae</i> γυμνασιώδη « qui [sont] propres à l'ornement d'un gymnase »	ἀριστοκρατικώτατος παῖς « enfant le plus aristocrate »
φιλορήτορα « connaisseur en matière d'éloquence »	<i>frater</i> ἀφελέστατος « mon frère , le plus sincère »	
ἀπρακτότατος « le plus inactif »	<i>consul</i> φιλόπατρις « un consul patriote »	
καχέκτης « lâche »	<i>Vatinii strumam</i> διβάφω « le goître de Vatinus de la robe de pourpre »	
φιλέλληνες « philhellènes »	<i>in curiositate</i> ὄξυπεινος « affamé de curiosité »	
ἐγκωμιαστικά « éloges »	<i>has actiones</i> εὐανατρέπτους « ces actions [sont] aptes au changement »	
ἱστορικά « œuvres d'historien »		
γεωγραφικά « géographie »		
ἀσελγοῦς « commentaire »		
ὑποσόλοικον « un peu étrange »		
ἀφιλόδοξον « indifférent à la gloire »		
ὀρθά « conformes à la loi »		

**Tableau 6 : Classement morphologique des adjectifs dans les livres I et II *Ad Atticum***

Selon la distribution, l'adjectif se joint à un nom, il le précède parfois mais la plupart du temps il lui succède. Une étude des syntagmes prépositionnels de notre corpus le montrera dans la section 2.2.1. de ce chapitre. De plus, il se rapporte à un nom (ou à l'un de ses substituts) comme l'expose le tableau 6 (adjectifs qui s'accordent avec un substantif latin ; par exemple : *hominem* χρηστομαθῆ et adjectifs qui s'accordent avec un substantif grec ; par exemple : ἀριστοκρατικώτατος παῖς).

Par ailleurs, la majorité des adjectifs sont susceptibles de porter les marques du degré : l'adjectif est alors soit au comparatif, soit au superlatif. En grec, comme en latin, le comparatif et le superlatif de supériorité se forment le plus souvent grâce à un suffixe. Il y a deux suffixes pour le comparatif : le suffixe –τερος qui exprime une opposition entre deux personnes, deux êtres ou deux groupes et le suffixe –ίων qui est en réalité un intensif. Aux comparatifs en –τερος correspondent les superlatifs en –τατος. Le tableau ci-dessous présente les adjectifs au comparatif et ceux au superlatif de notre corpus.

Adjectifs au comparatif	Adjectifs au superlatif
Ἄττικώτερα « un style plus attique »	ἀπρακτότατος « le plus inactif »
σεμνότερός « [d'une personne] plus majestueuse »	ἀφελέστατος « le plus sincère »
πολιτικώτερος « [d'une personne] d'apparence plus politique »	ἀριστοκρατικώτατος « le plus aristocrate »

**Tableau 7 : Adjectifs grecs au comparatif et au superlatif dans les livres I et II *Ad Atticum***

Enfin, d'un point de vue syntaxique, un adjectif n'a que trois fonctions possibles : il est soit épithète, soit attribut du nom (ou de l'un de ses substituts) ou soit placé en apposition. Le tableau ci-dessous regroupe les adjectifs grecs de notre corpus par fonction.

Nominatif	Fonction	Accusatif	Fonction
ἀπρακτότατος « le plus inactif »	en apposition	χρηστομαθῆ « esprit cultivé »	épithète de <i>hominem</i>
καχέκτης « lâche »	en apposition	γυμνασιώδη « propres à l'ornement d'un gymnase »	épithète de <i>ornamenta</i>
φιλέλληνες « philhellènes »	attribut du sujet	γυμνασιώδη « propres à l'ornement d'un gymnase »	épithète de <i>quae</i>
ἀφελέστατος « le plus sincère »	épithète de <i>frater</i>	οἰκεῖον « approprié », « convenable »	en apposition
σεμνότερός « [d'une personne] plus majestueuse »	épithète de τις	ἀδύνατον « impossible »	attribut du sujet

πολιτικώτερος « [d'une personne] d'apparence plus politique »	ἐπιθέτη de τις	Ἀττικώτερα « style plus attique »	en apposition
φιλόπατρις « patriote »	ἐπιθέτη de <i>consul</i>	φιλορήτορα « connaisseur en matière d'éloquence »	attribut du sujet
γεωγραφικὰ « géographie »	en apposition	ἐγκωμιαστικὰ « éloges »	attribut du sujet
ὄξυπεινος « affamé »	attribut du sujet	ἱστορικὰ « œuvres d'historien »	attribut du sujet
ὑποσόλοικον « un peu étrange »	attribut du sujet	εὐανατρέπτους « aptes au changement »	ἐπιθέτη de <i>actiones</i>
ἀριστοκρατικώτατος « le plus aristocrate »	ἐπιθέτη de παῖς	ὀρθὰ « conformes à la loi »	en apposition
ἀφιλόδοξον « indifférent à la gloire »	attribut du sujet		

Génitif	Fonction	Datif	Fonction
ἀσελγοῦς « commentaire »	attribut du sujet	διβάφω « robe de pourpre »	ἐπιθέτη de <i>Vatinii strumam</i>

**Tableau 8 : Répartition des adjectifs grecs en fonction du cas dans les livres I et II *Ad Atticum***

Parmi les adjectifs, nous incluons également les adjectifs verbaux qui se déclinent comme les adjectifs de la première classe. Dans notre corpus, nous en comptons deux : φιλοσοφητέον (I, 16, 13) et πολιτευτέον (II, 6, 2). Il existe en grec deux types d'adjectif verbal : en -τός, marquant la possibilité (comme les adjectifs latins en *-bilis* ou les adjectifs français en *-able* ou *-ible*) ; en -τέος, exprimant l'obligation et correspondant aux adjectifs latins en *-ndus*. L'adjectif verbal se construit de deux manières : la plupart du temps, impersonnellement : au neutre singulier ou pluriel avec ou sans ἐστί ; quelquefois personnellement : il est alors attribut du sujet (avec ou sans εἶναι). En remplaçant les deux adjectifs verbaux de notre corpus dans le contexte de la phrase latine, nous pouvons déterminer leur catégorie.

(10) *Quare, ut opinor, φιλοσοφητέον, id quod tu facis, et istos consulatus non flocci faciteon* (« Aussi, à mon avis, il faut philosopher, comme tu l'es toi-même, et n'attacher à ces misérables consulats aucune espèce d'importance », I, 16, 13). L'adjectif verbal occupe la fonction de sujet et marque l'obligation.

(11) *Hic, hic nimirum πολιτευτέον ; (...)* (« Ici, oui, ici vraiment, il ferait bon participer aux affaires publiques », II, 6, 2). De même, l'adjectif verbal occupe la fonction de sujet et marque l'obligation.

Les adjectifs de notre corpus sont en majorité de genre masculin et neutre. Pour un total de 25 adjectifs, 14 sont substantivés, 8 s'accordent avec un substantif latin et 3 avec un substantif ou un pronom grec. Trois adjectifs sont au comparatif et trois également sont au superlatif. Le nominatif est le cas le plus employé, avant l'accusatif. Enfin, nos données comportent deux adjectifs verbaux qui marquent l'obligation.

### 1.3. Les adverbes

Jackson (2014) n'a pas étudié cette partie du discours. Voici les résultats que nous obtenons : sur un total de 10 adverbes, nous comptons 3 adverbes de quantité (dont l'un est employé deux fois), 6 adverbes de manière (dont l'un est employé deux fois) et 1 adverbe de temps. Dans ses lettres, Cicéron se confie à son ami Atticus en lui révélant ses pensées et ses états d'âme et il utilise pour ce faire des adverbes de manière. Le tableau ci-dessous présente leur répartition.

Catégorie	Séquences grecques
Adverbe de manière	ἀριστοκρατικῶς « à la manière des aristocrates »
	γενικῶς « d'une façon générale »
	Ὅμηρικῶς « comme Homère »
	Σωκρατικῶς « à la façon de Socrate »
	ἀριστοκρατικῶς « de façon aristocratique »
	ὁμολογουμένως « de l'aveu de tous »
Adverbe de temps	αὐθωρεῖ « sur l'heure »
Adverbe de quantité (intensif)	μάλα « très »
	ἄλις x2 « assez »

**Tableau 9 : Répartition des adverbes grecs des livres I et II *Ad Atticum* en fonction de la catégorie**

D'un point de vue morphologique, l'adverbe grec est invariable. C'est une catégorie très hétérogène. Pour déterminer à quelle catégorie appartient un adverbe, il faut étudier sa terminaison : un suffixe en -οτε exprime le temps tandis qu'un suffixe en -ως caractérise la manière (instrumental). Dans notre corpus, nous observons une majorité d'adverbes de manière, avec une terminaison en -ως : ἀριστοκρατικῶς (I, 14, 2) ; γενικῶς (I, 14, 2) ;

Όμηρικῶς (I, 16, 2) ; Σωκρατικῶς (II, 3, 3) ; ἀριστοκρατικῶς (II, 3, 4) ; ὁμολογουμένως (II, 17, 1).

Certains coordonnants sont des adverbes. Par exemple, dans notre corpus l’adverbe γενικῶς « d’une façon générale » (I, 14, 2) est un connecteur logique qui joue un rôle de liaison dans l’articulation logique de la phrase : *Locutus ita est in senatu ut omnia illius ordinis consulta γενικῶς laudaret mihi* (...).

Enfin, d’un point de vue syntaxique, l’adverbe n’assume pas une fonction essentielle (en général) : il est supprimable. Il assure une fonction sémantique (une fonction circonstancielle). Cependant, certains adverbes sont difficilement supprimables sans modifier le sens de la phrase : par exemple, dans notre corpus, les adverbes Όμηρικῶς (I, 16, 2) et Σωκρατικῶς (II, 3, 3) qui sont formés sur les noms propres Όμηρος, ου (ὁ) et Σωκράτης, ους (ὁ) respectivement. En les supprimant, nous perdions une information essentielle à la phrase. Ce critère n’est donc pas opératoire pour caractériser la catégorie de l’adverbe, l’une des parties du discours les plus complexes à définir en linguistique. En outre, nous envisageons de traiter plus en détails les particularités de l’adverbe dans un travail ultérieur.

C’est la construction syntaxique des adverbes qui permet d’établir une typologie. L’adverbe peut jouer plusieurs rôles : il peut modifier un adjectif ou un verbe (le plus souvent), apporter une précision circonstancielle à un énoncé entier, ou avoir des fonctions nominales (sujet, complément d’objet direct et complément d’objet indirect). Nous précisons ci-dessous le rôle de chacun des adverbes de notre corpus en le remplaçant dans le contexte de la phrase latine.

(12) *Tum Pompeius μάλ’ ἀριστοκρατικῶς locutus est senatusque auctoritatem sibi omnibus in rebus maximi uideri semperque uisam esse respondit et id multis uerbis* (« Alors Pompée parla de façon très aristocratique : il répondit – et avec de longs développements – qu’en toute matière l’autorité du Sénat lui paraissait et lui avait toujours paru du plus haut prix », I, 14, 2). L’intensif μάλα modifie le substantif grec ἀριστοκρατικῶς et ἀριστοκρατικῶς modifie le verbe *locutus est*.

(13) *Locutus ita est in senatu ut omnia illius ordinis consulta γενικῶς laudaret mihi, ut adsedit, (...)* (« Pompée, dans sa réponse, loua de façon générale toutes les décisions émanant du Sénat, et, quand il se fut rassis à sa place près de moi (...) », I, 14, 2). Γενικῶς modifie le verbe *laudaret*.

(14) *Respondebo tibi ὕστερον πρότερον, Ὀμηρικῶς* (« Je te répondrai en commençant par la fin comme Homère », I, 16, 2). Ὀμηρικῶς apporte une précision circonstancielle de manière.

(15) *Sed, ut tu ais, ἄλλις σπουδῆς* (« Mais, pour parler comme toi, assez de choses sérieuses », II, 1, 8). L'intensif ἄλλις introduit un groupe prépositionnel.

(16) (...) *in qua Σωκρατικῶς εἰς ἐκάτερον sed tamen ad extremum* (...) (« (...) je poserai chacune des alternatives, à la façon de Socrate, mais je n'en dirai pas moins (...), II, 3, 3). Σωκρατικῶς apporte une précision circonstancielle de manière.

(17) *Haec mihi cum in eo libro in quo multa scripta ἀριστοκρατικῶς Calliope ipsa praescripserit* (...) (« C'est Calliope elle-même qui m'a prescrit cette conduite, dans ce livre où maints passages s'inspirent de la manière des aristocrates », II, 3, 4). ἀριστοκρατικῶς apporte une précision circonstancielle de manière.

(18) *Epistulam ἀθωρεῖ tibi a Tribus Tabernis rescriptam ad tuas suavissimas epistulas neminem reddidisse !* (« La lettre que je t'avais écrite des Trois Tavernes, sur l'heure, en réponse à tes délicieuses lettres, personne ne te l'a remise ! », II, 13, 2). Αθωρεῖ apporte une précision circonstancielle de temps.

(19) *Nihil est quod non timendum sit ; ὁμολογουμένως τυραννίδα συσκευάζεται* (« Il n'y a rien qu'on ne doive craindre : de l'aveu de tous, il prépare dans son intérêt la tyrannie », II, 17, 1). ὁμολογουμένως modifie le verbe grec συσκευάζεται.

(20) *Dices fortasse : « dignitatis ἄλλις tamquam δρυός, saluti, si me amas, consule »* (« Tu me diras peut-être : 'assez de la dignité comme du chêne, pense, si tu m'aimes, à ta sûreté' », II, 19, 1). L'intensif ἄλλις introduit un groupe prépositionnel.

5 adverbess de notre corpus apportent une précision circonstancielle, 2 adverbess modifient un verbe ; enfin, dans les exemples (15) et (20), l'intensif ἄλλις introduit un groupe prépositionnel. En outre, dans notre corpus, l'adverbe est majoritairement employé pour apporter une précision circonstancielle.

Par ailleurs, nous distinguons deux grands types d'emploi de l'adverbe dans les exemples de notre corpus :

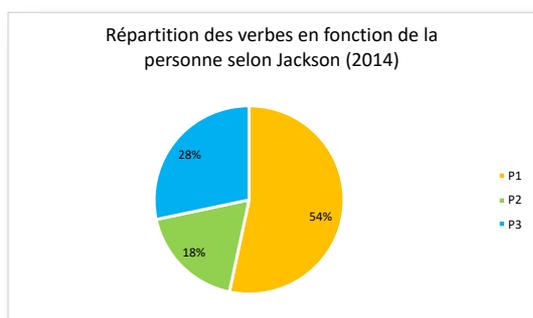
- les emplois **autonomes** dans lesquels l'adverbe a un contenu sémantique propre et une certaine indépendance dans la phrase : il peut être employé seul. C'est le cas pour les exemples : (13) ; (14) ; (16) ; (17) ; (18) et (19).

- les emplois **liés** (ou **conjoint**) dans lesquels les adverbes sont intimement liés à un autre mot de la phrase (adverbe ou adjectif), et ne peuvent pas être employés seuls. C'est le cas pour les exemples : (12) ; (15) et (20).

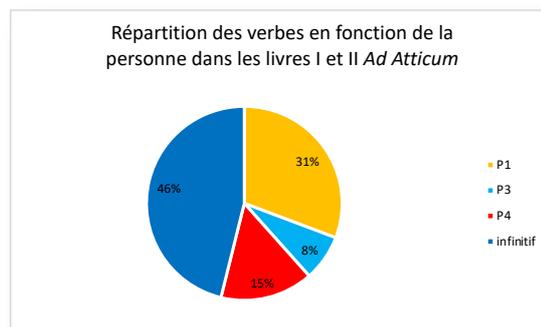
Dans notre corpus, Cicéron utilise donc majoritairement des adverbes de manière, qui apportent une précision circonstancielle à la phrase. Parmi les deux types d'emploi de l'adverbe (autonome et lié), l'emploi autonome est privilégié.

#### 1.4. Les verbes

Jackson (2014) recense, sur un total de 60 verbes, 32 verbes à la première personne du singulier (soit 54%), 11 à la deuxième personne du singulier (soit 18%) et 17 à la troisième personne du singulier (soit 28%). Nous comptons, pour les livres I et II *Ad Atticum*, sur un total de 13 verbes, 4 verbes à la première personne du singulier (soit 31%), 1 à la troisième personne du singulier (soit 8%) et 2 à la première personne du pluriel (soit 15%) ; le reste des verbes étant à l'infinitif (46%). Les graphiques ci-dessous (4.a. et 4.b.) présentent cette répartition.



Graphique 4.a.



Graphique 4.b.

Comme Jackson, nous observons une majorité de verbes à la première personne du singulier (P1), ce qui semble cohérent avec le genre textuel de la lettre. 2 verbes sont à la première personne du pluriel (P4) : Atticus étant le plus proche confident de Cicéron, ce dernier l'inclut dans sa réflexion, comme si tous deux formaient une unique voix. Nous allons étudier séparément les verbes conjugués et les verbes à l'infinitif.

## *Les verbes conjugués*

Séquences grecques	Personne	Temps	Voix	Mode
ἐνεπερπερευσάμην « je me suis préparé »	P1	aoriste	médio-passive	indicatif
πολιτεύομαι « je suis citoyen »	P1	présent	médio-passive	indicatif
ἐπαγγέλλομαι « je fais proclamer »	P1	présent	médio-passive	indicatif
φιλοσοφῶμεν « philosophons »	P4	présent	active	subjonctif
ἔσοφίζετο « il agissait en sophiste »	P3	imparfait	médio-passive	indicatif
τυφλώττω « je suis aveugle »	P1	présent	active	indicatif
ἀκκιζόμεθα « nous faisons l'ignorant »	P4	présent	médio-passive	indicatif

**Tableau 10.a. : Classement de verbes grecs conjugués dans les livres I et II *Ad Atticum***

D'un point de vue morphologique, le verbe se conjugue en mode, temps, voix et personne et s'accorde en nombre. Le verbe grec porte sur sa désinence les marques de personne, nombre et voix et sur son radical les marques de temps, mode et aspect. Selon le classement du tableau 10.a., la personne la plus représentée est la première personne du singulier (4 verbes sur les 7 du corpus), le temps le plus utilisé est le présent (5 verbes sur les 7 du corpus), et la voix la plus fréquente est la voix médio-passive (5 verbes sur les 7 du corpus). Enfin, le mode des verbes conjugués le plus employé est l'indicatif (6 verbes sur les 7 du corpus).

Ce qui peut être intéressant dans notre cas est l'étude de la voix à laquelle le verbe est conjugué. Le grec possède trois voix (ou formes) : active, passive et moyenne (ou voix indirectement réfléchie). La voix moyenne, plus ancienne que la voix passive (qui en dérive) n'est pas directement réfléchie : elle signale seulement que le sujet prend un intérêt quelconque à l'action. Plus précisément, la voix moyenne indique que l'action s'exerce dans la sphère du sujet ou que celui-ci y prend un intérêt particulier<sup>126</sup>. Le plus souvent, la voix moyenne exprime une action que le sujet fait *pour soi*, mais peut également préciser une action que le sujet fait *sur soi* (sur un objet qui lui appartient).

Dans notre corpus, plusieurs unités verbales grecques sont à la voix moyenne : 3 verbes sont au présent, un est à l'imparfait et un est à l'aoriste. Nous présentons ci-dessous un exemple pour chacun des cas et donnons une interprétation de l'emploi de la voix moyenne.

---

<sup>126</sup> Benveniste, 1996, chapitre XIV « Actif et moyen dans le verbe », p. 168-175.

(21) présent : *Neque aliud iam quicquam πολιτεύομαι nisi odisse improbos (...)* (« Je ne suis rien d'autre qu'un citoyen qui se réduit à présent à haïr les méchants (...) », II, 6, 2). La voix moyenne semble indiquer une action que le sujet fait *pour lui-même* (« être citoyen »).

(22) imparfait : *Nam adhuc haec ἐσοφίζετο (...)* (« Jusqu'à présent, celui-ci [Gnéus, ami de Cicéron et Atticus] agissait en sophiste (...) », II, 16, 2). La voix moyenne semble indiquer une action que le sujet fait *sur lui-même* (« agir en sophiste »).

(23) aoriste : *Quo modo ἐνεπερπερευσάμην nouo auditori Pompeio !* (« De quelle façon je me suis préparé pour Pompée, qui ne m'avait pas encore entendu ! », I, 14, 4). La voix moyenne semble indiquer une action que le sujet fait *lui-même*, de lui-même, en s'y engageant personnellement (« se préparer »).

D'un point de vue syntaxique, le verbe est le pivot de la phrase. Il est le noyau du syntagme verbal et l'un des deux éléments essentiels de la phrase ; l'autre étant le sujet avec lequel il entretient des relations de nécessité et de réciprocité (il n'y a pas de sujet sans verbe ou de verbe sans sujet dans la phrase). Les fonctions primaires (sujet, complément d'agent, complément d'objet et attribut) dépendent du verbe lorsque ce dernier se réalise dans une phrase. Tout verbe est doté d'une valence, c'est-à-dire qu'il est susceptible de régir un certain nombre d'actants. Il existe trois catégories de verbes classés en fonction du nombre d'actants qu'ils régissent : les verbes **monovalents** (un seul actant), les verbes **bivalents** (deux actants, ces verbes font transiter le procès agent/acteur vers un patient/objet subissant ce procès) et les verbes **trivalents** (trois actants, ces verbes permettent la transition par l'agent/acteur d'un objet/patient vers un bénéficiaire ou un détrimentaire). À partir de l'analyse de nos données, nous allons déterminer quel type de verbe est privilégié en remplaçant chaque verbe dans le contexte de la phrase latine.

(24) *Quo modo ἐνεπερπερευσάμην nouo auditori Pompeio !* (« De quelle façon je me suis préparé pour Pompée, qui ne m'avait pas encore entendu ! », I, 14, 4). Le verbe est bivalent, il fait transiter le procès (« se préparer ») de l'agent X (Cicéron) vers le patient Y (« Pompée »).

(25) *Neque aliud iam quicquam πολιτεύομαι nisi odisse improbos (...)* (« Je ne suis rien d'autre qu'un citoyen qui se réduit à présent à haïr les méchants (...) », II, 6, 2). Le verbe est bivalent, il fait transiter le procès (« être citoyen ») de l'agent X (Cicéron) vers les patients Y (« les individus malhonnêtes », « les méchants »).

(26) (...) *si ille cogitat tantum, dumtaxat nos defendere, et, quod est proprium artis huius, ἐπαγγέλλομαι* « ἄνδρ' ἀπαμύνεσθαι ὅτε τις πρότερος χαλεπήνη ». (« (...) si, par contre, ses intentions à lui sont aussi dangereuses que tu me le dis, je me bornerai à me défendre et – c'est proprement la manière des sophistes – je fais proclamer 'Que je me défendrai contre tout agresseur' », II, 9, 3). Le verbe est trivalent : le prime actant est Cicéron X, le second actant est la citation Y (« ἄνδρ' ἀπαμύνεσθαι ὅτε τις πρότερος χαλεπήνη ») et le tiers actant est *ille* Z (dans le cas présent il s'agit de Publius, ami d'Atticus).

(27) *Quare, mihi crede, φιλοσοφῶμεν* (« Aussi, crois-moi, philosophons », II, 13, 2). Le verbe est monovalent, le seul actant est X.

(28) *Nam adhuc haec ἐσοφίζετο* (...) (« Jusqu'à présent, celui-ci agissait en sophiste (...) », II, 16, 2). Le verbe est monovalent, le seul actant est Gnéus (ami de Cicéron et Atticus).

(29) *Ego fortasse τυφλώττω* (...) (« Moi, je suis aveugle, sans doute (...) », II, 19, 2). Le verbe est monovalent, le seul actant est Cicéron.

(30) (...) *quid enim ἀκκιζόμεθα tam diu ?* (« (...) car à quoi bon que nous fassions l'ignorant plus longtemps ? », II, 19, 5). Le verbe est monovalent, le seul actant est Cicéron.

4 verbes sont monovalents, 2 verbes sont bivalents et un seul est trivalent. Les verbes les plus représentés sont donc monovalents. Deux d'entre eux sont à la voix active ((27) *φιλοσοφῶμεν* et (29) *τυφλώττω*) tandis que les deux autres sont à la voix médio-passive ((28) *ἐσοφίζετο* et (30) *ἀκκιζόμεθα*). Nous n'étudions pas ici en détail les rapports entre valence et voix d'un verbe, cependant nous pouvons noter, avec Benveniste (1996, p. 172), que : « Dans l'actif, les verbes dénotent un procès qui s'accomplit à partir du sujet et hors de lui. Dans le moyen, (...) le verbe indique un procès dont le sujet est le siège ; le sujet est intérieur au procès ». Ainsi, les verbes monovalents à la voix médio-passive de notre corpus ne sont syntaxiquement rattachés qu'à un seul actant, lequel est directement intéressé à l'action<sup>127</sup>.

---

<sup>127</sup> « Le moyen indiquerait seulement une certaine relation de l'action avec le sujet, ou un 'intérêt du sujet dans l'action' », Benveniste, 1996, p. 170.

## *Les verbes à l'infinitif*

Le tableau ci-dessous expose un classement des verbes grecs à l'infinitif de notre corpus.

Séquences grecques	Temps	Voix	Mode
συννοσεῖν « être malade »	présent	active	infinitif
φιλοσοφεῖν « philosopher »	présent	active	infinitif
ἀνθηρογραφεῖσθαι « être rédigée avec ornements »	présent	médio-passive	infinitif
σοφιστεύειν « faire le sophiste »	présent	active	infinitif
ἀναφαίνεσθαι « me montrer »	présent	médio-passive	infinitif
ἐντυραννεῖσθαι « être sous la tyrannie »	présent	médio-passive	infinitif

### **Tableau 10.b. : Classement de verbes grecs à l'infinitif dans les livres I et II *Ad Atticum***

Les 6 verbes à l'infinitif de notre corpus sont employés au présent, trois d'entre eux sont à la voix active, les trois autres sont à la voix médio-passive.

D'un point de vue syntaxique, le verbe à l'infinitif est considéré comme nominalisé ou adjectivé mais conserve sa valence. Nous allons déterminer la fonction de chaque infinitif grec de notre corpus afin de déterminer s'il est isolé ou inséré dans la phrase. Nous remplaçons chacun d'eux dans le contexte de la phrase latine.

(31) *Cura, amabo te, Ciceronem nostrum* : **συννοσεῖν οἱ** *uidemur* (« Aie soin, je t'en prie, de la santé de notre petit Cicéron : il me semble être malade avec lui », II, 2, 1). L'infinitif est attribut du sujet.

(32) *Sed quid ego haec, quae cupio deponere et toto animo atque omni cura* **φιλοσοφεῖν** (« Mais que m'importe cette ambition, quand je désire renoncer à toutes et me consacrer entièrement, de toute mon âme, à philosopher », II, 5, 2). L'infinitif occupe la fonction de complément d'objet indirect du verbe *cupere*.

(33) *Et hercule sunt res difficiles ad explicandum et ὁμοειδεῖς nec tam possunt* **ἀνθηρογραφεῖσθαι** *quam uidebantur et (...)* (« Et puis, ma foi ! C'est une matière difficile à débrouiller, et invariable, et moins susceptible d'être rédigée avec ornements que je ne pensais (...), II, 6, 1). L'infinitif occupe la fonction de complément circonstanciel de manière.

(34) *Nam nos quidem, si per istum tuum sodalem Publium licebit,* **σοφιστεύειν** *cogitamus (...)* (« Pour ma part, si ton cher camarade Publius me le permet, j'ai l'intention de faire le

sophiste (...), II, 9, 3). L'infinitif occupe la fonction de complément d'objet indirect du verbe *cogitare*.

(35) (...) *repente ἀναφαίνεσθαι non solum delicate sed etiam inepte peregrinantem* (« (...) à me montrer tout à coup séjournant hors de Rome non seulement pour mon plaisir, mais pour un plaisir inepte », II, 10, 1). L'infinitif est sujet du verbe *peregrinor*.

(36) *Ego autem usque eo sum eneruatus ut hoc otio quo nunc tabescimus malim ἐντυραννεῖσθαι quam cum optima spe dimicare* (« Et moi, je me sens à ce point brisé que j'aimerais mieux être sous la tyrannie dans l'oisiveté où nous nous consumons plutôt que de livrer bataille avec les meilleures espérances », II, 14, 1). L'infinitif occupe la fonction de complément d'objet direct du verbe *malle*.

Dans ces exemples, l'infinitif occupe les fonctions essentielles du groupe nominal : sujet (35), attribut du sujet (31), complément d'objet direct (36), complément d'objet indirect (32) et (34), enfin complément circonstanciel de manière (33). Excepté l'exemple (33), les infinitifs grecs de notre corpus sont donc syntaxiquement insérés dans la phrase latine. L'infinitif ἀνθηρογραφεῖσθαι (33) occupe la fonction de complément circonstanciel de manière, il peut être supprimé : il est isolé dans la phrase. Il est probable que l'emploi de cet infinitif soit autonymique, à l'exemple des substantifs au nominatif que nous avons étudiés plus haut. En effet, dans son étude sur l'autonymie, Nicolas (1999, p. 6) a montré que, « l'intégrationisme [de Cicéron] est toutefois mis en défaut quand le segment autonome n'est pas casualisable, soit parce c'est une forme casuelle en tant que telle qui est commentée (autonymie paradigmatique), soit parce que l'autonyme est un phrasillon (autonymie supra-verbale) ». Or, comme nous le verrons dans le chapitre 7 (section 1), l'infinitif ἀνθηρογραφεῖσθαι est une création lexicale de Cicéron, formée par composition. Ainsi, selon l'hypothèse de Nicolas (1999), ἀνθηρογραφεῖσθαι serait une forme casuelle en tant que telle, donc non casualisable.

Dans cette première section, nous avons étudié les unités grammaticales isolées que nous avons classées en fonction de quatre parties du discours : les substantifs (noms communs et noms propres), les adjectifs, les adverbes et les verbes (verbes conjugués et verbes à l'infinitif). Nous observons une majorité de substantifs de genre féminin employés au nominatif (nominatif-dénominateur). Les adjectifs de notre corpus sont majoritairement de genre masculin et neutre, et également employés au nominatif pour la plupart. Parmi les

adjectifs, nous incluons aussi deux adjectifs verbaux qui marquent l'obligation. De plus, Cicéron utilise fréquemment des adverbes de manière, dans un emploi autonome, qui apportent une précision circonstancielle à la phrase. Enfin, la majorité des verbes conjugués sont employés à la première personne du singulier et au présent ; les verbes à l'infinitif sont pour la plupart syntaxiquement insérés dans la phrase latine.

Après avoir traité les séquences grecques formées d'une lexie isolée, notamment en le remplaçant quelquefois dans le contexte de la phrase pour interpréter son emploi, nous pouvons désormais étudier les séquences grecques composées de plusieurs lexies, parfois même de phrases complètes.

## **2. Deux types d'unités grammaticales particulières**

Il s'agit dans cette section d'analyser deux types d'unités grammaticales singulières dans notre corpus : d'une part, les séquences grecques formées de plusieurs lexies ; d'autre part, les citations et les proverbes qui sont donnés en grec par Cicéron. Ce deuxième type d'unités grammaticales est une sous-catégorie faisant partie des séquences grecques formées de plusieurs lexies. Nous établirons un classement sous forme de tableaux et nous commenterons les résultats obtenus par comparaison avec ceux de Jackson (2014).

### **2.1. Les séquences grecques formées de plusieurs lexies dont les syntagmes prépositionnels**

Jackson (2014) ne communique pas de statistiques concernant les séquences grecques formées de plusieurs lexies. Pour les livres I et II *Ad Atticum* que nous étudions, nous obtenons les résultats suivants. Nous avons choisi de présenter différents tableaux, compte-tenu de la grande diversité des données. Nous traiterons d'abord les syntagmes, ensuite les phrases. Nous ne commenterons pas les cas particuliers, classés isolément et dont nous ne déterminerons que la nature. En effet, ces séquences grecques ayant chacune une nature différente, elles n'appartiennent à aucun classement proposé. Elles feront l'objet d'une étude ultérieure, dans laquelle d'autres types de classements seront établis.

#### ***Les syntagmes***

Nous définissons le syntagme comme « un groupe d'éléments linguistiques formant une unité dans une organisation hiérarchisée. Le terme *syntagme* est suivi d'un qualificatif qui définit sa catégorie grammaticale (syntagme nominal, syntagme verbal, syntagme adjectival,

etc.)<sup>128</sup> ». Dans notre corpus, nous observons deux types de syntagme nominal : avec préposition (syntagme prépositionnel) et sans préposition. Les deux tableaux ci-dessous classent les syntagmes nominaux en deux catégories : selon la rection des prépositions (11.a.) et leur coordination (11.b.).

Syntagme nominal prépositionnel		Syntagme nominal sans préposition
Rection de la préposition	Séquences grecques soumises à la rection	
<b>εἰς</b> + accusatif	Σωκρατικῶς εἰς ἑκάτερον	Εὐμολπιδῶν πάτρια Σκήψεις <i>atque</i> ἀναβολαί
<b>ἐν</b> + datif	ἐν τοῖς πολιτικοῖς	σεμνότερός τις <i>et</i> πολιτικώτερος
	ἐν αἰνιγμοῖς	Κύρου παιδείαν ζώσης φωνῆς
<b>ἐπὶ</b> + génitif	ἐπὶ σχολῆς	τὸν πρακτικὸν βίον
		τὸν θεωρητικὸν < βίον >
<b>κατὰ</b> + accusatif	κατὰ τὸ πρακτικὸν	Κύρου παιδείαν
	κατ' ὀπώρην τρύξ	
	κατὰ τὸ κηδεμονικὸν	
	κατὰ λεπτὸν	
<b>κατὰ</b> + génitif	κατ' εἰδώλων ἐμπτώσεις	
<b>περὶ</b> + génitif	Θεοφράστου περὶ φιλοτιμίας	
	περὶ τῶν ὄλων	
<b>πρὸς</b> + accusatif	πρὸς τὸ πρότερον	
<b>ad</b> + accusatif	<b>ad</b> ὑπόστασιν <i>nostram ac</i> πολιτείαν	

**Tableau 11.a. : Classement des syntagmes nominaux selon la préposition dans les livres I et II *Ad Atticum***

Nous obtenons 13 syntagmes nominaux prépositionnels et 8 syntagmes nominaux sans préposition. 7 syntagmes nominaux prépositionnels sont suivis de l'accusatif (37), 4 du génitif (38) et 2 du datif (39). Nous donnons ci-dessous un exemple pour chaque cas, en replaçant le syntagme nominal dans le contexte de la phrase latine.

<sup>128</sup> Dubois, Giacomo-Marcellesi, Gespin (2001, p. 467-468).

(37) *Atque haec sic uelim existimes non me abs te κατὰ τὸ πρακτικὸν quaerere (...)* (« Mais ne va pas croire que je te pose ces questions du point de vue de l'action (...) », II, 7, 4).

(38) *Omnia, quemadmodum polliceris, ἐπὶ σχολῆς scribe (...)* (« Écris-moi tout, selon ta promesse, à loisir (...) », II, 5, 3).

(39) *Nihil come, nihil simplex, nihil ἐν τοῖς πολιτικοῖς illustre, nihil honestum, nihil forte, nihil liberum* (« Nulle vraie bienveillance en lui [il s'agit de Pompée], nulle franchise, nulle clarté dans ses affaires publiques, ni honnêteté, ni courage, ni indépendance », I, 13, 4).

Nous observons qu'une majorité de syntagmes nominaux prépositionnels sont à l'accusatif (7 sur un total de 13) et que préposition la plus employée par Cicéron est *κατά* (4 fois suivie de l'accusatif et 1 fois suivie du génitif).

La séquence grecque *ad ὑπόστασιν nostram ac πολιτείαν* est un cas singulier de notre corpus : en effet, d'une part, la préposition qui régit le syntagme nominal grec est en latin et d'autre part, c'est un bel exemple de grec qui appelle du grec au sein d'une citation complète. Or les règles de syntaxe sont appliquées puisque la rection de la préposition latine *ad* est l'accusatif. Nous citons ci-dessous l'intégralité de la phrase :

*Venio nunc ad mensem Ianuarium et ad ὑπόστασιν nostram ac πολιτείαν*, in qua Σωκρατικῶς εἰς ἐκάτερον *sed tamen ad extremum, ut illi solebant, τὴν ἀρέσκουσιν* (« J'en viens à présent au mois de janvier et au fond de notre action et notre politique : je poserai chacune des alternatives, à la façon de Socrate, mais je n'en dirai pas moins, finalement, selon les habitudes de son école, la thèse qui me satisfait », II, 3, 3).

Le syntagme nominal prépositionnel est intégré à une phrase complexe, formée de trois propositions : une proposition principale (1) *Venio nunc ad mensem Ianuarium et ad ὑπόστασιν nostram ac πολιτείαν*, une proposition subordonnée relative (2) *in qua Σωκρατικῶς εἰς ἐκάτερον sed tamen ad extremum* et une proposition subordonnée complément de cause introduite par *ut* (3) *ut illi solebant, τὴν ἀρέσκουσιν*.

Par ailleurs, nous pouvons nous référer à l'étude de Nicolas (1999) sur l'autonymie présentée dans la partie 1 (chapitre 3, section 2.2.3) pour expliquer le syntagme nominal prépositionnel *περὶ τῶν ὄλων*. En effet, comme le remarque Nicolas, Cicéron hellénise l'entour de l'autonyme grec de sorte que la préposition de latine *de* devient *περὶ* et casualise le terme grec selon la syntaxe grecque (phénomène de rection : *περὶ* + génitif). Nous citons ci-dessous l'intégralité de la phrase :

*Aliquid ex eius sermone poterimus περὶ τῶν ὅλων suspicari* (« De ses propos, nous pourrions tirer quelques conjectures sur les circonstances générales », II, 17, 3).

Le classement des syntagmes prépositionnel selon la préposition (tableau 11.a.) montre que Cicéron respecte les règles de la syntaxe grecque puisque nous observons la rection de la préposition pour tous les syntagmes prépositionnels. Un deuxième type de classement des syntagmes nominaux (tableau 11.b. ci-dessous) présente leurs différents emplois syntaxiques. Nous choisissons de conserver la même distinction entre syntagme nominal prépositionnel et syntagme nominal sans préposition afin de pouvoir comparer les résultats avec le tableau 11.a.

Syntagme nominal prépositionnel		Syntagme nominal sans préposition	
Coordonné	Juxtaposé	Coordonné	Juxtaposé
<i>ad ὑπόστασιν nostram</i> <i>ac</i> πολιτείαν	ἐν τοῖς πολιτικοῖς	Σκήψεις <i>atque</i> ἀναβολαί	Εὐμολπιδῶν πάτρια
	πρὸς τὸ πρότερον	σεμνότερός τις <i>et</i> πολιτικώτερος	Κύρου παιδείαν
	κατ' εἰδώλων ἐμπτώσεις		ζώσης φωνῆς
	Σωκρατικῶς εἰς ἐκάτερον		τὸν πρακτικὸν βίον
	Θεοφράστου περὶ φιλοτιμίας		τὸν θεωρητικὸν < βίον >
	ἐπὶ σχολῆς		
	κατὰ τὸ πρακτικὸν		
	κατ' ὀπίωρην τρύξ		
	κατὰ τὸ κηδεμονικὸν		
	περὶ τῶν ὅλων		
	κατὰ λεπτόν		
	ἐν αἰνιγμοῖς		

**Tableau 11.b. : Classement des syntagmes prépositionnels selon leur emploi syntaxique dans les livres I et II *Ad Atticum***

Parmi les 13 syntagmes prépositionnels, un seul a ses constituants coordonnés par la conjonction de coordination latine *ac*, les 12 autres sont juxtaposés. 2 syntagmes nominaux sans préposition sur les 7 sont coordonnés : l'un par la conjonction de coordination *atque*, l'autre par la conjonction de coordination *et* ; les 5 autres sont juxtaposés. Ainsi nous observons que la coordination des syntagmes nominaux avec ou sans préposition se fait en latin. C'est un cas singulier puisque comme nous l'avons constaté précédemment, c'est plutôt l'inverse qui se produit : Cicéron hellénise les prépositions et les conjonctions de

coordination. Ci-dessous, nous donnons un exemple de ce phénomène en replaçant le syntagme nominal dans le contexte de la phrase latine (Cicéron fait allusion aux *Philippiques* de Démosthène) :

(...) *et quod se ab hoc refractariolo iudiciali dicendi genere abiunxerat ut σεμνότερός τις et πολιτικώτερος uideretur* (...) (« (...) et s'était éloigné, dans ces discours-là, de l'éloquence judiciaire, qui sent un peu la chicane, pour apparaître sous les dehors d'une personne plus majestueuse et d'apparence plus politique (...), II, 1, 3).

Si la coordination se fait en latin dans ces exemples, c'est peut-être parce que Cicéron souhaite insister sur chacune des lexies en grec : en effet, la mention de la conjonction de coordination en latin crée une rupture dans le syntagme nominal qui particularise chacun des termes grecs situés de part et d'autre de la conjonction de coordination. Peut-être Cicéron souhaite-t-il isoler les lexies grecques afin de souligner leurs liens (rapprochement ou opposition), pas seulement d'un point de vue syntaxique mais aussi sémantique ? Le classement sémantique établi au chapitre suivant montrera si ces séquences grecques appartiennent à la même catégorie.

Ainsi, les syntagmes nominaux de notre corpus se divisent en deux groupes et deux sous-groupes : selon la présence ou l'absence de préposition d'une part et, à l'intérieur de ces catégories, selon la rectio de la préposition (tableau 11.a.) et l'emploi syntaxique (tableau 11.b.) d'autre part. La totalité des syntagmes nominaux prépositionnels sont soumis à la rectio de la préposition mais seulement un seul est coordonné. Parmi les syntagmes nominaux sans préposition, deux sont coordonnés, la majorité est juxtaposée.

### ***Les phrases***

Notre corpus est composé de 6 phrases grecques. Nous les présentons ci-dessous, replacées dans le contexte de la phrase latine.

(40) *Sed interea πολιτικός ἀνὴρ οὐδ' ὄναρ quisquam inueniri potest* (...) (« Mais, pendant ce temps, on chercherait en vain un homme d'État réel et non une illusion (...) », I, 18, 6).

(41) (...) *etenim ἔστω ὄψις μὲν ἢ α, τὸ δὲ ὁρώμενον β, γ, ἀκτῖνες δὲ δ κ.τ.λ. Vides enim cetera* (« (...) en effet, soit [le point de] vision α, ce qui est vu β, γ, les rayons du soleil δ et cetera. Car tu comprends la suite », II, 3, 2).

(42) *Terentia tibi salutem, καὶ Κικέρων ὁ μικρὸς ἀσπάζεται Τίτον τὸν Ἀθηναῖον*  
(« Térentia te donne le bonjour, et le petit Cicéron salue Titus l’Athénien », II, 9, 4).

(43) *Terentia delectata est [et] tuis litteris ; impertit tibi multam salutem, καὶ Κικέρων ὁ φιλόσοφος τὸν πολιτικὸν Τίτον ἀσπάζεται* (« Térentia a pris grand plaisir à tes lettres. Elle te fait mille compliments, et Cicéron le philosophe salue Titus l’homme d’État », II, 12, 4).

(44) *Nihil est quod non timendum sit ; ὁμολογουμένως τυραννίδα συσκευάζεται* (« Il n’y a rien qu’on ne doive craindre : de l’aveu de tous, il prépare dans son intérêt la tyrannie », II, 17, 1).

(45) *Ego fortasse τυφλώττω et nimium τῷ καλῷ προσπέπονθα* (« Moi, je suis aveugle, sans doute, et j’ai trop été affecté par le beau », II, 19, 1).

D’un point de vue syntaxique, une phrase<sup>129</sup> est une unité supérieure, l’unité maximale dans un ensemble qui est le discours. C’est une unité complète et autonome : elle n’entretient pas de relations grammaticales avec une autre unité quelconque, elle n’entre pas dans une construction syntaxique d’ordre supérieur, elle n’est pas un constituant dans un ensemble supérieur. De plus, elle se caractérise par la présence obligatoire d’un noyau verbal. Ce qui est alors intéressant d’observer dans notre corpus est que cette règle ne s’applique pas : la phrase grecque s’intègre à la phrase latine comme nous le constatons ci-dessus. Ainsi, ces séquences grecques ne seraient pas des phrases, mais seulement des propositions entières mentionnées en grec.

Par ailleurs, la phrase est un ensemble formé de constituants ; c’est dans le cadre de la phrase que se développent les réseaux de relations qui forment les fonctions (concernant aussi bien les unités simples (les lexies) que les unités complexes (les syntagmes à l’intérieur de la phrase)). Nous schématisons ci-dessous la structure syntaxique d’une des phrases de notre corpus :

(42) καὶ Κικέρων ὁ μικρὸς ἀσπάζεται Τίτον τὸν Ἀθηναῖον

sujet (SN) – verbe (SV) – complément d’objet direct

---

<sup>129</sup> Dubois, Giacomo-Marcellesi, Gespin (2001, p. 365).

### *Cas particuliers*

Le tableau ci-dessous expose les cas particuliers de notre corpus. Ce sont des séquences grecques composées de plusieurs lexies mais qui ne peuvent pas être regroupées dans une des catégories précédemment étudiées. Nous observons trois groupes adverbiaux, un participe substantivé, un nom propre accompagné d'un groupe nominal en apposition et un subordonnant. Ces cas, que nous ne traiterons pas dans le présent écrit, feront l'objet de recherches ultérieures. Cependant, nous pouvons déjà rapprocher certains de ces cas des analyses faites sur les lexies isolées : par exemple le groupe adverbial et l'adverbe, ou le participe substantivé du substantif ou du verbe conjugué.

Cas particuliers	Nature
ὕστερον πρότερον, Ὀμηρικῶς « en commençant par la fin comme Homère »	groupe adverbial
ἄλις σπουδῆς « assez de choses sérieuses »	groupe adverbial
τὴν ἀρέσκουσιν « la thèse qui me satisfait »	participe substantivé
Κικέρων, ἀριστοκρατικώτατος παῖς « Cicéron, enfant le plus aristocrate »	nom propre au nominatif accompagné d'un groupe nominal en apposition
εἰ δὲ μὴ « sinon »	subordonnée hypothétique (syncopée)
<i>dignitatis</i> ἄλις <i>tamquam</i> δρυός « assez de la dignité comme du chêne »	groupe adverbial

### **Tableau 11.c. : Classement des séquences grecques formées de plusieurs lexies dans les livres I et II *Ad Atticum*, cas particuliers**

Dans cette première sous-section, nous avons étudié un premier type d'unités grammaticales : les syntagmes et les phrases. Nous allons désormais aborder une seconde catégorie, les citations et les proverbes.

#### **2.2. Les citations et les proverbes**

Jackson (2014) recense, sur un total de 80 citations grecques<sup>130</sup>, 54 citations complètes et 23 citations partielles. Parmi ces 80 citations, il en compte 64 qui sont mentionnées sans source. Il justifie<sup>131</sup> l'omission des références des citations par Cicéron en se référant à la culture littéraire et philosophique d'Atticus : les deux amis ayant suivi le même *cursus honorum*, ils partagent la même érudition. Ce phénomène d'absence de source est aussi un indicateur pour

---

<sup>130</sup> Jackson reprend le classement proposé par Adams qui considère dans son étude les citations comme une sous-catégorie du *code-switching* de Cicéron qu'il nomme « tag-switching ». Jackson, 2014, p. 25.

<sup>131</sup> « Cicero puts the responsibility on Atticus to recognize the source of the words (...) an exchange of unflagged quotations illustrates the relationship between speakers or correspondents ». Jackson, 2014, p. 25-26.

caractériser les relations entretenues par Cicéron et Atticus par rapport à la langue et en particulier au bilinguisme gréco-romain : il nous permet, aujourd'hui, d'apprécier son usage au sein de l'élite romaine. Les tableaux suivants présentent nos données.

Séquences grecques	Source
ἐπεὶ οὐχ ἱερῆϊον οὐδὲ βοεῖην « Car ce n'est pas pour un mouton de sacrifice, / Ni même pour la peau d'un bœuf »	<i>Iliade</i> , XXII, 159
παντοίης ἀρετῆς μιμνήσκειο « ... rappelle toute ta force »	<i>Iliade</i> , XXII, 268
ἔσπετε νῦν μοι, Μοῦσαι... ὄππως δὴ πρῶτον πῦρ ἔμπεσε « Et maintenant, ô Muses, dites-moi / Comment éclata l'incendie... »	<i>Iliade</i> , XVI, 112-113
νᾶφε καὶ μέμνασ' ἀπιστεῖν: ἄρθρα ταῦτα τᾶν φρενῶν « Sois sobre et méfiant : ces deux préceptes-là, / Ce sont les nerfs de la sagesse »	Épicharme
οἱ μὲν παρ' οὐδέν εἰσι, τοῖς δ' οὐδέν μέλει « Les uns sont des zéros, et les autres s'en moquent »	Rhinton de Tarente
εἷς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης « Le meilleur augure, le seul, / Est de lutter pour son pays »	<i>Iliade</i> , XII, 243
αἰδέομαι Τρῶας καὶ Τρωάδας ἐλκεσιπέπλους « ... je crains d'être blâmé / Par les Troyens et les Troyennes aux longs voiles »	<i>Iliade</i> , VI, 442
Πουλυδάμας μοι πρῶτος ἐλεγχείην ἀναθήσει « Polydamas, tout le premier, / Me couvrira d'opprobre »	<i>Iliade</i> , XXII, 100
κἂν ὑπὸ στέγῃ πυκνῆς ἀκούειν ψακάδος εὐδόουση φρενί « Sous un toit, et le cœur en repos, écouter, / Le ruissellement de la pluie »	Sophocle
ἄνδρ' ἀπαμύνεσθαι ὅτε τις πρότερος χαλεπήνη « Que je me défendrai contre tout agresseur »	<i>Iliade</i> , XXIV, 369
Τρηχεῖ', ἀλλ' ἀγαθὴ κουροτρόφος, οὐτ' ἄρ' ἔγωγε ἧς γαίης δύναμαι γλυκερώτερον ἄλλο ιδέσθαι « Âpre terre, mais qui nourrit les hommes, / Et je n'en connais pas de plus douce à mon cœur »	<i>Odyssée</i> , IX, 27
Τηλέπυλον Λαιστρυγονίην « Télépyle des Lestrygons »	<i>Odyssée</i> , X, 81
φυσᾶ γὰρ οὐ σμικροῖσιν ἀλίσκοις ἔτι, ἀλλ' ἀγρίαις φύσαισι φορβειᾶς ἄτερ « Il n'a plus à jouer de la petite flûte, / Mais il souffle dans d'énormes tuyaux rustiques, / Et sans user de la sourdine »	Sophocle

**Tableau 12.a. : Citations complètes des livres I et II *Ad Atticum***

Séquences grecques	Source
ταυτόματον ἡμῶν... « le hasard mieux que nous... »	Ménandre
πρόσθε λέων, ὄπιθεν δὲ... « Lion par devant, et par derrière... »	<i>Iliade</i> , VI, 181
ἐλικτὰ καὶ οὐδέν... « esprit tortueux et qui... »	Euripide, <i>Andromaque</i> , 448
τὰς τῶν κρατούντων... « la sottise des puissants... »	Euripide, <i>Phéniciennes</i> , 393

**Tableau 12.b. : Citations incomplètes des livres I et II *Ad Atticum***

Séquences grecques	Source
τὸ ἐπὶ τῇ φακῇ μύρον « de l'huile parfumée sur un plat de lentilles »	Proverbe grec
τίς πατέρ' αἰνήσει; « Qui louera son propre père ? »	Proverbe grec (incomplet)

### **Tableau 13 : Proverbes des livres I et II *Ad Atticum***

Notre corpus se compose de 17 citations (dont 4 sont incomplètes) et de 2 proverbes (dont l'un est incomplet). *L'Iliade* et *l'Odyssée* sont les œuvres les plus citées : pour un total de 10 citations, 8 sont tirées de *l'Iliade* et 2 de *l'Odyssée*.

Danlos, Sagot et Stern (2010, p. 2) précisent les caractéristiques principales des citations en s'appuyant sur Maier (2009)<sup>132</sup>. Nous les présentons ci-dessous, avec un exemple issu de notre corpus.

Du point de vue de l'énonciation, une citation peut être dans une langue différente de celle employée dans le segment attributif. Toutes les citations de notre corpus possèdent cette caractéristique puisqu'elles sont mentionnées en grec à l'intérieur d'une phrase latine. Par exemple,

(43) *Ego autem arbitror, etiam si id sit, mihi ignoscendum esse, ἐπεὶ οὐχ ἱερήϊον οὐδὲ βοεῖην* (« Je pense, quant à moi, que même s'il en est ainsi, je mérite le pardon : « Car ce n'est pas pour un mouton de sacrifice, / Ni même pour la peau d'un bœuf », I, 1, 4).

Par ailleurs, l'interprétation des indexicaux est particulière dans la mesure où, par exemple, le pronom *je* dans une citation ne réfère pas au locuteur mais à la source de la citation ; ainsi, dans la citation de la lettre II, 13, 2 c'est Ulysse qui parle :

(44) Τρηγεῖ', ἀλλ' ἀγαθὴ κουροτρόφος, οὐτ' ἄρ' ἔγωγε  
ἦς γαίης δύναμαι γλυκερώτερον ἄλλο ἰδέσθαι.

(« Âpre terre, mais qui nourrit les hommes, / Et je n'en connais pas de plus douce à mon cœur », II, 13, 2).

<sup>132</sup> Ces caractéristiques sont empruntées à Maier E., « Quotation and the semantics of speech report », in *Proceeding of ESSLLI'09*, Bordeaux, France, 2009.

Sur le plan syntaxique, une citation peut être formée d'un texte de plusieurs phrases ; par exemple,

(45) *Cn. quidem noster iam plane quid cogitet nescio ;*

**φυσᾷ γὰρ οὐ σμικροῖσιν ἀλίσκοις ἔτι,**

**ἀλλ' ἀγρίαις φύσαισι φορβειᾶς ἄτερ,**

*qui quidem etiam istuc adduci potuerit* (« Que médite notre ami Gnéus ? Je n'en sais absolument plus rien : Il n'a plus à jouer de la petite flûte, / Mais il souffle dans d'énormes tuyaux rustiques, / Et sans user de la sourdine », II, 16, 2).

De plus, l'attribution d'un « nom de qualité » n'est pas décidée par le locuteur dans une citation, mais par l'auteur de la citation ; par exemple, dans la lettre II, 3, 4, c'est l'auteur de la citation (Homère) qui qualifie l'augure de ἄριστος (« meilleur ») :

(46) (...) *non opinor esse dubitandum quin semper nobis uideatur*

**εἷς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης.**

(« (...) aussi ne saurais-je hésiter à toujours penser que : « Le meilleur augure, le seul, / Est de lutter pour son pays », II, 3, 4).

Enfin, du point de vue de la typographie, une citation dénote a priori tout type d'acte de langage (assertion, interrogation, exclamation) ; par exemple, la phrase interrogative

(47) ἔσπετε νῦν μοι, Μοῦσαι...

ὅπως δὴ πρῶτον πῦρ ἔμπεσε.

(« Et maintenant, ô Muses, dites-moi / Comment éclata l'incendie... », I, 16, 5)

Comme nous l'observons, nos données présentent bien les caractéristiques des citations données par Maier (2009). Cette classification est intéressante dans le cadre de notre problématique puisqu'elle permet d'envisager les citations et les proverbes sur différents plans linguistiques (énonciation, syntaxe et typographie). Ainsi, nous pouvons d'envisager d'autres types de classement et, de fait, d'autres typologies. Toutefois, elle présente aussi des limites : par exemple, les caractéristiques mentionnées n'expliquent pas qu'une citation soit complète ou incomplète.

Par ailleurs, Steele (1900) classe les citations et les proverbes de la *Correspondance* en différentes catégories, que nous résumons par le tableau ci-dessous.

Catégories	Sources
« Poets »	Homère (deux fois plus de citations issues de <i>l'Iliade</i> que de <i>l'Odyssée</i> ), Hésiode, Pindare, Eschyle, Sophocle, Aristophane, Euripide, Épicharme.
« Prose writers »	Platon, Thucydide, Épicure.
« Proverbs »	Steele précise que la plupart sont tirés des <i>Paroemiographi Graeci</i> , recueil qui recense tous les proverbes grecs. Il inclut également dans cette catégorie les expressions familières (« colloquial expressions ») employées par Cicéron ainsi que ce qu'il nomme les « Ciceronian phrases » qui regroupent trois domaines : la politique, la philosophie et la géographie.

**Tableau 14 : Classement des citations et des proverbes en différentes catégories, selon Steele (1900)**

Ce classement montre que Cicéron cite aussi bien des textes en prose que des pièces de théâtre ou des poèmes. Selon Steele, il s'agirait de rappeler la culture hellénistique : les citations et les proverbes – complet ou partiels – en désignant cette culture, permettraient l'introduction puis l'acclimatation de concepts grecs dans la société romaine. Adams (2003) a également proposé une classification des séquences grecques de la *Correspondance* : les citations et les proverbes font partie de la catégorie « proverbial or fixed expressions ». Pour lui, citer des auteurs ou (des œuvres) grecs révèle l'importante connaissance littéraire de Cicéron mais aussi de l'un de ses interlocuteurs privilégiés, Atticus. Tous deux ont suivi le même cursus littéraire et sont issus de l'élite sociale romaine. Adams explique le cas des citations et des proverbes incomplets comme un jeu entre les deux amis : Cicéron suggérerait à Atticus d'achever le vers ou la phrase commencés, dans sa prochaine lettre, par exemple. En en détournant l'usage, les deux proverbes de notre corpus illustrent l'humour de Cicéron :

(48) *Legati sunt Q. Metellus Creticus et L. Flaccus et, τὸ ἐπὶ τῇ φακῇ μύρον, Lentulus Clodiani filius* (« Les députés sont Q. Métellus Créticus, L. Flaccus et – n'est-ce pas verser de l'huile parfumée sur un plat de lentilles ? – Lentulus, fils de Clodianus », I, 19, 2). Avec ce proverbe, Cicéron joue sur le nom d'un personnage obscur, Lentulus : le substantif grec

φακῆ se traduit par « lentille » ; or, le substantif *lens* latin (auquel est apparenté le *nomen* Lentulus) signifie « lentille ».

(49) *Hic tu caue dicas* : **τίς πατέρ' αἰνήσει;** (...) (« Et là-dessus ne va pas me dire : Qui donc louera son propre père ? », I, 19, 10). Cicéron tronque ce proverbe et en modifie le sens. Sa forme complète est : τίς πατέρ' αἰνήσει εἰ μὴ κακοδαίμονες υἱοί; ce qui signifie d'après Constans (2002, p. 286) « qu'on se réfugie dans l'éloge de son propre père quand on n'a rien à louer soi-même ».

Les citations et les proverbes présentés dans cette deuxième et dernière sous-section montrent l'érudition de Cicéron qui cite aussi bien les deux épopées homériques – *Illiade* et *Odyssée* – que des pièces de théâtre. Les séquences grecques incomplètes constituent un clin d'œil à la culture littéraire d'Atticus, qui doit achever la phrase ou le vers dans sa réponse.

Dans ce chapitre, nous avons réalisé un premier type de classement d'ordre morpho-syntaxique. Nous avons repris les données de notre corpus présentées dans le chapitre 5 afin de déterminer des tendances générales. Nous avons distingué chaque séquence en fonction de trois entrées linguistiques : les lexies isolées, les séquences grecques formées de plusieurs lexies et les citations et proverbes. Pour chacune de ces catégories, nous avons établi une analyse morpho-syntaxique du grec de Cicéron. Pour ce faire, nous avons séparé les séquences grecques selon les différentes parties du discours et réalisé une étude statistique de chacune d'entre elles lorsque les données le permettaient. Nous avons enfin comparé les résultats obtenus avec ceux de Jackson (2014) pour lesquels nous remarquons d'importantes similitudes. Les seuls livres I et II *Ad Atticum* sont donc déjà représentatifs de l'emploi du grec dans l'ensemble de la *Correspondance*, puisque nous obtenons quasiment les mêmes tendances, entre autres : une majorité de substantifs de genre féminin mais d'adjectifs de genre masculin et neutre, un emploi majoritaire du nominatif pour les substantifs et les adjectifs et un usage fréquent de la première personne du singulier pour les verbes conjugués. Concernant les citations et les proverbes, *Illiade* est l'œuvre la plus représentée.

Dans la conclusion de son étude, Jackson évoque une hypothèse d'interprétation du grec de la *Correspondance*. Il se fonde sur une lettre de Cicéron<sup>133</sup> dans laquelle il justifie son emploi du latin et du grec :

*In his ego me consultationibus exercens et disserens in utramque partem tum Graece tum Latine, et abduco parumper animum a molestiis, et τῶν προὔργου τι delibero*<sup>134</sup> (« Telles sont les discussions où pour ma part je m'exerce, débattant le pour et le contre en grec et en latin. Cela distrait tant soit peu mon esprit de ses chagrins et je délibère **utilement sur tel aspect des problèmes** »).

Ce passage est pertinent pour notre étude : c'est en effet un témoignage inédit de Cicéron lui-même à propos de son usage de la langue – latine et grecque. Il présente les bénéfices de la *disputatio in utramque partem* qu'il pratique tant pour son plaisir personnel (*et abduco parumper animum a molestiis*) que pour s'exercer à l'art oratoire (*et τῶν προὔργου τι delibero*) dans le cadre de ses fonctions politiques. Aussi, le bilinguisme de Cicéron semble alors former un équilibre complexe entre devoirs envers l'État et « loisirs » personnels (*otium*) à la fois littéraires et philosophiques. Le chapitre suivant dans lequel nous proposons un deuxième type de classement a pour objectif d'exposer cette tension entre vie publique (obligations de citoyen romain) et vie privée (opinion personnelle, confidences) en proposant une typologie sémantico-pragmatique des données de notre corpus.

---

<sup>133</sup> Cicéron, *Ad Atticum*, IX, 4, 3.

<sup>134</sup> « Training myself and arguing on both sides concerning these questions, sometimes in Greek, sometimes in Latin, I lead my mind away from troubles for a short while and I deliberate **on something of the issues before me** », traduction proposée par Jackson, 2014, p. 40.

Après avoir réalisé un premier classement d'ordre morpho-syntaxique des séquences grecques de notre corpus, nous allons désormais nous intéresser, dans ce chapitre 7, à leur sémantisme et à leur usage (pragmatique) afin de compléter notre étude de l'emploi du grec dans les livres I et II *Ad Atticum*.

## **Chapitre 7. Typologie pragmatico-sémantique des séquences grecques**

Dans une première section, nous classerons les séquences grecques de notre corpus en différentes catégories (et sous-catégories) qui permettent de les regrouper d'un point de vue sémantique : termes techniques, citations et proverbes, références à la Grèce, vie privée/vie publique et enfin utilisation des ressources linguistiques. Ces catégories ont été établies grâce au sens de chaque terme et à leur usage par Cicéron, en fonction du contexte de la phrase latine dans laquelle ils sont intégrés. Pour déterminer le sémantisme de chacune des séquences grecques, nous nous sommes non seulement référée à notre traduction (chapitre 5) mais aussi au classement morpho-syntaxique établi dans le chapitre précédent. En effet, ce premier type de classement nous permet de comprendre, d'un point de vue morphologique et syntaxique, comment les termes grecs s'intègrent à la phrase latine (lexies isolées) et quels liens ils entretiennent en eux (séquences grecques formées de plusieurs lexies). Ces deux informations sont essentielles pour classer nos données en catégories. Dans la section 2, nous étudierons les séquences grecques appartenant à la catégorie des termes techniques. Enfin, dans une dernière section, nous nous intéresserons au contexte et à la situation d'énonciation afin d'attribuer différentes valeurs au grec employé par Cicéron. Notre étude s'appuie sur Steele (1900) et Adams (2003) auxquels nous empruntons certaines analyses.

### ***1. Classement sémantique des séquences grecques du corpus***

Les tableaux ci-dessous exposent le classement sémantique des séquences grecques de notre corpus. Pour l'établir, nous avons réalisé une étude à deux niveaux : d'une part en analysant la séquence grecque dans le micro-contexte, c'est-à-dire en nous référant au sens des termes considérés dans la phrase latine ; d'autre part, en envisageant la séquence grecque au sein de la lettre entière, c'est-à-dire dans le macro-contexte. Nous obtenons ainsi 5 catégories distinctes. Le classement des séquences grecques appartenant à la catégorie des termes techniques (tableau 1), à celle des citations et des proverbes (tableau 2) et à celle des références à la Grèce (tableau 3) a été établi par l'analyse du micro-contexte. Pour les

séquences grecques des deux autres tableaux (vie privée/vie publique (tableau 4) et utilisation des ressources linguistiques (tableau 5)) nous nous sommes préférentiellement référée au macro-contexte : l'intégralité de la lettre fut en effet nécessaire pour percevoir un jeu de mot ou un nom propre codé, par exemple. Nous précisons enfin que nous avons surligné en bleu les termes pouvant appartenir à plusieurs catégories. De plus, nous avons fait le choix d'exclure le terme κατακρησις (II, 3, 4) de notre classement : en effet, il est très incertain paléographiquement et n'est pas répertorié dans le *Bailly*, ni dans le *Greek-English Lexicon*.

Termes techniques						
rhétorique	philosophie	politique	sciences <sup>135</sup>		littérature	
			physique : optique	médecine	références littéraires	méthodologie et style
Τοποθεσίαν « le tableau idéal »	ὑπόθεσις « la base du discours »	<i>ad</i> ὑπόστασιν <i>nostram ac</i> πολιτείαν « au fondement de ma politique »	διαφάσεις « la clarté »	ὑποθήκας « règle »	ὕστερον πρότερον, Ὀμηρικῶς « en commençant par la fin comme Homère »	γενικῶς « en général »
φιλορήτορα « connaisseur en matière d'éloquence »	παρρησίαν « la franchise »	ἀριστοκρατικῶς « à la manière des aristocrates »	ἔστω ὄψις μὲν ἢ α, τὸ δὲ ὀρώμενον β, γ, ἀκτῖνες δὲ δ κ.τ.λ. « soit [le point de] vision α, ce qui est vu β, γ, les rayons du soleil δ et cetera »		ιστορικὰ « des œuvres d'historien »	περίοδοι « des périodes » καμπαὶ « des clauses » ἐνθυμήματα « des raisonnements » κατασκευαὶ « des ornements »
ληκύθους « ces termes emphatiques »	φιλοσοφητέον « il faut philosopher »	πολιτευτέον « il faut participer aux affaires publiques »	κατ' εἰδώλων ἐμπτώσεις « par des images tombant [sous les yeux] »		ὑπόμνημα « un souvenir »	πρὸς τὸ πρότερον « à la première des deux [questions] »
περίοδοι « des périodes »	εἶδωλα « ces images » ἔκχυσις	πολιτεύομαι « être citoyen »	εἶδωλα « ces images » ἔκχυσις « l'émission »		γεωγραφικὰ « la géographie »	κατὰ λεπτόν « en détail »

<sup>135</sup> Selon la définition moderne du terme qui diverge de celle de l'Antiquité où la rhétorique, par exemple, était considérée comme une science.

καμπαῖ « des clausules » ἐνθυμήματα « des raisonnements » κατασκευαῖ « des ornamentations »	« l'émission [des rayons de la vue] »		[des rayons de la vue] »			
ἀγῶνα « le combat »	Σωκρατικῶς εἰς ἑκάτερον « chacune des alternatives, à la manière de Socrate »	διβάφω « robe de pourpre »			ἀνέκδοτα « des œuvres inédites »	
ἐπισημασίας « marques d'approbation »	φιλοσοφεῖν « à philosopher »	ὀρθά « conformes à la loi »				
ἐπιφωνήματα « les acclamations »	σοφιστεύειν « faire le sophiste »					
ἐγκωμιαστικά « des éloges »	φιλοσοφῶμεν « philosophons »					
ἀποσπασμάτια « des parties détachées » σῶμα « cette œuvre »	ἐσοφίζετο « il [Gnéus, ami de Cicéron et Atticus] agissait en sophiste »					
ὁμοειδεῖς « invariable »	τὸν πρακτικὸν βίον « la vie active » τὸν θεωρητικὸν « la vie contemplative »					
ἀνθηρογραφεῖσθαι « être rédigée avec ornements »	εἰ δὲ μὴ [référence à la dialectique] « sinon »					

παλινῳδίαν « rétractation »	σκοπὸς « le but »					
ὑποσόλοικον « un peu étrange »	ὀρθά « conformes à la loi »					
ἐν αἰνιγμοῖς « en énigmes »						
ἀλληγορίαις « les allégories »						
Total : 19	Total : 15	Total : 6	Total : 5	Total : 1	Total : 5	Total : 7

**Tableau 1 : Classement en catégories des termes techniques des livres I et II *Ad Atticum* en 5 catégories**

À partir du nombre total de séquences grecques pour chacune des 5 sous-catégories, nous observons que le domaine de la rhétorique est le plus représenté, avant celui de la philosophie. Le domaine de la physique, et en particulier de la médecine, est peu représenté (seulement un terme appartient au champ lexical de la médecine). L'activité d'orateur de Cicéron et son métier d'avocat expliquent que les termes techniques soient en majorité issus de la rhétorique. De plus, son attrait pour la philosophie qu'il étudie et qu'il considère comme un *otium* implique que ce domaine soit également bien représenté.

Le tableau 1 présente un classement des termes techniques grecs livres I et II *Ad Atticum*. Nous étudierons plus longuement le sens de « technique » dans la section 2 ci-dessous mais nous précisons déjà que nous entendons par « termes techniques » non seulement ceux désignant les disciplines enseignées à l'époque de Cicéron mais aussi le lexique de ces « techniques », leur terminologie spécifique. Nous observons les lexies appartenant au champ de 5 techniques (certaines étant subdivisées en sous-techniques) : rhétorique, philosophie, politique, sciences (physique : optique et médecine) et littérature (références littéraires et méthodologie et style). Au total, nous comptons 58 termes techniques, c'est la catégorie la plus

représentée parmi toutes. Les deux domaines privilégiés sont la rhétorique (19 séquences grecques) puis la philosophie (15 séquences grecques). Par ailleurs, 10 lexies appartiennent à plusieurs domaines, à l'intérieur même des termes techniques ou parmi d'autres catégories.

Selon Steele (1900), le substantif *τοποθεσία* (terme technique rhétorique) serait apparu la première fois sous la plume de Cicéron ; il n'est pas mentionné dans le *Bailly* ni dans le *Greek-English Lexicon*, les deux outils lexicographiques que nous avons consultés. De plus, il observe que le verbe *ἀνθηρογραφεῖσθαι* a été créé par Cicéron lui-même par composition<sup>136</sup> : à partir de l'adjectif *ἀνθηρός* « fleuri » et du verbe *γράφω* « écrire, rédiger » : *ἀνθηρογραφεῖσθαι* « être rédigé avec ornements ». Il s'agit d'une séquence compositionnelle.

Adams (2003) réserve une catégorie spécifique aux séquences grecques relevant de la médecine qu'il appelle « medical terminology ». Pour lui, Cicéron choisit de s'exprimer en grec lorsqu'il traite de médecine pour deux raisons : d'une part, parce qu'il s'agit d'une discipline issue de la civilisation grecque ; d'autre part, parce que l'emploi du grec produit un effet de distance et atténue le sens de termes souvent déplaisants, par exemple faisant référence à des maladies. Cependant, ce n'est pas le cas pour la lexie *ὑποθήκας* qui signifie ici « règles de conduite », « instructions sur la façon de se comporter » avec Pompée. Même si le terme ne fait pas explicitement allusion au domaine médical, nous avons tout de même choisi de suivre l'étude de Jackson (2014) et de le classer dans la catégorie des termes se référant à la médecine.

---

<sup>136</sup> « Par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue », Dubois, Giacomo-Marcellesi, Gespin (2001, p. 106).

Après avoir présenté un premier classement qui regroupe les termes techniques de notre corpus, nous allons désormais nous intéresser aux citations et aux proverbes, qui forment la deuxième catégorie que nous proposons.

Citations et Proverbes			
Homère	théâtre : les dramaturges grecs	citations peu connues, œuvres perdues aujourd'hui	proverbes
<p>ἐπεὶ οὐχ ἱερῆιον οὐδὲ βοεῖην</p> <p>« Car ce n'est pas pour un mouton de sacrifice, Ni même pour la peau d'un bœuf »</p>	<p>κᾶν ὑπὸ στέγῃ πυκνῆς ἀκούειν ψακάδος εὐδούσῃ φρενί</p> <p>« Sous un toit, et le cœur en repos, écouter, Le ruissellement de la pluie »</p> <p>(Sophocle)</p>	<p>ταυτόματον ἡμῶν...</p> <p>« le hasard mieux que nous... »</p> <p>(Ménandre)</p>	<p>τὸ ἐπὶ τῇ φακῇ μύρον</p> <p>« de l'huile parfumée sur un plat de lentilles »</p>
<p>παντοίης ἀρετῆς μιμνήσκειο</p> <p>« rappelle toute ta force »</p>	<p>φυσᾶ γὰρ οὐ σμικροῖσιν ἀυλίσκοις ἔτι, ἀλλ' ἀγρίαις φύσαισι φορβειᾶς ἄτερ</p> <p>« Il n'a plus à jouer de la petite flûte, Mais il souffle dans d'énormes tuyaux rustiques, Et sans user de la sourdine »</p> <p>(Sophocle)</p>	<p>οἱ μὲν παρ' οὐδέν εἰσι, τοῖς δ' οὐδέν μέλει</p> <p>« Les uns sont des zéros, et les autres s'en moquent »</p> <p>(Rhinton de Tarente)</p>	<p>νᾶφε καὶ μέμνασ' ἀπιστεῖν: ἄρθρα ταῦτα τᾶν φρενῶν</p> <p>« Sois sobre et méfiant : ces deux préceptes-là, Ce sont les nerfs de la sagesse »</p> <p>(Épicharme)</p>
<p>ἔσπετε νῦν μοι, Μοῦσαι ὄπως δὴ πρῶτον πῦρ ἔμπεσε</p> <p>« Et maintenant, ô Muses, dites-moi Comment éclata l'incendie... »</p>	<p>ἐλικτὰ καὶ οὐδέν...</p> <p>« esprit tortueux qui... »</p> <p>τὰς τῶν κρατούντων...</p>		<p>τίς πατέρ' αἰνήσει;</p> <p>« Qui louera son propre père ? »</p>

	« la sottise des puissants » (Euripide)		
εἷς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης « Le meilleur augure, le seul, Est de lutter pour son pays »			Σπάρταν « Sparte » (Euripide)
αἰδέομαι Τρῶας καὶ Τρωάδας ἐλκεσιπέπλους « ... je crains d'être blâmé Par les Troyens et les Troyennes aux longs voiles »			κατ' ὀπώρην τρύξι « la lie à l'époque du raisin »
Πουλυδάμας μοι πρῶτος ἐλεγχείην ἀναθήσει « Polydamas, tout le premier, Me couvrira d'opprobre »			<i>dignitatis</i> ἄλις <i>tamquam</i> δρυός « assez de la dignité comme du chêne »
ἄνδρ' ἀπαμύνεσθαι ὅτε τις πρότερος χαλεπήνη « Que je me défendrai contre tout agresseur »			
Τρηγεῖ', ἀλλ' ἀγαθὴ κουροτρόφος, οὔτ' ἄρ' ἔγωγε ἦς γαίης δύναμαι γλυκερώτερον ἄλλο ιδέσθαι « Âpre terre, mais qui nourrit de rudes hommes,			

Et je n'en connais pas de plus douce à mon cœur »			
Τηλέπυλον Λαιστρυγόνειν « Télépyle des Lestrygons »			
πρόσθε λέων, ὄπιθεν δὲ... « Lion par devant, et par derrière... »			
Total : 10	Total : 3	Total : 2	Total : 6

### **Tableau 2 : Classement des citations et des proverbes des livres I et II *Ad Atticum* en fonction de leur source**

Le total de chaque sous-catégorie montre que *l'Iliade* est l'œuvre la plus citée par Cicéron. Ce dernier se réfère donc préférentiellement à des œuvres célèbres à son époque ; ainsi seulement 2 citations sont issues d'auteurs peu connus (Rhinton de Tarente) ou dont les œuvres ont été perdues (Ménandre). Par ailleurs, les 6 proverbes de notre corpus, parce qu'ils sont mentionnés en grec, permettent non seulement d'intégrer la culture grecque au sein de la société romaine mais suggèrent aussi un jeu entre Cicéron et Atticus, ce dernier ayant longtemps vécu en Grèce.

Le tableau 2 établit un classement des citations et des proverbes de notre corpus. Nous classons Σπάρταν parmi les proverbes : en effet, selon la note de l'édition de Constans (2002, p. 286), cette lexie seule fait allusion à un vers du *Téléphe* d'Euripide devenu proverbe que Cicéron cite dans son intégralité dans une lettre ultérieure à Atticus. Nous regroupons également dans cette catégorie les séquences grecques κατ' ὀπώρην τρύξ et *dignitatis ἄλις tamquam* δρυός qui peuvent être comparées à des locutions proverbiales. Par ailleurs, sur un total de 21 séquences grecques appartenant à cette catégorie, 10 sont issues de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*. D'un point de vue sémantique, nous observons que le champ lexical de la violence est prépondérant : par exemple, les séquences grecques suivantes : « εἷς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης » et « ἄνδρ' ἀπαμύνεσθαι ὅτε τις πρότερος χαλεπήνη », dans lesquelles **trois lexies** véhiculent l'idée de violence. Les lettres contenant ces citations sont datées

respectivement de décembre 60 et d'avril 59 ; or, sur le plan politique, il s'agit d'une période défavorable à Cicéron puisque son rival Clodius est sur le point d'être nommé tribun de la plèbe. Ainsi, les séquences grecques faisant allusion à la violence seraient un écho aux affects de Cicéron. Si la chronologie peut expliquer en partie l'emploi de termes se référant à la violence, le fait que *l'Iliade* et *l'Odyssée* soient abondamment citées participe à la construction de l'éthos épistolaire de Cicéron. En effet, ce dernier, en prenant la parole à la place des grands héros grecs ou troyens tels que Ulysse, Achille ou Hector, s'engagerait dans un combat politique contre ses ennemis.

Le tableau ci-dessous présente la troisième catégorie de notre classement en regroupant les références à la Grèce. Celles-ci se divisent en 4 sous-catégories : les lieux, les institutions et les références mythologiques, les auteurs, les ouvrages politiques et philosophiques et enfin les œuvres d'art.

Références à la Grèce			
lieux, institutions et mythologie	auteurs	ouvrages politiques et philosophiques	œuvres d'art
Εὐμολπιδῶν πάτρια « les cérémonies ancestrales des Eumolpides »	Ἡρώδης « Hérode »	πολιτεία « la cité idéale »	γυμνασιώδη « propres à l'ornement d'un gymnase »
πανήγυρις « une réunion du peuple »	Θεοφάνης « Théophane »	Πελληναίων « <i>la Constitution de Pellène</i> » Κορινθίων et Ἀθηναίων « <i>Constitutions de Corinthe et d'Athènes</i> »	Ἀμαλθειῶν « Amaltheon »
Ἄρειος πάγος « Aréopage »	καὶ Κικέρων ὁ φιλόσοφος τὸν πολιτικὸν Τίτον ἀσπάζεται [référence à Théophraste et Dicéarque] « et Cicéron le philosophe salue Titus l'homme d'État »	Κύρου παιδείαν « <i>la Cyropédie</i> »	

Αμαλθεία « Amalthée »	ὁμολογουμένως τυραννίδα συσκευάζεται [référence à Démosthène] « de l'aveu de tous, il prépare dans son intérêt la tyrannie »	Θεοφράστου περὶ φιλοτιμίας « le 'Traité sur l'ambition' de Théophraste »	
Σπάρταν « Sparte »			
Τηλέπυλον Λαιστρυγονίην « Télépyle des Lestrygons »			
Total : 6	Total : 4	Total : 5	Total : 2

**Tableau 3 : Tableau présentant les références (explicites et implicites) à la Grèce des livres I et II *Ad Atticum***

Le total des séquences grecques appartenant à cette troisième catégorie montre que Cicéron privilégie les références aux lieux, aux institutions et à la mythologie grecs. La sous-catégorie des œuvres d'art est la moins représentée avec seulement 2 séquences grecques. En effet, mentionner des sites ou des institutions grecs lui permet de se référer directement à la culture grecque.

Le tableau 3 expose les références – explicites ou implicites – à la Grèce. Il s'agit de lieux, d'institutions ou d'allusion à la mythologie, mais aussi des noms d'auteurs et de leurs ouvrages ou d'artistes et de leurs œuvres. Sur un total de 16 séquences grecques, 6 appartiennent à la catégorie des lieux, institutions et domaine de la mythologie grecs. Adams (2003) classe les termes qui renvoient à un auteur, à une œuvre ou à un objet issu de la civilisation grecque dans la catégorie « 'special cases' : the evocativeness of code-switching ». Il suggère que ces termes pourraient rappeler des souvenirs grecs à Atticus ; ce serait une attention particulière de la part de Cicéron envers son ami.

Par ailleurs, selon Steele (1900), le substantif γυμνασιώδη est attesté pour la première fois dans le corpus cicéronien et n'est pas mentionné dans le *Bailly* ni dans le *Greek-English Lexicon*. L'emploi du grec pour cette lexie, mentionnée dans les lettres I, 6, 2 et I, 9, 2, semble spécifique du contexte de la lettre : en effet, dans deux autres lettres (I, 8, 2 et I, 10, 3), nous trouvons une expression latine pour désigner un gymnase qui est

quasiment similaire dans les deux passages : (...) *et maxime quae tibi **gymnasi** xystique uidebuntur esse* (I, 8, 2) ; (...) *et maxime quae tibi **palestrae gymanasii**que uidebuntur esse* (I, 10, 3). L'usage du grec dans les lettres I, 6, 2 et I, 9, 2 et du latin dans les lettres I, 8, 2 et I, 10, 3 interroge, dans la mesure où, compte-tenu de son origine grecque et du contexte (Cicéron demande à Atticus de lui faire parvenir des œuvres d'art grecques pour orner son gymnase, à la manière des Grecs), le substantif latin *gymnasium* est employé. Cet exemple nous montre ainsi que nous ne pouvons pas ramener le choix du grec fait par Cicéron à un seul motif.

Cependant, nous pouvons expliquer ce choix suivant Adams (2003) et sa catégorie du « mot juste ». Adams développe son argumentation en convoquant le concept des intraduisibles<sup>137</sup> et en se référant à *l'egestas* de la langue latine. Il s'agit des cas où Cicéron emploie le grec lorsqu'aucun terme latin ne permet d'exprimer l'idée véhiculée par le terme grec, sauf par une périphrase, ce que Adams (2003, p. 323) nomme « a circumlocutory relative clause ».

Ce quatrième tableau regroupe les séquences grecques qui appartiennent au domaine de la vie privée et de la vie publique. Il est également divisé en sous-catégories : famille/proches et opinion personnelle pour le champ de la vie privée ; politique, philosophie et jugements et critiques pour le champ de la vie publique.

Vie privée		Vie publique		
famille et proches	opinion personnelle	politique	philosophie	jugements et critiques
χρηστομαθῆ « un esprit cultivé »	οἰκεῖον « approprié », « convenable »	ἐν τοῖς πολιτικοῖς « dans les affaires publiques »	ἀδύνατον « impossible »	μάλ' ἀριστοκρατικῶς « de façon très aristocrate »

<sup>137</sup> Sur ce sujet, voir Cassin, 2004.

φιλέλληνες « philhellènes »	κατὰ τὸ πρακτικὸν « selon la façon d'agir »	ἀποθέωσιν « apotheose »	τὴν ἀρέσκουσαν « la thèse qui me satisfait »	ἀπρακτότατος « le plus inactif » καχέκτης « lâches »
ἀφελέστατος « le plus sincère »		πολιτικὸς ἀνὴρ οὐδ' ὄναρ « un homme d'État réel et non une illusion »	ἐπαγγέλλομαι « je fais proclamer »	ὑπόπιον « une meurtrissure »
		σεμνότερός τις <i>et</i> πολιτικώτερος « d'une personne plus majestueuse et d'apparence plus politique »	ἀδिकाίραχοι « autant injuste qu'il [Dicéarque] juste	
		φιλόπατρις « patriote »	καὶ Κικέρων ὁ φιλόσοφος τὸν πολιτικὸν Τίτον ἀσπάζεται [référence philosophique à Théophraste et Dicéarque] « et Cicéron le philosophe salue Titus l'homme d'État »	
		ἐντυραννεῖσθαι « être sous la tyrannie »	τῷ καλῷ προσπέπονθα « j'ai du goût pour les belles choses »	
			ἀκκιζόμεθα « nous faisons l'ignorant »	
			ἀλληγορίας « les allégories »	
Total : 3	Total : 2	Total : 6	Total : 8	Total : 3

**Tableau 4 : Tableau présentant les références à la vie publique et à la vie privée, citées en grec, dans les livres I et II *Ad Atticum***

Le total des séquences grecques appartenant à chaque sous-catégorie montre que le domaine de la philosophie est privilégié par Cicéron. Comme nous l'avons déjà remarqué dans le tableau 1, Cicéron traite abondamment de philosophie dans ses lettres à Atticus ; il mentionne aussi bien des concepts théoriques qu'il cite des références philosophiques. En revanche, il exprime peu son opinion personnelle en grec, puisque seulement 2 séquences grecques font partie de cette sous-catégorie.

Ce tableau expose les références à la vie publique et à la vie privée, mentionnées en grec par Cicéron. Nous comptons 22 séquences grecques appartenant à cette catégorie. Parmi le domaine privé, nous classons les séquences grecques se référant à la famille de Cicéron et à ses proches mais aussi celles qui expriment son opinion personnelle. Concernant la vie publique, il s'agit des références à la politique et à la philosophie, deux activités pratiquées par Cicéron, mais également des jugements et des critiques émis par l'orateur envers ses ennemis.

Nous remarquons par ailleurs un cas singulier de notre corpus, dont Rochette (1999) propose une analyse : l'adjectif φιλέλληνας que nous classons dans les séquences grecques appartenant au domaine privé. Pour Rochette (1999), cet adjectif connu depuis Hérodote, traverse toute l'époque hellénistique sans être pour autant attesté dans les textes qui nous sont parvenus. L'emploi de cet adjectif par un auteur latin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. tel que Cicéron est donc remarquable. Aussi pour Rochette, le terme φιέλληνας est un *hapax legomenon* dans l'œuvre de Cicéron. Dans cette lettre, Cicéron se préoccupe de son prestige ainsi que de celui de son frère Quintus : il demande ainsi à Atticus de préparer l'arrivée de son frère en terre étrangère, « au nom de leur désir de gloire, de leur réputation de φιέλληνας et des services qu'ils ont rendus à l'État ». L'emploi de cet adjectif pose deux questions : pourquoi Cicéron utilise le grec quand le latin aurait aussi pu désigner la qualité que désigne le terme φιέλληνας ? et quelle attitude révèle cet adjectif ? La réponse à la première question est évidente pour Rochette : « comment exprimer son 'amour pour la Grèce' mieux qu'en utilisant un terme grec ? » ; Cicéron use d'un *terminus technicus* (selon la terminologie de Rochette) qui se rapporte au domaine des relations internationales. La réponse à la deuxième question est plus délicate : Rochette compare l'adjectif φιέλληνας avec les adjectifs de la même formation et propose cette hypothèse : « lorsque qu'il se qualifie, son frère et lui, de φιέλληνας, ce n'est pas à une attitude culturelle que fait référence Cicéron (...) [mais à] une attitude politique ». Cette attitude révélerait l'opportunisme de Cicéron, personnage important pour les Grecs, notamment en ce qui concerne l'intérêt supérieur de la *res publica*. Rochette conclut ainsi que « le 'philhellénisme' de Cicéron n'est pas inconditionnel ». Ce n'est plus l'épistolier Cicéron qui s'exprime dans cette lettre, mais bien l'orateur et l'homme politique, ici en posture de négociateur.

Ce dernier tableau présente l'utilisation des ressources linguistiques par Cicéron. Nous y regroupons les jeux de mots/les plaisanteries, les séquences grecques codifiées ainsi que celles qui dévoilent les sentiments de Cicéron et qui participent ainsi à la construction de l'éthos de l'épistolier.

Utilisation des ressources linguistiques			
jeux de mots, plaisanteries	langage codifié		expression des sentiments
	noms propres	termes codés	
Ἀττικώτερα « un style plus attique »	Τεῦκρίς « la Troyenne »	Σκήψεις <i>atque</i> ἀναβολαί « des excuses et des ajournements »	ἐνεπερπερευσάμην « je me suis préparé »
ἄλις σπουδῆς « assez de choses sérieuses »	βοῶπις « la déesse aux grands yeux »	ζώσης φωνῆς « de vive voix »	ἄφελέστατος « le plus sincère »
εὐαγγέλια « une bonne nouvelle »	βοώπιδος « la déesse aux grands yeux »	ὑποσόλοικον « un peu étrange » ἀναφαίνεσθαι « me montrer »	συννοσεῖν οἱ « être malade avec lui »
ἐπὶ σχολῆς « à loisir »	βοώπιδος « la déesse aux grands yeux »	αὐθωρεῖ « sur l'heure »	εὐανατρέπτους « aptes au changement »
καὶ Κικέρων ὁ μικρὸς ἀσπάζεται Τίτον τὸν Ἀθηναῖον « Et le petit Cicéron salue Titus l'Athénien »	<i>per</i> βοῶπιν « par la déesse aux grands yeux »	εἰ δὲ μὴ « sinon »	εὐελπιστία « le bon espoir » ἀδιαφορία « l'indifférence » <i>non</i> ἀφιλόδοξον « non indifférent à la gloire »
συγκύρημα « le hasard »		ὁμολογουμένως τυραννίδα συσκευάζεται « de l'aveu de tous, il prépare dans son intérêt la tyrannie »	τυφλώττω « je suis aveugle »
ἀσελγοῦς « commentaire » ὄξύπεινος « affamé » συμπόσιον « banquet »		περὶ τῶν ὄλων « sur les circonstances générales »	

ἀδικαίαρχοι « autant injuste qu'il [Dicéarque] juste		ἀσφάλειαν « sécurité »	
Κικέρων, ἀριστοκρατικώτατος παῖς « Cicéron, enfant le plus aristocrate »			
κατὰ τὸ κηδεμονικόν « selon ta grande sollicitude »			
Total : 12	Total : 5	Total : 9	Total : 8

**Tableau 5 : Tableau présentant l'usage des ressources linguistiques du grec par Cicéron dans les livres I et II *Ad Atticum***

Le total des séquences grecques appartenant à chacune des sous-catégories présentées ci-dessus montre un usage fréquent des jeux de mots et des plaisanteries par Cicéron et adressés à Atticus. Par ailleurs, nous comptons 14 séquences codées dont 5 concernant les noms propres. Ces chiffres suggèrent ainsi la volonté de Cicéron de crypter ses lettres afin que le contenu du message ne soit compris que de lui-même et d'Atticus.

Ce dernier tableau répertorie les séquences grecques qui traduisent le fait que Cicéron use de toutes les potentialités de la langue grecque (ce que nous appelons « les ressources linguistiques »). Cette catégorie est composée de 34 séquences grecques classées en 3 sous-catégories : jeux de mots et plaisanteries, langage codifié et expression des sentiments. La première sous-catégorie regroupe les séquences grecques qui constituent des clins d'œil à la culture grecque d'Atticus ; les séquences codées désignent soit des individus qu'il est impossible d'identifier précisément (noms propres) soit des lexies dont l'emploi reste difficile à justifier (termes codés). Enfin, la sous-catégorie que nous appelons « expression des sentiments » comprend les séquences grecques qui traduisent les états d'âme de Cicéron et qui qualifient ses actions, son comportement. Nous mènerons une étude approfondie de cet usage du grec dans la section 3 ci-dessous. Les séquences grecques que nous classons dans ce tableau, et en particulier celles relevant du langage codifié, traduisent ce que Adams (2003) appelle « a form of coding or exclusion ». Selon lui, Cicéron utilise le grec

comme un code pour ses lettres, dans le cas où celles-ci seraient interceptées avant d'être parvenues à son destinataire. Les surnoms<sup>138</sup> qu'il attribue à certains individus sont un moyen de crypter ses missives et de brouiller les pistes.

Par ailleurs, Dubuisson (2005, p. 81), qui a mené une analyse de l'emploi du grec dans la *Correspondance*, constate avec la séquence grecque ὁμολογουμένως τυραννίδα συσκευάζεται que Cicéron « ne passe pas d'un latin homogène à un grec homogène ». Il s'agit en effet d'une proposition entière qui n'est ni une citation, ni du vocabulaire technique mais du « grec vivant : συσκευάζεται n'est pas classique en ce sens, et ὁμολογουμένως a ailleurs un sens uniquement juridique<sup>139</sup> ». Cet exemple, qui permet d'apprécier l'intégration et le développement du grec dans la société romaine de cette époque, révèle aussi le style singulier de Cicéron qui n'hésite pas, dans ses lettres, à user de toutes les potentialités de la langue grecque.

---

<sup>138</sup> Voir en particulier la section 3.3.2. ci-dessous.

<sup>139</sup> Dubuisson, 2005, p. 81.

Après avoir ainsi classé les données de notre corpus et commenté les tendances qui s'en dégagent, nous allons étudier en détail deux des catégories mentionnées dans cette première section : les termes techniques (tableau 1) d'un point de vue sémantique (section 2) et l'utilisation des ressources linguistiques par Cicéron (tableau 5) en étudiant le contexte dans lequel le grec est employé (section 3).

## **2. Étude des termes qualifiés de « techniques »**

Nous avons subdivisé le classement des termes techniques de notre corpus en plusieurs catégories, chacune présentant une discipline d'enseignement différente : rhétorique, philosophie, politique, sciences (physique et médecine) et littérature (références littéraires ainsi que méthodologie et style). Ce choix s'explique pour plusieurs raisons que nous détaillons ci-dessous, en commençant par définir ce que nous appelons « un terme technique ».

### **2.1. Qu'est-ce qu'un terme « technique » ?**

Les séquences grecques appartenant à cette catégorie relèvent des « techniques » c'est-à-dire des disciplines enseignées à l'élite romaine à l'époque républicaine de Cicéron : la rhétorique, la philosophie etc. Toutefois Dubuisson (2005) et Adams (2003) définissent différemment un terme technique. Nous confrontons ci-dessous leur définition à la nôtre en nous référant à des exemples de notre corpus.

(50) *Sunt praeterea duae breues, quasi ἀποσπασμάτια legis agrariae. Hoc totum σῶμα curabo ut habeas (...)* (« Il y a, en outre, deux petits, qui sont comme des parties détachées de mon *De lege agraria*. Je veillerai à ce que tu possèdes toute cette œuvre », II, 1, 3).

Dubuisson (2005) classe dans les termes techniques σῶμα (50) et s'interroge sur son emploi : pourquoi utiliser le grec quand le latin *corpus* conviendrait, d'autant plus que Cicéron ne désigne pas ici le corps au sens physique mais l'ensemble de textes choisis pour effectuer une étude ? Nous classons également cette séquence grecque dans la catégorie des termes techniques, mais pour une autre raison : nous suivons la théorie de Wenskus (1995) selon laquelle un mot grec en appelle un autre, que les séquences grecques de la *Correspondance* surviennent par grappes où plus précisément en rafales (« triggering » selon la terminologie de Wenskus). Dans le cas présent, la lexie ἀποσπασμάτια, qui fait partie du même champ lexical de la rhétorique que σῶμα, induirait l'emploi de σῶμα en grec et non en latin. Ce phénomène peut également s'expliquer par le concept linguistique de l'isotopie.

## 2.2. L'isotopie des termes « techniques »

L'**isotopie** est « ‘toute itération d'unité linguistique’ : un fait de redondance linguistique est alors, quelle que soit sa nature, à l'origine de l'isotopie<sup>140</sup> ». Plus précisément, l'isotopie est un procédé sémantique qui désigne la présence d'un même sème dans plusieurs termes d'un texte, ce qui permet de les relier entre eux. Elle peut regrouper plusieurs champs lexicaux, développant ainsi des réseaux sémantiques qui sont au fondement de la cohérence du texte.

Si l'emploi de *σῶμα* est motivé par *ἀποσπασμάτια*, il en est de même pour les emplois des dérivés de *πολιτ-* analysés par Adams, dont deux font partie de notre corpus : *πολιτευτέον* et *πολιτεύομαι* (51).

(51) *Hic, hic nimirum πολιτευτέον (...) Neque aliud iam quicquam πολιτεύομαι nisi odisse improbos (...)* (« Ici, oui, ici vraiment, il ferait bon participer aux affaires publiques (...) Je ne suis rien d'autre qu'un citoyen qui se réduit à présent à haïr les méchants (...) »), II, 6, 2).

L'emploi d'une partie des termes techniques s'explique donc par le concept de l'isotopie, ce qui permet de rapprocher plusieurs séquences grecques de notre classement, à l'exemple des dérivés de *πολιτ-* cités ci-dessus. Adams (2003) regroupe ces termes dans une catégorie différente que nous définissons dans la sous-section suivante : les « critical terms ».

## 2.3. Un terme « technique » ou un « critical term » (Adams, 2003)

Conformément à la classification proposée par Adams, les termes techniques de notre classement appartiendraient à la catégorie des « critical terms ». C'est le cas pour trois d'entre eux : *ὔστερον πρότερον, Ὀμηρικῶς* (52) ; *πρὸς τὸ πρότερον* (53) et *Σωκρατικῶς εἰς ἑκάτερον* (54).

(52) *Respondebo tibi ὔστερον πρότερον, Ὀμηρικῶς* (« Je te répondrai en commençant par la fin comme Homère », I, 16, 2).

(53) *Itaque si causam quaeris absolutionis, ut iam πρὸς τὸ πρότερον reuertar, egestas iudicum fuit turpitude* (« Si donc tu me demandes la raison de l'acquittement, je te dirai, pour en revenir maintenant de la seconde question à la première des deux, que ce fut la pauvreté des juges et leur malhonnêteté », I, 16, 2).

(54) *Venio nunc ad mensem Ianuarium et ad ὑπόστασιν nostram ac πολιτείαν, in qua Σωκρατικῶς εἰς ἑκάτερον sed tamen ad extremum (...)* (« J'en viens à présent au mois de

---

<sup>140</sup> Dubois, Giacomo-Marcellesi, Gespin (2001, p. 259).

janvier et au fond de notre action et notre politique : je poserai chacune des alternatives, à la façon de Socrate, mais je n'en dirai pas moins (...) », II, 3, 3).

Nous avons choisi de classer les deux premières séquences grecques (52) et (53) dans cette catégorie puisqu'elles désignent le plan suivi par Cicéron dans sa lettre, ce qui relève de la méthodologie de l'écrivain. Concernant la séquence grecque de l'exemple (54), nous la classons également dans les termes techniques (relevant de la philosophie), pour la référence à Socrate et à sa manière de dissenter.

(56) *Itaque posthac, si erunt mihi plura ad te scribenda, ἀλληγορίαις obscurabo* (« Aussi, désormais, si j'ai un certain nombre de choses à t'écrire, je les envelopperai des voiles de l'allégorie », II, 20, 3).

Par ailleurs, Adams place ἀλληγορίαις (56) dans la catégorie « a form of coding or exclusion ». Ce terme grec se trouve alors dans deux catégories dans notre classement : terme technique appartenant au domaine de la rhétorique et termes codés (catégorie qui correspondrait à celle proposée par Adams). En effet, ἀλληγορίαις est une lexie polysémique que nous pouvons comprendre de deux façons : d'une part, elle désigne l'allégorie en tant que figure de style ; d'autre part, replacée dans le macro-contexte, elle signifie que Cicéron et Atticus discutent à mots couverts, par allusions. C'est ce deuxième sens qui est employé dans la lettre, comme le suggère l'entour latin et le champ lexical du secret (dont nous soulignons les lexies dans l'exemple (57) ci-dessous) :

(57) *De re p. breuiter ad te scribam : iam enim charta ipsa ne nos prodat pertimesco. Itaque posthac, si erunt mihi plura ad te scribenda, ἀλληγορίαις obscurabo* (« Je ne veux te dire que quelques mots de la situation politique. Car à présent je redoute que le papier même ne nous trahisse. Aussi, désormais, si j'ai un certain nombre de choses à t'écrire, je les envelopperai des voiles de l'allégorie », II, 20, 3).

Le classement proposé par Dubuisson (2005) est pertinent pour ce cas. En effet, il qualifie cet emploi du grec « de connivence ou de discrétion » et explique ainsi la polysémie de la lexie en attribuant ces deux valeurs au grec. Nous précisons son hypothèse ci-dessous, en nous référant à l'étude du contexte et de l'énonciation dans les lettres de notre corpus.

### 3. *Étude du contexte et de la situation d'énonciation de l'emploi du grec*

Le contexte est une notion linguistique complexe. Selon Calas et Garric (2007, p. 186), c'est un « terme souvent imprécis destiné à désigner des éléments appartenant à la situation de communication ou à la situation d'énonciation » ; il s'agit « d'un terme générique [qui] renvoie à l'ensemble des déterminations non linguistiques du discours ». Le contexte a un rôle fondamental dans la compréhension et le sens que les lexies actualisent dans l'énoncé. Par ailleurs, l'énonciation est « un acte indissociable d'un lieu, d'un moment et d'un locuteur donné duquel résulte un énoncé, c'est-à-dire une production linguistique effective et singulière<sup>141</sup> ».

Selon le contexte, le message véhiculé par un énoncé change et dépend de la relation entretenue par le locuteur avec son interlocuteur. Par exemple, certains énoncés sont stables (c'est-à-dire qu'ils sont toujours vrais et connus de tous), par exemple : « L'eau bout à 100°C ». D'autres dépendent des liens qui unissent locuteur et interlocuteur, par exemple dans l'énoncé : « Rendez-vous ici demain », l'endroit suggéré par l'adverbe de lieu « ici » n'est connu que du locuteur et de l'interlocuteur avec lequel il entretient une relation privilégiée. Aussi, pour donner un contenu sémantique à des déictiques (« ici » dans l'exemple précédent), il est nécessaire de se référer à des éléments extérieurs à la phrase simple, voire à des éléments non linguistiques.

La situation d'énonciation se définit suivant 4 critères : celui qui parle (le locuteur, ici Cicéron), celui à qui l'on parle (l'interlocuteur, ici Atticus), le moment où l'on parle (ici, les dates d'écriture des lettres) et enfin le lieu où l'on parle (ici, Rome et Antium). Dans cette section, nous proposons d'étudier le contexte et la situation d'énonciation de l'emploi du grec dans la *Correspondance* afin de comprendre les liens qui unissent Cicéron (le locuteur) et Atticus (l'interlocuteur). Nous présentons rapidement le modèle théorique qui nous servira pour une première approche des deux valeurs attribuées au grec par Dubuisson (2005) : connivence et discrétion.

---

<sup>141</sup> Calas et Garric, 2007, p. 187.

### **3.1. Notions théoriques**

La pragmatique et l'énonciation sont deux concepts différents : en effet, la linguistique de l'énonciation s'intéresse à l'énoncé alors que la pragmatique étudie l'usage du langage, et en particulier le rôle du contexte. Ainsi, une partie de la pragmatique montre que nous ne parlons pas toujours directement (le sens du message n'est pas toujours explicite) et que nous n'utilisons pas les énoncés seulement pour décrire le monde mais aussi pour agir. En particulier, le modèle issu du domaine de la pragmatique psychosociologique préconisé par Ghiglione<sup>142</sup> conçoit le sujet comme un acteur capable *d'agir sur* et non plus dominé par des déterminismes macro-sociaux ; la langue devient un outil d'intercommunication et de persuasion. La pragmatique psychosociologique accorde une place importante aux actes de langage, aux figures de rhétoriques et aux diverses formes d'arguments. Aussi, lors d'un échange (écrit ou oral) entre deux individus proches, entre deux amis par exemple, une grande partie de ce que signifie les messages échangés est implicite : il s'agit de **présupposés** (d'informations non verbalisées mais nécessaires pour conférer un sens à l'énoncé ; par exemple, l'énoncé « Rémi a arrêté de fumer » laisse supposer que Rémi fumait auparavant) et de **sous-entendus** (d'informations implicites, déductives de l'énoncé et qui dépendent du contexte ; par exemple dans l'énoncé « Rémi a arrêté de fumer », le locuteur suggère implicitement à son interlocuteur de faire de même). La différence entre présupposé et sous-entendus dépend de la posture du locuteur : celui-ci ne peut réfuter un présupposé sans paraître incohérent alors qu'il peut nier l'information véhiculée par un sous-entendu, selon la façon dont il a compris le message.

Nous proposons d'appliquer ce modèle aux échanges entre Cicéron et Atticus afin de percevoir les présupposés et les sous-entendus suggérés par l'emploi du grec, dont l'une des fonctions est d'établir une connivence entre les deux interlocuteurs.

### **3.2. Le grec comme valeur de connivence ou de discrétion**

Une des hypothèses de Dubuisson (2005, p. 78) pour expliquer l'emploi du grec est que cette langue établit une connivence et serait « la langue du retour sur soi, des mots qu'on se dit à soi-même ». Parce qu'elle a été apprise en premier, la langue grecque aurait marqué la personnalité « d'une empreinte ineffaçable » : c'est en effet toujours avec la langue première que l'individu entretient des relations privilégiées. Le grec serait donc pour Cicéron la langue du retour sur soi-même et des émotions fortes. Or nous remarquons que c'est en grec que se

---

<sup>142</sup> Ghiglione R., *Je vous ai compris ou l'analyse des discours politiques*, Paris, Armand Colin, 1989.

fait le marquage de l'intensité, comme le montre l'usage du comparatif et du superlatif dans les séquences grecques suivantes : Ἀττικώτερα (58) ; Κικέρων, ἀριστοκρατικώτατος παῖς (59) ou ἀφελέστατος (60). En outre, pour ce dernier exemple, le superlatif grec ἀφελέστατος et suivi du superlatif latin *amantissimus*.

(58) (...) *nunc uero, quod a te probata sunt, multo mi ἄττικώτερα uidentur* (« (...) maintenant, ayant ton approbation, j'y trouve un style bien plus attique », I, 13, 5).

(59) *Ea tibi igitur et Κικέρων, ἀριστοκρατικώτατος παῖς, salutem dicunt* (« Elle te salue donc, ainsi que Cicéron, enfant le plus aristocrate », II, 15, 3).

(60) *Abest enim frater ἀφελέστατος et amantissimus* (« C'est que mon frère n'est plus là, qui est le plus sincère et le plus aimant », I, 18, 1).

En particulier, cette valeur de connivence et de discrétion du grec se retrouve dans deux types d'emploi du grec, fréquents dans notre corpus : les noms propres codés et les séquences grecques cryptées. Nous présentons quelques exemples issus de nos données ci-dessous.

#### *L'emploi de noms propres codés*

Les séquences qui illustrent l'utilisation des ressources linguistiques révèlent donc une connivence entre Cicéron et Atticus (l'expression de l'intensité se fait en grec) mais contribuent aussi à développer un métalangage, notamment, par l'intermédiaire de termes codés. Dans notre corpus, le référent de deux séquences grecques en particulier reste confus : Τεῦκρις (61) ainsi que βοῶπις (62) et ses dérivés βοώπιδος (63) et βοῶπιν (64).

(61) *Nunc ut ad priuata redeam, Τεῦκρις promissa patrauit* (« Pour en revenir à mes affaires particulières, la Troyenne a tenu ses promesses », I, 14, 7).

(62) (...) *illum uero qui nondum habitus est, quem illa βοῶπις, cum e Solonio redierit* (...) (« (...) quant à celui qui n'a pas encore eu lieu [il s'agit d'un entretien avec Publius], que notre déesse aux grands yeux doit te rapporter quand elle sera rentrée de Solonium (...) », II, 9, 1).

(63) (...) *de cogitatione Publii, de lituis βοώπιδος, de signifero Athenione* (...) ; *Quantam tu mihi moues expectationem de sermone Bibuli, quantam de colloquio βοώπιδος* (...) (« (...) les plans de Publius, les trompettes guerrières de la déesse aux grands yeux, Athénion porte-enseigne (...), II, 12, 2 ; « Quelle envie tu me donnes de connaître les propos de Bibulus, et ta conversation avec la déesse aux grands yeux (...) », II, 14, 1).

(64) (...) *si tu aderis qui per βοῶπιυ ex ipso intellegere possis qua fide ab illis agatur (...)*  
 (« (...) si tu es là, toi qui as les moyens, par la déesse aux grands yeux, de savoir de l'intéressé lui-même quelle est la sincérité de ces gens-là (...) », II, 22, 5).

Plusieurs hypothèses ont été émises pour identifier les individus nommés par ces termes. Dans son étude sur les noms de code utilisés dans la *Correspondance* par Cicéron, Collard (2004) postule que l'épithète homérique βοῶπις (attribuée à la déesse Héra) désigne Clodia, la sœur de Clodius. Elle suit l'interprétation de Constans selon laquelle ce surnom est une « allusion aux mœurs incestueuses de Clodia : Héra est à la fois la sœur et la femme de Zeus ». Cette hypothèse est cohérente puisque le surnom apparaît dans les lettres datées d'avril à octobre 59 avant J.-C., période durant laquelle Cicéron est tourmenté par l'adoption de Clodius par un plébéien. L'interprétation du surnom Τεῦκρις est plus délicate : selon Collard (2004), « un personnage désigné par le seul nom de code 'Teucris' apparaît à trois reprises dans des tractations concernant le paiement d'une maison que Cicéron a acquise sur le Palatin » et désignerait une parente ou amie de Gaius Antoine (collègue de Cicéron au consulat) qui servait d'intermédiaire entre le proconsul et son ancien collègue (selon Constans) ou la femme de Gaius Antoine lui-même (selon Shackleton Bailey). Apparaissant aussi bien en grec – βοῶπις (II, 9, 1 ; II, 12, 2 ; II, 14, 1 ; II, 22, 5) et Τεῦκρις (I, 14, 7) – qu'en latin – *Boopidis* (II, 23, 3) et *Teucris* (I, 12, 1 ; I, 13, 6) – il est toujours impossible aujourd'hui d'identifier avec exactitude ces individus, ce qui démontre alors l'efficacité d'un tel procédé de cryptage.

### ***L'emploi d'autres types de séquences codées***

L'usage du grec est aussi difficile à justifier pour certaines séquences grecques de notre corpus que nous classons aussi parmi les termes codés : αὐθωρεῖ (65) ; εἰ δὲ μὴ (66) ou κατὰ λεπτόν (67).

(65) *Facinus indignum ! epistulam αὐθωρεῖ tibi a Tribus Tabernis rescriptam ad tuas suavissimas epistulas [scriptam] neminem reddidisse !* (« Crime abominable ! La lettre que je t'avais écrite des Trois Tavernes, sur l'heure, en réponse à tes si délicieuses lettres, personne ne te l'a remise ! », II, 13, 1).

(66) (...) *εἰ δὲ μὴ (uere tecum loquar), in hac re malo uniuersae Asiae et negotiatoribus (...)*  
 (« (...) sinon (je te parlerai franchement) mes sympathies vont plutôt, en cette occasion, à l'Asie entière et aux marchands (...) », II, 16, 4).

(67) *Ac ne forte quaereas κατὰ λεπτόν de singulis rebus (...)* (« Sans entrer en détail dans chaque chose, (...) », II, 18, 2).

(68) *In iis epistulis me Laelium, te Furium faciam ; cetera erunt ἐν αἰνυμοῖς* (« Dans ces lettres, je serai Lélius, et toi Furius ; le reste sera en énigmes », II, 19, 5).

Pourquoi choisir le subordonnant εἰ δὲ μὴ pour introduire une proposition subordonnée hypothétique quand le latin *sin* ou *si minus* conviendrait ? Si Cicéron reconnaît lui-même utiliser le codage et crypter délibérément ses missives (comme le suggère la séquence grecque ἐν αἰνυμοῖς de l'exemple (68) et le jeu instauré entre les deux amis, Cicéron incarnant Lélius et Atticus le consul Furius), certains emplois grecs restent donc inexplicables. Nous proposerons une explication à l'usage de ces séquences grecques dans une étude ultérieure, fondée en particulier sur les travaux de Gumperz à propos des différents types de *code-switching*.

En usant ainsi des ressources linguistiques des deux langues, peut-être Cicéron souhaite-t-il se démarquer et forger son style d'écriture, original et inédit ? L'usage du *code-switching* n'est-il qu'un jeu subtil et inconscient entre les deux amis ou le *sermo* épistolaire de Cicéron témoigne-t-il d'une véritable réflexion, syntaxique, sémantique et pragmatique à la fois, sur l'emploi du grec à son époque ? S'il est impossible de choisir entre ses deux hypothèses, nos résultats suggèrent toutefois que le grec employé dans les livres I et II *Ad Atticum* est déjà une caractéristique centrale l'écriture épistolaire de Cicéron.

## Conclusion

L'objectif de ce travail de recherche était de dégager des tendances linguistiques concernant l'emploi du grec dans un échantillon de la *Correspondance* de Cicéron composé des livres I et II *Ad Atticum*. Pour ce faire, nous avons effectué une analyse des séquences grecques. Il s'agissait, en établissant deux types de classements – morpho-syntaxique d'abord, pragmatico-sémantique ensuite – de comprendre les motivations linguistiques de l'écrivain Cicéron qui s'exprime aussi bien dans les deux langues, latine et grecque. À partir de l'exploitation des données de notre corpus, nous voulions caractériser le bilinguisme de Cicéron et montrer qu'il existe un usage du grec propre au *sermo* épistolaire au sein du corpus cicéronien.

Nous avons commencé nos recherches en considérant le phénomène de bilinguisme dans l'Antiquité à l'époque républicaine de Cicéron (partie 1). Après en avoir saisi les principaux enjeux, nous avons établi des critères pour classer les données de notre corpus (partie 2). Enfin, à partir des résultats obtenus, nous avons effectué deux types de classement qui nous ont servi pour définir les caractéristiques du bilinguisme de Cicéron (partie 3) : un premier type de classement, morpho-syntaxique (dont l'objectif était de comprendre comment le syntagme grec s'intègre syntaxiquement à la phrase latine) et un second type de classement, pragmatico-sémantique (grâce auquel nous avons discerné les motivations intrinsèques de Cicéron en définissant les termes techniques et étudiant la valeur de connivence et de discrétion du grec).

Même si les données recueillies ne représentent qu'un petit échantillon de la *Correspondance*, il semble que nous puissions déjà saisir les particularités du *sermo* épistolaire de Cicéron qui doivent être distinguées du reste du corpus cicéronien (discours, traités, œuvres philosophiques etc.). En effet, si Cicéron emploie des tours grecs ailleurs que dans ses lettres, le grec de la *Correspondance* est un exemple singulier de l'usage du *code-switching* dans l'Antiquité, et un témoignage précieux pour comprendre le bilinguisme de l'élite romaine d'alors. Nous justifions ainsi l'emploi du grec par Cicéron par diverses motivations, entre autres : combler une éventuelle lacune de la langue latine (référence à la *patrii sermonis egestas*), exprimer le « mot juste » grâce au grec ou exposer une culture rhétorique, philosophique et littéraire remarquable en employant des termes techniques. Un usage singulier du grec ressort de notre étude : l'emploi de séquences créées entièrement par Cicéron, qui constituent à notre avis autant de clins d'œil à son ami Atticus.

Ce dernier phénomène de création lexicale grec/latin et latin/grec semble n'avoir été que peu étudié, en particulier du point de vue syntaxique : presque aucun travail de recherche ne traite des liens entre grammaire grecque et grammaire latine. Reprenant l'exemple de Cicéron et du grec de la *Correspondance*, il serait alors intéressant pour nous d'effectuer une analyse linguistique (morphologique et syntaxique) de l'intégration des syntagmes grecques à la phrase latine. Aussi, en élargissant le champ d'étude et grâce à la comparaison avec d'autres corpus, nous pourrions esquisser un aperçu des caractéristiques stylistiques de l'écriture épistolaire de Cicéron. Si nous devions envisager un prochain travail de recherche, celui-ci porterait sans doute sur ce thème.

## Bibliographie

### Sources

#### **Cicéron, *Correspondance***

- Cicéron, *Correspondance*, tome I, Paris, Les Belles Lettres, 2002, texte établi et traduit par L.-A. Constans
- Cicéron, *Correspondance*, tome II, Paris, Les Belles Lettres, 1950, texte établi et traduit par L.-A. Constans
- Cicéron, *Correspondance*, tome III, Paris, Les Belles Lettres, 1936, texte établi et traduit par L.-A. Constans

#### **Autres sources antiques**

- Aelius Théon, *Progymnasmata*, Paris, Les Belles Lettres, 1997, texte établi et traduit par M. Patillon
- Aphthonius, *Corpus Rhetoricum*, Paris, Les Belles Lettres, 2008, texte établi et traduit par M. Patillon
- Cicéron, *Le Bien et le Mal, De Finibus III*, Paris, Les Belles Lettres, 1997, traduction de J. Martha
- Cicéron, *De l'Orateur*, Paris, Les Belles Lettres, 1922, texte établi et traduit par E. Courbaud
- Cicéron, *Discours*, tome XIX, *Philippiques I à IV*, Paris, Les Belles Lettres, 1959, texte établi et traduit par A. Boulanger
- Cicéron, *l'Orateur*, Paris, Les Belles Lettres, 1964, texte établi et traduit par A. Yon
- Cicéron, *Secondes académiques*, Paris, Les Belles Lettres, 1970, traduction de M. Nisard
- Cicéron, *Tusculanes*, Paris, Les Belles Lettres, 1931, texte établi par G. Fohlen et traduit par J. Humbert
- Cornélius Nepos, *Œuvres*, Paris, Les Belles Lettres, 1961, texte établi et traduit par A.-M. Guillemin
- Horace, *Épîtres*, Paris, Les Belles Lettres, 1941, texte établi et traduit par F. Villeneuve
- Macrobe, *Œuvres complètes*, Varron, *De la langue latine*, Pomponius Méla, *Œuvres complètes*, Paris, Dubochet et Cie, 1850, traduction de M. Nisard
- Polybe, *Histoires*, Paris, Les Belles Lettres, 1970, texte établi et traduit par P. Pédech
- Quintilien, *Institution oratoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1975, texte établi et traduit par J. Cousin
- Tacite, *Dialogue des orateurs*, Paris, Les Belles Lettres, 1985, texte établi par H. Goelzer et traduit par H. Bornecque
- Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, Paris, Les Belles Lettres, 1982, texte établi et traduit par J. Hellegouarc'h

## Dictionnaires

- Cassin B. (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies : dictionnaire des intraduisibles*, Paris, Le Seuil/Le Robert, 2004
- Dubois J., Giacomo-Marcellesi M., Gespin L., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 2001
- Ernout A. et Meillet A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1932, 4<sup>e</sup> éd., 1959
- Irslinger B., Scheider C. et Wodtko D., *Nomina im Indogermanischen Lexicon*, Allemagne, Universitätsverlag Winter, 2008
- Rix H., Kümmel et al., *Lexikon der indogermanischen Verben*, Allemagne, Wiesbaden L. Reichert, 2001
- Thesaurus Linguae Graecae* : Canon of Greek authors and works, Luci Berkowitz, Karl A. Squitier, with technical assistance from William A. Johnson, 3rd ed., New York, Oxford : Oxford University Press, 1990
- Thesaurus Linguae Latinae*, editus auctoritate et consilio academiarum quinque Germanicum Berolinensis, Gottingensis, Lipsiensis, Monacensis, Vindobonensis, Lipsiae : in aedibus B. G. Teubneri, 1900-1999 München ; Leipzig : K.G. Saur, 2000-2006 Berlin ; New-York, N.Y. : Walter de Gruyter, 2007-

## Littérature secondaire

- Adams J.N., *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 2003
- Adams J.N. et Elder O. & Mullen A., *The Language of Roman Letters : Bilingual Epistolography from Cicero to Fronto*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019
- Aubert-Baillet, *Les langages de la philosophie en Grèce et à Rome, de la période classique au début de l'Empire*, « Le grec et la philosophie dans la correspondance de Cicéron », Mémoire d'HDR inédit, 2019
- Banniard M., *Du latin aux langues romanes*, Paris, Armand Colin, 2005
- Benveniste É., *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1996
- Bernard J.-E., *La sociabilité épistolaire chez Cicéron*, Paris, Champion, 2013
- Biville F., *Les emprunts du latin au grec. Approche phonétique, 1 : introduction et consonantisme*, Louvain-Paris, Peeters, 1990
- Biville F., « Grec des Romains, ou latin des Grecs ? Ambiguïté de quelques processus néologiques dans la Koinè », in *La koinè grecque antique, I*, Presses Universitaires de Nancy, C. Brixhe ed., 1993, p. 129-140
- Biville F., *Les emprunts du latin au grec. Approche phonétique, 2 : vocalisme et conclusions*, Louvain-Paris, Peeters, 1995
- Biville F., « Situation et documents bilingues dans le monde gréco-latin » in *Bilinguisme gréco-latin et épigraphie. Actes du colloque organisé à l'Université Lumière-Lyon 2, Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux, UMR 5189 Hisoma et JE 2409 Romanitas les 17, 18 et 19 mai 2004*. Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 2008, pp. 35-53. [En ligne], mai 2016, consulté le 25 février 2020

[https://www.persee.fr/doc/mom\\_0985-6471\\_2008\\_act\\_37\\_1\\_2463](https://www.persee.fr/doc/mom_0985-6471_2008_act_37_1_2463)

Burgeon C., *Le séjour d'étude de Cicéron le Jeune en Grèce d'après la correspondance de Cicéron père*, *Folia Electronica Classica*, Louvain-la-Neuve. [En ligne], 33 – janvier-juin 2017, consulté le 28 février 2020

[http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/33/Sejour\\_Cicéron.pdf](http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/33/Sejour_Cicéron.pdf)

Calas E. et Garric N., *Introduction à la pragmatique*, Paris, Hachette supérieur, 2007

Carcopino J., *Les secrets de la correspondance de Cicéron*, Paris, L'Artisan du Livre, 1947

Chiron P., *Manuel de rhétorique ou Comment faire de l'élève un citoyen*, Paris, Les Belles Lettres, 2018

Collard Brigitte, « La cryptographie dans l'Antiquité gréco-romaine », *Folia Electronica Classica*, Louvain-la-Neuve, 7, janvier-juin 2004. [En ligne], 2004, consulté le 28 avril 2020

<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/07/CRYPT/Crypto07-28.html>

Crook J.-A., Lintott A. et Rawson E., *The Cambridge Ancient History*, Tome IX, *The Last Age of the Roman Republic, 146-43 BC*, UK, Cambridge University Press, 2<sup>e</sup> éd., 2008

Dabène L., *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues : les situations plurilingues*, Vanves : Hachette FLE, 1994, Mackey, W.F., « Bilinguisme »

Danlos L., Sagot B. et Stern R., « Analyse discursive des incises de citation », 2<sup>ème</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010, Institut de Linguistique Française, juillet 2010, La Nouvelle Orléans, États-Unis. [En ligne], 2010, consulté le 11 juin 2020

<https://hal.inria.fr/inria-00511397/file/cmlf10attr.pdf>

De Giorgio J.-P., « Lectures d'un ouvrage de J. Carcopino en France, en Italie et en Angleterre : *Les Secrets de la Correspondance de Cicéron* », *Mélanges de l'École française de Rome – Antiquité*, 123-2, 2011. [En ligne], 2013, consulté le 10 avril 2020

<https://journals.openedition.org/mefra/430>

Dix T.K., « 'Beware of promising your library to anyone' : Assembling a Private Library at Rome », in J. König K. Oikonomopoulou & G. Woolf (eds.), *Ancient Libraries*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 2013, p. 209-234

Dubuisson M., « *Vtraque lingua* », *AC*, 50, 1981, p. 274-286

Dubuisson M., « Problèmes du bilinguisme romain », *LEC*, 49, 1981, p. 27-45

Dubuisson M., « Recherches sur la terminologie antique du bilinguisme », *RPh*, 57, 1983, p. 203-225

Dubuisson M., « La place du grec dans la société romaine. À propos d'un ouvrage récent », *RPh*, 63, 1985, p. 108-115

Dubuisson M., « *Non quaerere externa, domesticis esse contentos* : Cicéron et le problème de la traduction du grec en latin », *Ktèma*, 14, 1989, p. 201-204

Dubuisson M., « Le grec à Rome à l'époque de Cicéron, extension et qualité du bilinguisme », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 47, 1992, p. 187-206

Dubuisson M., « Cicéron et le bilinguisme gréco-latin », *ACD*, 31, 1995, p. 43-48

Dubuisson M., « Le grec de la correspondance de Cicéron : questions préliminaires sur un cas de bilinguisme », *La Linguistique*, 41, 2005, p. 69-86

Ernout A. et Thomas F., *Syntaxe latine*, Paris, 2<sup>e</sup> éd., Klincksiek, 1963

Ferreyrolles G., « L'épistolaire, à la lettre », *Littératures classiques*, vol. 71, n°1, 2010, p. 5-27. [En ligne], 2010, consulté le 8 juin 2020

<https://www.cairn.info/revue-litteratures-classiques1-2010-1-page-5.htm>

- Font A., *De Cicerone graeca uocabula usurpante*, Paris, Bouillon, 1894
- Gardner R. et Lambert W., *Attitudes and motivation in second language learning*, Rowley, Newbury House, 1972
- Grimal P., *Études de chronologie cicéronienne*, Paris, Les Belles Lettres, 1967
- Hagège C., *L'Homme de paroles*, Paris, Fayard, 1996
- Hutchinson G.O., *Cicero's Correspondence : A Literary Study*, Oxford, Clarendon Press, 1998
- Jackson J., *In utramque partem tum Graece tum Latine : Code-Switching and Cultured Identity in Cicero's Letters to Atticus*, MA (non publié), University of Kansas, 2014
- Kaimio J., *The Romans and the Greek language*, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica, 1979
- Laurand L., *Études sur le style des discours de Cicéron*, Paris, Les Belles Lettres, 1907
- Laurand L., *Cicéron*, Paris, Les Belles Lettres, 1935
- Laurand L., *Cicéron est intéressant*, Paris, Les Belles Lettres, 1937
- Lévy C., *Cicero Academicus, Recherche sur les Académiques et la philosophie cicéronienne*, Roma, École Française de Rome, 1992
- Lévy C., « Cicéron créateur du vocabulaire latin de la connaissance : essai de synthèse », in P. Grimal (éd.), *La langue latine, langue de la philosophie. Actes du colloque organisé par l'École Française de Rome, Rome, 17-19 mai 1990*, Paris-Rome, École Française de Rome, 1992, p. 91-106
- Lévy C., « Les titres des œuvres philosophiques de Cicéron », in J.-C. Fredouille *et al.* (éds.), *Titres et articulations du texte dans les œuvres antiques. Actes du colloque de Chantilly, 13-15 décembre 1994*, Paris, Institut d'Études augustiniennes, 1997, p. 191-207
- Lévy C., « Textes antiques et enjeux contemporains : J. Carcopino lecteur de la correspondance de Cicéron », in P. Laurence et F. Guillaumont (éd.), *Epistulae antiquae*, IV, Louvain-Paris, Peeters, 2006, p. 385-397
- Lodge A., *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*, traduit de l'anglais par Cyril Veken, Paris, Fayard, 1997
- Luciani S., « D'αἰών à aeternitas : le transfert de la notion d'éternité chez Cicéron », *Interférences, Ars Scribendi*, numéro 4, 2006. [En ligne], 2006, consulté le 27 avril 2020 <http://ars-scribendi.ens-lsh.fr>
- Mallory J.-P., *À la recherche des Indo-européens : langue, archéologie, mythe*, Paris, Éditions du Seuil, 1997
- Meillet A., *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Paris, Klincksiek, 2004
- Morello R. & Morrison A.D., (eds), *Ancient letters : classical and late antique epistolography*, Oxford-New York, Oxford University Press, 2007
- Nicolas C., « Syntaxe de la mention : l'exemple de Cicéron ». Dixième Colloque international de Linguistique Latine (Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999), Apr 1999, Paris, France. p. 497-509. [En ligne], 2008, consulté le 28 avril 2020 <https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-00327420>
- Nicolas C., *Sic enim appello... Essai sur l'autonomie terminologique gréco-latine chez Cicéron*, Louvain-Paris-Dudley, Peeters, 2005
- Pruvost J. et Sablayrolles J.-F., *Les néologismes*, Paris, PUF/Humensis, 4<sup>e</sup> éd., 2019

- Rochette B., « Du grec au latin et du latin au grec : les problèmes de la traduction dans l'antiquité gréco-latine », *Latomus*, 54, 1995, p. 245-261
- Rochette B., « Remarques sur le bilinguisme gréco-latin », *LEC*, 64, 1996, p. 3-19
- Rochette B., « Sur φιλέλλην chez Cicéron, (*Ad Att.*, I,15,1) ». In *L'Antiquité Classique*, 68, 1999, pp. 263-266. [En ligne], 2018, consulté le 20 mai 2020  
[www.persee.fr/doc/antiq\\_0770-2817\\_1999\\_num\\_68\\_1\\_1342](http://www.persee.fr/doc/antiq_0770-2817_1999_num_68_1_1342)
- Rose H.J., « The Greek of Cicero », *JHS*, 41, 1921, p. 91-116
- Rouche M., *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Tome I, *Des origines à la Renaissance (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Perrin, 2003
- Schneider J., *La lettre gréco-latine, un genre littéraire?*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2014
- Stroh W., *La puissance du discours : une petite histoire de la rhétorique dans la Grèce antique et à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 2010
- Steele R.B., « The Greek in Cicero's Epistles », *AJPh*, 21, 1900, p. 387-410
- Swain S.C.R., « Bilingualism in Cicero? : the evidence of the code switching », in J.N. Adams, M. Janse and S.C.R. Swain (eds.), *Bilingualism in ancient society : language contact and the written text*, Oxford- New York, Oxford University Press, 2002, p. 128-167
- Touratier C., *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1994
- Valette-Cagnac E., « *Vtraque lingua*. Critique de la notion de bilinguisme », in F. Dupont & E. Valette-Cagnac (dir.), *Façons de parler grec à Rome*, Paris, Belin, 2005, p. 7-35
- Wenskus O., « Triggering und Einschaltung griechischer Formen in Lateinischer Prosa », *IF*, 100, 1995, p. 172-192
- White P., *Cicero in Letters. Epistolary Relations of the Late Republic*, Oxford-New York, Oxford University Press, 2010
- Wolff C., *L'Éducation dans le monde romain. Du début de la République à la mort de Commode*, Paris, Picard, 2015
- Zenhacker H. et Fredouille J.-C., *Littérature latine*, Paris, PUF, 2013

## Sitographie

Pour la partie 2 Méthodologie :

*Code-Switching in Roman Literature (CSRL)* : <https://csrl.classics.cam.ac.uk/index.php#>

*Perseus Digital Library* : <http://www.perseus.tufts.edu/hopper/>

## **Sigles et abréviations utilisés**

*AC : Acta Classica*

*ACD : Acta classica Universitatis scientarum Debreceniensis*

*AJPh : The American Journal of Philology*

*IF : Indogermanische Forschungen*

*JHS : The Journal of Hellenic Studies*

*LEC : Les Études Classiques*

*RPh : Revue de Philologie*

## Table des illustrations

Figure 1 Expansion territoriale de la Grèce et développement de la Grande Grèce.....	13
Figure 2 Distribution géographique des principales langues de l'Italie de l'Âge du Bronze (Mallory, 1997, p. 105) .....	17
Figure 3 Buste en marbre de Cicéron. Art romain, Galerie des Offices, Florence.....	154

## **Table des annexes**

Annexe 1 Cicéron : aperçu de la carrière politique d'un <i>homo nouus</i> .....	154
Annexe 2 Présentation du corpus d'étude : vue d'ensemble .....	155

## Annexe 1

### Cicéron : aperçu de la carrière politique d'un *homo novus*

Pour replacer chaque lettre étudiée dans son contexte historique, il nous semble important de préciser quelques dates-clefs de la carrière de Cicéron.



Figure 3 Buste en marbre de Cicéron. Art romain, Galerie des Offices, Florence.

#### L'entrée en politique : 106-75 avant J.-C.

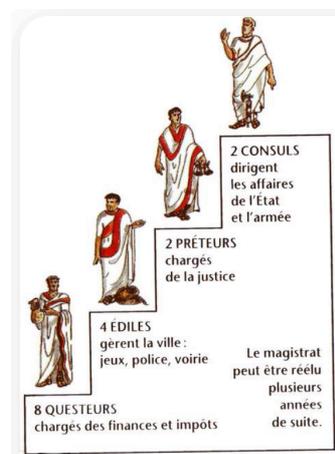
- Naissance : 106 avant J.-C., à Arpinum
- 81 avant J.-C. : début de sa carrière d'avocat avec le *Pro Quinctio*
- 79 avant J.-C. : défense de Sextus Roscius d'Amérie (*Pro Rosio Amerino*)
- Voyage en Grèce et en Asie. Retour à Rome en 77 avant J.-C., après la mort de Sylla
- 76 avant J.-C. : mariage avec Terentia

#### *Cursus Honorum* : 75-62 avant J.-C.

- 75 avant J.-C. : questeur à Lilybée, Sicile
- 70 avant J.-C. : édile
- 66 avant J.-C. : préteur
- 64 avant J.-C. : élu consul pour l'année 63 contre Catilina

#### L'exil et la fin de carrière politique : 62 à 43 avant J.-C.

- 58 avant J.-C. : exil en Thessalonique
- 51 avant J.-C. : proconsul en Cilicie
- 7 décembre 43 avant J.-C. : Cicéron est tué par les soldats d'Antoine



#### Pour l'anecdote...



« Cicéron » : ce surnom, porté par le grand orateur romain appartenait depuis longtemps à la famille Tullia d'Arpinum. D'après Pline l'Ancien, il est issu du nom commun *cicer, is, n* signifiant « pois chiche », par allusion au genre de culture par laquelle s'était fait connaître un personnage de cette famille, comme les *Fabius* tiraient leur nom des fèves et les *Lentulus* des lentilles. D'après Plutarque, la famille Tullia devait ce surnom à une verrue poussée sur le nez d'un de ses membres.

**Annexe 2**  
**Présentation du corpus d'étude : vue d'ensemble**

<b>Chronologie</b>	<b>Lettres concernées</b>	<b>Faits notables</b>
Lettres antérieures au consulat (68-64 avant J.-C.)	I, 1 I, 6 I, 9 I, 10	- I, 10 et I, 11 : année 67 à propos des comices qui devaient élire Cicéron préteur pour l'année 66  - janvier 64 : Atticus quitte Athènes et se rend à Rome  - discussion autour de la villa de Cicéron, située à Tusculum : comment l'aménager et la décorer ?
Reprise de la correspondance entre Cicéron et Atticus, après plus de trois ans d'interruption (lettre I, 12 datée du 1 <sup>er</sup> janvier 61 avant J.-C.)		
Lettres de l'année 61 avant J.-C.	I, 12 I, 13 I, 14 I, 15 I, 16	- Cicéron contre Clodius  - en particulier, I, 16 : le procès de Clodius et son acquittement  - Cicéron et Antoine (ce dernier empêché par une affaire de corruption financière demande l'aide de Cicéron)  - I, 15 : Quintus gouverneur de la province d'Asie

<b>Chronologie</b>	<b>Lettres concernées</b>	<b>Faits notables</b>
Lettres de l'année 60 avant J.-C.	I, 18 I, 19 I, 20 II, 1 II, 2 II, 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inquiétude de Cicéron : Clodius nommé tribun de la plèbe en 59 avant J.-C. (grâce à l'appui de César et de Pompée)</li> <li>- Un climat politique défavorable à Cicéron</li> <li>- I, 19 : Cicéron a composé une histoire de son consulat en latin et en grec ainsi qu'un poème sur le même sujet</li> <li>- II, 3 : commentaires de Cicéron sur le consulat de César ; un personnage important : Cornélius Balbus</li> </ul>

Chronologie	Lettres concernées	Faits notables
Le Consulat de César (59 avant J.-C)	II, 5	<u>Chronologie et déplacements</u> :
	II, 6	- II, 4 à II, 8 : Cicéron se trouve à Antium
	II, 7	- II, 9 : il quitte Antium pour Formies
	II, 9	- II, 12 : aux Trois Tavernes, sur la voie Apienne
	II, 10	
	II, 11	- II, 10 : sur le <i>Forum Appii</i> , station de la voie Apienne, située à environ 20 km au sud-est des Trois Tavernes
	II, 12	
	II, 13	- II, 11 à II, 17 : lettres composées dans sa villa de Formies
	II, 14	
	II, 15	<u>Intrigues politiques</u> :
	II, 16	- loi agraire de César
	II, 17	- Clodius se fait adopter par un plébéien (P. Fontéius) : départ de Cicéron pour Antium où il console son impuissance en composant un ouvrage de géographie
	II, 18	
II, 19		
II, 20		

II, 22	- lettres du mois d'avril 59 : parmi les plus vives et les plus familières ; caractère intime, nombreux termes grecs et citations de poètes grecs  - Cicéron et l'usage de sobriquets : désir d'échapper à l'indiscrétion des porteurs de lettres ?  - II, 18 à II, 25 : Cicéron de retour à Rome et départ d'Atticus pour l'Épire  - en particulier, II, 18 : Cicéron préoccupé par l'attitude de Clodius (menaces de représailles)  - II, 24 : récit du prétendu complot contre Pompée
II, 23	
II, 25	

# Table des matières

Remerciements.....	3
Sommaire.....	5
Introduction.....	7
<b>PARTIE 1 - ÉTAT DE L'ART .....</b>	<b>11</b>
CHAPITRE 1. LE MULTILINGUISME DU MONDE GRÉCO-ROMAIN .....	12
1. Le multilinguisme dans la péninsule italique jusqu'à l'époque de Cicéron.....	12
1.1. Naissance de la Grande Grèce.....	13
1.2. « La » langue latine .....	14
1.3. La diffusion du latin dans la péninsule italique.....	15
2. Un cas particulier de multilinguisme : les contacts latin/grec.....	18
2.1. Les spécificités des échanges linguistiques entre le latin et le grec .....	19
2.2. La langue grecque dans la société romaine .....	20
Quand le grec a-t-il été introduit à Rome ? .....	20
Quel grec les Romains parlaient-ils ? .....	20
2.3. <i>Utraque lingua</i> : les interactions entre la langue latine et la langue grecque.....	21
3. Le bilinguisme : définition du concept et de son application à l'Antiquité .....	22
3.1. <i>Bilinguis</i> et <i>diglossos</i> : quelles réalités ? .....	22
3.2. <i>Barbaros</i> : un problème d'identité ?.....	23
3.3. Le bilinguisme dans la société romaine à l'époque de Cicéron .....	24
CHAPITRE 2. L'ÉDUCATION À ROME : PRINCIPES ET FONCTIONS.....	27
1. La conception gréco-romaine de l'éducation.....	27
1.1. Les origines de la conception romaine de l'éducation .....	28
1.2. Des nuances à considérer.....	28
1.3. L'originalité du système éducatif romain.....	29
2. L'enseignement gréco-romain : le témoignage d'une culture partagée ? .....	29
2.1. Un apprentissage tardif du latin.....	30
2.2. À l'école avec les enfants romains .....	31
2.3. Des exercices préparatoires à la maîtrise oratoire .....	32
3. L'apprentissage de la grammaire latine et de la grammaire grecque : un exemple qui atteste du bilinguisme de la société gréco-romaine ?.....	32
3.1. L'influence de la littérature grecque sur la littérature latine .....	33
3.2. L'influence de la grammaire grecque sur la grammaire latine.....	34
3.3. La question de la traduction du grec au latin.....	35
CHAPITRE 3. CICÉRON ET LE MONDE GRÉCO-ROMAIN.....	38
1. Le « style » cicéronien .....	39
1.1. Un style « simple » mais « rythmé » .....	39
1.2. Un style « varié » et « qui progresse » .....	41
1.3. Une langue en constante évolution, qui s'enrichit et qui innove.....	44
2. Cicéron traducteur .....	45
2.1. Lutter contre la <i>patrii sermonis egestas</i> .....	47
2.2. Cicéron créateur de nouveaux mots.....	48
2.3. Le concept d'autonymie : une réflexion sur la manière de traduire .....	50
3. Cicéron et la néologie.....	52
3.1. Néologie, néologismes : définitions et implications grammaticales .....	52
3.2. Cicéron, créateur du substantif latin <i>aeternitas</i> ? .....	53
<b>PARTIE 2 - MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>56</b>
CHAPITRE 4. LA CORRESPONDANCE DE CICÉRON.....	57
1. Les éditions modernes de la <i>Correspondance</i> .....	57
2. Délimitation et définition du corpus d'étude.....	59
3. La <i>Correspondance</i> , un genre textuel particulier.....	62
3.1. La forme de l'écrit : la lettre.....	62
3.2. La redécouverte de la <i>Correspondance</i> .....	65

CHAPITRE 5. RECUEIL ET PRÉSENTATION DES DONNÉES .....	67
1. Le recueil des données .....	67
2. Présentation des outils lexicographiques.....	68
2.1. Première étape : l'identification des séquences grecques.....	68
2.2. Deuxième étape : le classement des séquences grecques.....	69
2.3. Troisième étape : la traduction des séquences grecques.....	70
3. Présentation quantitative des données.....	71
<b>PARTIE 3 - ANALYSE DES DONNÉES .....</b>	<b>82</b>
CHAPITRE 6. TYPOLOGIE MORPHO-SYNTAXIQUE DES SÉQUENCES GRECQUES .....	83
1. Unités grammaticales isolées .....	83
1.1. Les substantifs .....	84
1.2. Les adjectifs.....	91
1.3. Les adverbes .....	96
1.4. Les verbes.....	99
2. Deux types d'unités grammaticales particulières.....	105
2.1. Les séquences grecques formées de plusieurs lexies dont les syntagmes prépositionnels.....	105
2.2. Les citations et les proverbes.....	111
CHAPITRE 7. TYPOLOGIE PRAGMATICO-SÉMANTIQUE DES SÉQUENCES GRECQUES.....	118
1. Classement sémantique des séquences grecques du corpus.....	118
2. Étude des termes qualifiés de « techniques ».....	135
3. Étude du contexte et de la situation d'énonciation de l'emploi du grec .....	138
Conclusion .....	143
Bibliographie.....	145
Sitographie .....	150
Sigles et abréviations utilisés.....	151
Table des illustrations .....	152
Table des annexes .....	153
Table des matières.....	158

**MOTS-CLÉS** : Cicéron, corpus épistolaire, bilinguisme gréco-latin, *code-switching*, motivations linguistiques

## RÉSUMÉ

À partir de l'étude de l'usage et des particularités du bilinguisme gréco-latin appliqué aux livres I et II *Ad Atticum* de la *Correspondance*, notre recherche esquissera un premier aperçu des caractéristiques stylistiques du *sermo* épistolaire de Cicéron. Notre objectif est de montrer que l'insertion de séquences grecques, au sein d'un texte composé initialement en latin, traduit la motivation linguistique du locuteur qui cherche à conférer un style particulier à son écriture. Nous considérerons d'abord le bilinguisme dans la société romaine de l'Antiquité afin d'en cerner les principaux enjeux. Pour ce faire, nous envisagerons le phénomène dans l'ensemble de la péninsule italique puis nous focaliserons notre étude sur un cas particulier de bilinguisme : les contacts grecs/latins. Nous pourrions alors établir des critères de classement des syntagmes grecs de notre corpus et effectuer deux types d'analyse : morpho-syntaxique et pragmatico-sémantique. En fonction des résultats obtenus et pour les seuls livres I et II *Ad Atticum*, nous distinguerons enfin les motivations linguistiques de Cicéron quant à l'emploi du grec dans ses échanges épistolaires.

**KEYWORDS**: Cicero, Cicero's Epistles, Greco-Latin bilingualism, *code-switching*, linguistics motivations

## ABSTRACT

Based on the study of the use and peculiarities of Greco-Latin bilingualism applied to books I and II *Ad Atticum* of the *Correspondance*, our research will sketch a first glimpse of the stylistic characteristics of Cicero's epistolary *sermo*. Our goal is to show that the insertion of Greek sequences, into a text originally composed in Latin, reflects the linguistic motivation of the speaker who seeks to confer a particular style on his writing. We will first consider bilingualism in Roman Antiquity society in order to identify the main issues at stake. To do this, we will consider the phenomenon throughout the Italian peninsula and then focus our study on a particular case of bilingualism: Greek/Latin contacts. We can then establish classification criteria for classifying the Greek syntagms of our corpus and perform two types of analysis: morpho-syntaxic and pragmatic-semantic. Depending on the results obtained and for books I and II *Ad Atticum* alone, we will finally distinguish Cicero's linguistic motivations for the use of Greek in his epistolary exchanges.